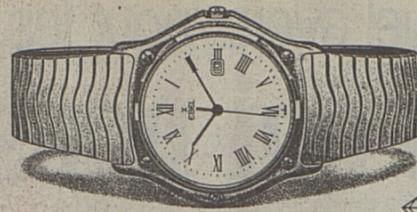


LA LIBERTÉ



EBEL
Les Architectes du Temps



grauwiler
fribourg

Av. de la Gare 7, tél. 22 36 79

J.A. 1700
Fribourg 1
1 fr 20

L

N° 252

La boîte de Pandore

L'histoire est une boîte de Pandore. Tel qui fouille dans le vieux bahut de la famille helvétique pour en extraire les heures glorieuses d'un passé immaculé pourrait se tacher les doigts au contact de mauvais souvenirs. On n'ira pas jusqu'à demander aux orateurs si peu écoutés d'une célébration parcimonieusement fréquentée d'évoquer les plus cruels épisodes de l'épopée nationale.

COM MENTAIRE

La loi du genre exige les forts contrastes et les lampées de l'optimisme.

Mais, puisque la mode est à l'heure de 1939, pourquoi vouloir peindre en fresque héroïque ce qui fut l'année des demi-teintes? Les Suisses redoutaient une conflagration européenne. Ils en ignoraient encore l'ampleur, la durée et l'extension à toute la planète.

On peut, 50 ans après, broder de bien jolis couplets façon «Les dernières vacances de la famille Miniver».

Force est de compléter le tableau. Non point pour le recouvrir de noir mais pour le valoriser en ne cachant aucune de ses ombres, aucune de ses lumières.

Pour quelques indémodables Cassandra qui avaient senti venir l'horrible tourmente, combien de vendeurs d'illusions, d'opportunistes prêts à épouser la pente de leurs intérêts, de fatalistes abandonnés aux vents qui affolent les girouettes.

Se doutait-on alors que la France s'effondrerait, que des millions d'êtres humains iraient mourir dans les camps de concentration, qu'il faudrait, finalement, Hiroshima et la bombe atomique pour forcer l'hydre à abandonner le combat?

Que l'on rappelle ces sombres jours d'un clair été, soit! Mais, au moins, que l'on soit complet et que l'on n'en fasse pas, au soir d'une fête nationale, la rampe de lancement d'une campagne politique.

Chaque chose en son temps.

François Gross

Protection de la nature au Vanil Noir Gardes pleins de réserve



La réserve naturelle du Vanil Noir est sous surveillance depuis 1987. D'aucuns ont cru que le plus haut sommet du canton ne serait plus librement accessible. Erreur. Il suffit de passer un week-end avec les gardes pour s'en rendre compte: les gardes-nature de la réserve préfèrent l'information à la répression.

15

Moissons: pluie = pause

Les silos débordent



La pluie survenue dimanche a donné un coup d'arrêt aux moissons qui battent leur plein. Au grand soulagement des ensileurs, dont les installations débordent.

Gérard Périsset

17

Routes fribourgeoises

L'alcool tue rapidement

13

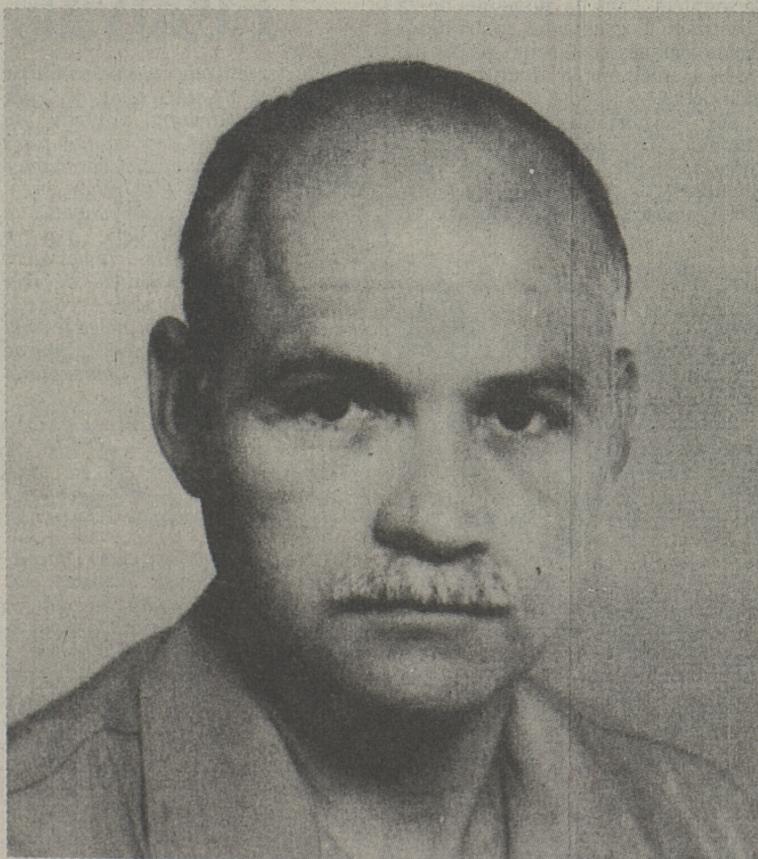
Le pape ira à mégalo-city



Le pape bénira la gigantesque basilique de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, et cela malgré les critiques qui pleuvent sur cette coûteuse copie de Saint-Pierre de Rome, dans un des pays les plus pauvres du monde.

12

Enlèvement d'Obeid: la Suisse réagit Higgins assassiné



Le colonel américain de l'ONU William Richard Higgins (notre photo) a été exécuté hier par ses ravisseurs. Avant l'annonce de cette exécution, la Suisse a condamné l'enlèvement du dirigeant islamique Abdul Karim Obeid au Liban par des éléments de l'armée israélienne. Selon le communiqué publié par le Département des affaires étrangères, «un tel acte terroriste commis par un Etat ne peut qu'attiser encore les tensions et entraver la recherche de la paix dans la région». Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Klaus Jacobi a convoqué hier l'ambassadeur d'Israël pour lui faire part de la réprobation des autorités fédérales.

ATS/AP

12

Saisonniers en Suisse

Des bras fort utiles

2

Aujourd'hui les sports

5 9

LA LIBERTÉ

118^e ANNÉE

5 Lutte suisse: navrant «petchi»

8 9 Football: calendrier de 4^e ligue

13 Procès de Romont: second recours déposé

17 Tacheté rouge: nouveau gérant

19 Ils ont fini l'apprentissage

16 18 Mortuaires

Quel avenir pour les saisonniers en Suisse? (3) Des bras qui nous sont indispensables

ENQUÊTE

Force d'appoint de la construction, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'agriculture, les saisonniers répondent à des nécessités économiques et politiques spécifiques. En période de plein emploi, les portes de Dame Helvétique s'ouvrent. La crise pointée, et voilà qu'elles se ferment en les laissant végéter dans leurs pénates méridionales. Le Conseil fédéral ne remet pas en cause leur statut, car sa politique de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère se trouverait en péril. Les xénophobes furent déjà au coin de la porte. Le mouvement migratoire de ces immigrés d'un autre temps obéit au vent qui souffle des régions pauvres vers les pays riches.

Fin 1973: la première crise pétrolière s'abat sur l'Occident. La Suisse frémit. Quelques mois plus tard, la récession est là. Profonde. La hantise du chômage s'abat sur les chaumières. On craint pour son emploi. Mais surprise, les chiffres se stabilisent très vite. Au premier trimestre de 1976, ils atteignent 1% de la population active. A l'étranger, ils s'envolent. Ce même scénario se reproduit lors du deuxième choc pétrolier au début des années 80. Miracle suisse? Pour les autorités et la population suisses, la réponse ne fait pas l'ombre d'un doute. La réalité est cependant tout autre.

En 1986, le rapport annuel de la très sérieuse Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) explique notre réussite. Que dit-il? «Le retour des travailleurs saisonniers dans leur pays d'origine à l'issue de leurs contrats prévient l'augmentation inévitable du chômage due aux activités saisonnières qui se produisent dans les pays n'utilisant pas de main-d'œuvre temporaire étrangère.»

Nécessaire

La main-d'œuvre saisonnière est en effet indispensable à l'économie suisse pour des raisons structurelles. Elle constituait, en août 1988, 27% des effectifs du bâtiment et génie civil, 21% dans l'hôtellerie et 7% dans l'agriculture.

Sans cet apport en force de travail, les deux premiers secteurs qui utilisent le 82% du contingent saisonnier ne pourraient pas faire face à la demande

des consommateurs car ils connaîtraient de graves difficultés de recrutement. Le Conseil fédéral, lui-même, l'écrit dans son message sur l'initiative de l'Action nationale relative à la limitation de l'immigration (1987): l'hôtellerie et les entreprises de construction devraient réduire sensiblement, voire abandonner leurs activités. Dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et des industries alimentaires, on éprouverait des difficultés à effectuer les travaux nécessaires en temps opportun. Les recettes provenant du tourisme iraient en diminuant et dans le bâtiment les délais de construction seraient plus longs et, par conséquent, d'un coût plus élevé.

Par nécessité économique, les saisonniers sont donc astreints de jure, à occuper des emplois sous qualifiés dans des secteurs rythmés par les saisons, même si certains travaux ne sont plus soumis aux contraintes saisonnières grâce au progrès technique. Preuve en est la construction dans les régions de plaine qui fonctionnent au ralenti en hiver moins en raison des conditions climatiques que faute de travailleurs saisonniers obligés de rentrer au pays.

Pour Serge Baehler, du secrétariat central de la FOBB: «Les contraintes saisonnières dans le bâtiment relèvent du mythe. Elles ne se justifient plus. Les carnets de commandes sont réalisés sur 9 mois. Alors qu'on pourrait les étaler sur une année complète en travaillant à l'intérieur durant la période hivernale». Francis Noël, secrétaire central de la Société suisse des entrepreneurs conteste fermement: «Com-

ment voulez-vous que nous prévoyions les hivers. Doux ou rigoureux, nous ne le savons pas à l'avance. Non, les 9 mois sont justifiés».

Rôle micro-économique

Les saisonniers jouent aussi un rôle micro-économique dans le fonctionnement de l'économie suisse. Pour Jean-



Dans l'hôtellerie, pas moins de 27% des effectifs sont d'origine saisonnière.

Wicht-a

Par conséquent, ils n'entrent guère en concurrence avec Jean-Christian Lambelet, avec l'ensemble des travailleurs suisses. L'industrie du marché du travail l'explique. Celui-ci se divise en deux catégories. D'une part, un marché libre réservé aux Suisses et aux étrangers établis; d'autre part, un marché sous contrôle formé principalement par les artisans et les saisonniers ainsi que par les artisans. Ce morcellement de la main-d'œuvre signifie des tâches différentes pour chacun. Aux Suisses, les emplois les plus «nobles» (tertiaire); aux «blis», les emplois de l'industrie manufacturière et une petite partie du tertiaire; aux annuels, les tâches fortement spécialisées qui manquent de polyvalence (l'informatique); aux saisonniers, les emplois sans qualification personnelle ne désire faire.

Kurt Rohner, de la division de la main-d'œuvre et de l'émigration auprès de l'OFIAM Berne, confirme: «Ces restrictions concernant la mobilité professionnelle en premier lieu à faciliter l'art de main-d'œuvre dans les branches, professions ou régions où le recrutement s'avère plus difficile».

Philippe Buchs

(Prochain article portraits de deux saisonniers.)

Sécurité sur les chantiers mise mal

Ce recours massif à la main-d'œuvre étrangère n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement à long terme des entreprises. Il incite nombre de patrons à négliger d'adapter les structures de leurs firmes.

Dieter Grossen, chef de la division du marché de l'emploi auprès de l'OFIAMT, écrit à ce propos: «Il existe même de bonnes raisons économiques de ne pas céder inconsidérément aux sollicitations visant à employer davantage d'étrangers: c'est le moyen le plus simple de couvrir les pointes conjoncturelles en matière d'emploi, et il empêche ou retarde de ce fait, dans une large mesure, les processus d'adaptation structurelle et de rationalisation et amoindrit la propension à investir». Serge Baehler de la FOBB est du même avis: «L'abondance en main-d'œuvre saisonnière dans le domaine de la construction retarde les innovations technologiques et n'incite pas les patrons à améliorer la sécurité sur les chantiers».

Sur le plan macro-économique, l'emploi d'une main-d'œuvre saisonnière comporte, outre le phénomène d'amortisseur conjoncturel, de multiples avantages. D'abord, l'éducation et

la formation de ces hommes et femmes dans la force de l'âge n'ont rien coûté. De même que la construction de logements puisque ces travailleurs vivent très souvent dans des immeubles désaffectés. Ensuite, sans les saisonniers les tâches les plus ingrates ne seraient plus assurées. Enfin, le déséquilibre entre population active et population non active est réduit. C'est un remède au faible taux de natalité. A noter aussi que les économies en matière de charges sociales - chômage, AVS, AI - ne sont pas négligeables.

Inversement, pour les pays d'émigration, les mouvements migratoires peuvent provoquer de graves disfonctionnements. Le manque de forces vives peut perturber toute esquisse de développement économique. Seul avantage pour le Portugal, l'Espagne, l'Italie ou la Yougoslavie: une réduction

de l'offre exogène de main-d'œuvre.

Ces mouvements migratoires, n'obéissent pas au hasard. A chaque époque, dans chaque écosystème, ils répondent à des buts bien précis, à des buts spécifiques. Aujourd'hui, en Europe, les régions pauvres fournissent à celles plus riches des armées de bras bons pour corvées les plus pénibles. Le statut des saisonniers s'inscrit, en effet, dans le cadre des rapports «d'interdépendance inégale» entre les Etats dits centre et les Etats dits de la périphérie. La Suisse se range dans la première catégorie. Le Portugal, la Yougoslavie, l'Italie du Sud (Mezzogiorno, Sicile, Calabre, les Pouilles), certaines régions de l'Espagne comme l'Arouse, la Galicie font partie de la deuxième catégorie.

J.-P. B.

Fin des grands rassemblements de l'été Festivals «opéables»

L'été des festivals «open», en Suisse romande, a plaqé ses ultimes riffes, rangé ses nourritures exotiques au congélateur, détendu les derniers tam-tams burundais. En résumé, une bacchanale de temps modernes dont certains organisateurs (Nyon) se réveilleront plus sobres, financièrement, que d'autres (Lausanne, Leysin). Au-delà des aléas inhérents aux rassemblements de plein air, il n'est pas illégitime de se poser la question: la formule du mega-festival n'est-elle pas déjà dépassée, victime de son usure à la corde (de la bourse plutôt que de la guitare)?



Saisonnier ou travailleur au noir: l'un et l'autre sont souvent liés comme 9 et 3 (mois) font l'année.

Keystone

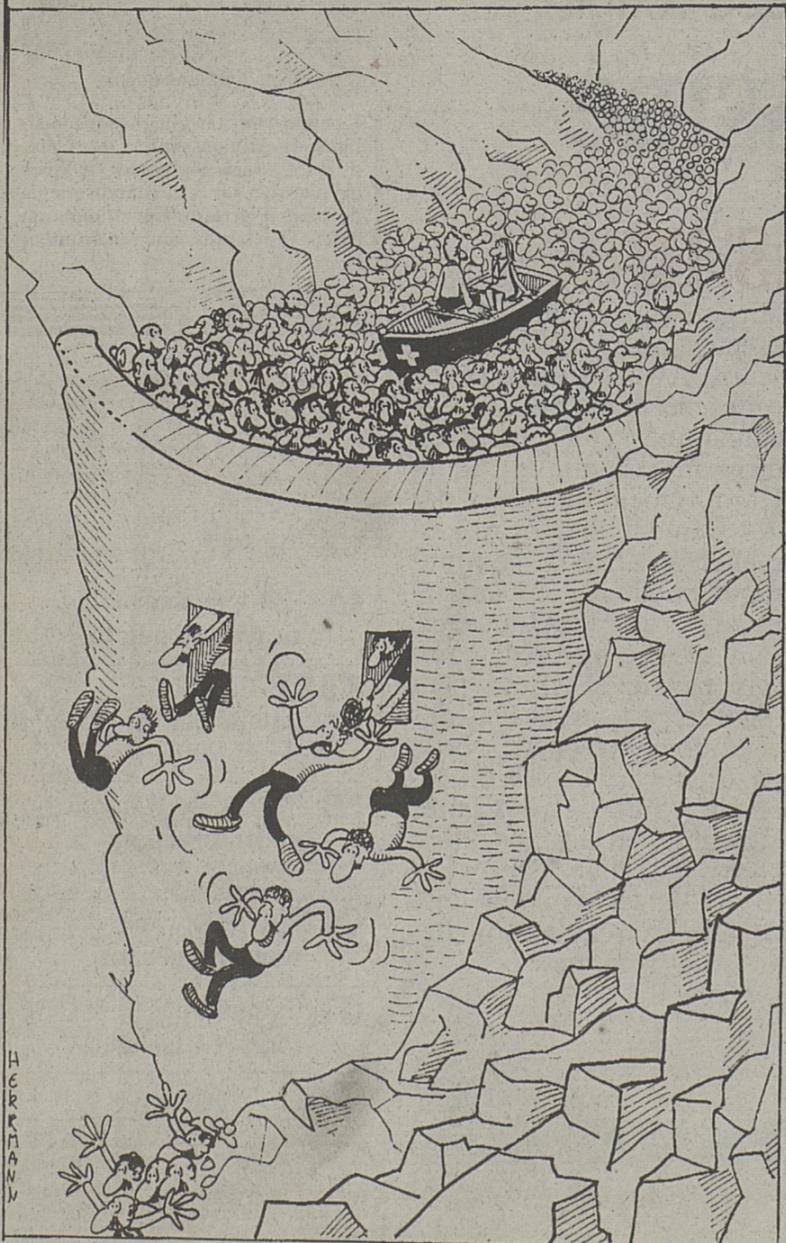


Bruno Maillard

nalité (à grand port de promotion FM), édulcoré l'écriture des auditeurs en plombant les oreilles. Résultat: un mouvement des meilleures OPA a investi les scènes musicales, où les banques onniffent le créneau porteur - comme dit - des jeunes en mal de griller leuc. Symptomatiquement, les affres Claude Nobs avec le casino de Montreux montrent bien à quel point les festivals pianotent sur la corde raide.

Bien entendu, cela est dans la logique du système comme il est comode de boudier soisais après l'avoir éprouvé. Rien n'échappe pourtant les GO romands d'innover de nouvelles formules, de retrouver la vérité des premières fêtes de Nyon d'ailleurs. Car il n'est pas de plus encontreuse propension que celle consistant à se satisfaire de sa réussite à dire du chatoillement des seules espèces (de son) sonnantes et trébuchantes...

Pascal Baeriswyl



1^{er} Août et feux d'artifice Pollution patriotique

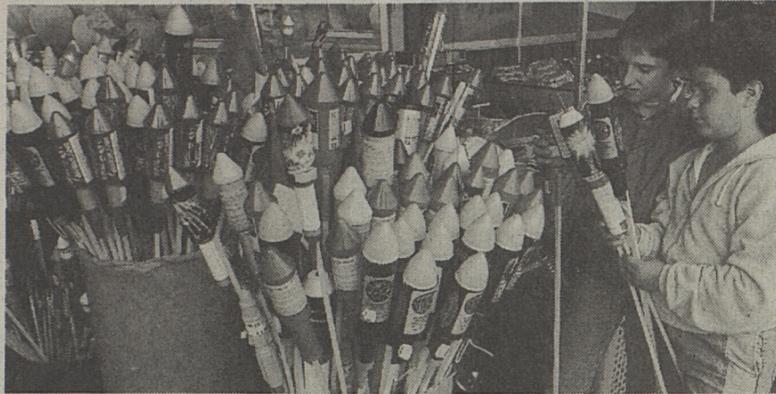
Célébration de la fête nationale et qualité de l'air ne font pas vraiment bon ménage. Fusées, pétards et feux allumés pour le 1^{er} Août provoquent en effet d'importantes pollutions dont le caractère reste toutefois local et passager. Confédération, cantons et communes ne voient pas de quoi intervenir parce que ce surcroît de pollution apparaît négligeable par rapport à ce qu'endure l'environnement tout au long de l'année.

L'Office de la protection de l'environnement du canton de Lucerne a mesuré dans l'air de Kriens lors de la dernière fête nationale d'importantes concentrations de dioxyde de soufre et de poussières de soufre. La concentration en poussières de soufre s'est avérée sept fois plus élevée le 1^{er} Août dernier que la veille au soir tandis que la

teneur en dioxyde de soufre était six fois supérieure aux valeurs estivales usuelles.

Anton Stettler, chef de section à l'OFEP, ne voit pourtant pas de quoi intervenir. Les émissions de polluants dues aux feux d'artifice de toutes sortes restent selon lui quantités négligeables. L'office estime que 1400 tonnes de feux d'artifice sont annuellement tirées en Suisse au 1^{er} Août et lors de fêtes diverses, sur les lacs notamment.

Ce sont ainsi quelque 700 à 800 tonnes de monoxyde de carbone (CO), 150 tonnes de poussière et 200 tonnes de dioxyde de soufre (SO₂) qui partent en fumée dans l'atmosphère. Une paille pourtant à côté des 500 000 tonnes de CO, 20 000 tonnes de poussières et 50 000 tonnes de SO₂ rejetées annuellement par les ménages, l'industrie et l'artisanat. (AP)



1400 tonnes de feux d'artifice vont «s'éclater» ce soir en Suisse! Keystone

Etrangers et population carcérale La Suisse se distingue

La Suisse se maintient dans le peloton de tête, pour le nombre de ses détenus étrangers et des prisonnières femmes, parmi les Etats européens, selon les statistiques semestrielles de la population carcérale des «23» pays membres publiées lundi par le Conseil de l'Europe.

Selon les experts de Strasbourg, les ressortissants étrangers représentent 36% des personnes détenues en Suisse: seuls le Luxembourg et Chypre, avec respectivement 41 et 38%, font mieux. A l'opposé, l'Irlande et le Royaume Uni ont très peu d'étrangers dans leurs prisons, environ 1%.

La Suisse est également aux avant-postes pour les détenues femmes: elles représentent 5,6% de la population carcérale en Suisse, derrière l'Espagne et le Portugal (entre 6,5 et 6,8%), mais devant tous les autres pays ouest-européens. Le rapport détenus-habitants est aussi très élevé en Suisse, avec 73 prisonniers par 100 000 habitants, loin derrière la Turquie et le Royaume Uni (95-97 détenus par 100 000 habitants) mais devant la plupart des autres Etats. Enfin, la population carcérale suisse se situe dans la moyenne européenne pour ce qui est des prévenus en détention: 32,5% de l'ensemble des détenus en Italie, contre 44% en France et 49% en Italie. (ATS)

Vers une nouvelle récolte record d'abricots Vivement des fruits mûrs!

On dépassera les 12 000 tonnes, c'est sûr. 1989 sera donc une année record pour les abricots valaisans. «Tous les vergers sont à maturité en même temps. Jamais on avait connu une telle concentration de la récolte. Ce qui explique nos 2000 tonnes en stock. Mais le marché est bon», explique Léo Felley, un des gros commerçants de Saxon. Il s'explique sur la polémique des fruits insuffisamment mûrs que l'on trouve dans certaines grandes surfaces. Et propose de modifier les prescriptions de qualité.



11 500 tonnes (ancien record) en 1987, 2500 en 88, plus de 12 000 cette année. La récolte d'abricots est des plus fluctuantes. Et pas seulement en raison du fluor... puisque aujourd'hui les usines d'aluminium sont équipées de filtres.

Précoce

Fait rare, cet été: les vergers des coteaux et ceux de la plaine sont en pleine production en même temps. Le 29 juillet fut une journée record avec 1,4 million de kilos ramassés. «D'habitude, nos grands jours de récolte sont au mois d'août. La récolte 89 est précoce et d'excellente qualité», note M. Felley dont l'équipe de triage travaille jour et nuit dans les entrepôts de Saxon. La capitale du verger valaisan vit sa Fête de l'abricot, avec un grand marché ce week-end (5 et 6 août).

Prescriptions à revoir

Que penser des plaintes des consommateurs déçus de ne pas trouver des

abricots bien mûrs hors du Valais? «Certains souhaiteraient trouver des fruits surmaturés - genre abricots à confiture - sur les étalages. Mais au vu de la chaîne de distribution, il est exclu d'offrir de tels fruits qui se détériorent en un seul jour», répond André Darbellay, responsable de l'Office de propagation (OPAV). Léo Felley ajoute: «L'abricot n'évolue plus beaucoup depuis sa cueillette. Il faudrait donc pouvoir le ramasser à maturité. Mais, à ce

Tape-à-l'œil

Depuis le temps que l'on évoque ces problèmes de manque de maturité, une solution aurait dû se dessiner. Le leitmotiv du consommateur n'est-il pas: «On veut des mûrs!» Mais pour trouver toute la saveur de l'abricot, il faut accepter des fruits à l'apparence moins flatteuse. Nous vivons dans une société qui privilégie le tape-à-l'œil, mais on ne mange pas avec les yeux...

Jean-Michel Bonvin

Fête de l'armée chinoise à Berne Le strict minimum

«Oui, nous sommes en pleine vacances», soulignait lundi un diplomate de la République populaire de Chine. Ce conseiller excusait ainsi le nombre restreint de convives venus fêter lundi à midi à l'ambassade chinoise le 62^e anniversaire de la fondation de «l'Armée populaire de libération» de Chine. Le Département fédéral des affaires étrangères a boycotté cette réception. Celui de l'économie publique aussi. Seul le chef du protocole militaire y assistait, par «obligation diplomatique».

CONFÉDÉRATION

C'est le colonel Yu Shuiging, attaché militaire et de l'air chinois à Berne, qui organisait la fête d'anniversaire de son armée, fondée le 1^{er} août 1927. Le Département des affaires étrangères a pris une position claire: «Nous avons émis une directive pour qu'aucun représentant de notre département ne participe à cet anniversaire. Nous entendons marquer notre désapprobation à l'encontre de ce qui s'est passé début juin en Chine». La Suisse tient ainsi à rappeler qu'elle condamne les massacres d'étudiants des 3 et 4 juin derniers sur la place T'ien an Men. Des massacres qui furent le fait de la 27^e armée chinoise et qui ont porté un coup terrible à la réputation de la Chine.

Un colonel s'en va

Lundi, 11 h. 45, devant l'ambassade de Chine à Berne. Un colonel suisse arrive en grand uniforme, en compagnie de son épouse. Comme il est en avance ou qu'il aperçoit une caméra de la télévision, il n'entre pas à l'ambassade mais continue tout droit. Il croise alors le colonel EMG Michel Fiaux, chef du protocole militaire, qui lui explique que le DMF recommande à ses officiers de ne pas assister à cette cérémonie. Le colonel regagnera ses pénates.

Quant à Michel Fiaux, il jure qu'il n'y a pas eu de dispute entre le DMF et les Affaires étrangères à propos de la représentation suisse à cette fête de l'armée chinoise. Lui seul, chef du protocole du DMF, a le devoir d'y représenter l'armée suisse. C'est un impératif du service, «protocolaire». Il est présent chaque fois qu'un attaché militaire à Berne, accrédité au



Un Suisse chez les Chinois: le colonel Michel Fiaux. SBRI

près du DMF, offre une réception en l'honneur de son armée. Il le fait sans se poser de questions sentimentales.

Selon le colonel EMG Fiaux, sa présence ne remet pas en question le geste de désapprobation des Affaires étrangères: «Le secrétaire d'Etat Klaus Jacoby a trouvé très bien que la Suisse soit représentée à mon niveau. Il importe en effet d'observer par qui la Suisse se fait représenter dans de telles manifestations, si c'est par un conseiller fédéral ou par l'interlocuteur obligé des attachés militaires étrangers, c'est-à-dire le chef du protocole du DMF».

80 invités

Outre les attachés militaires de tous les pays représentés à Berne et différents amis, la Chine avait invité directement quelque 80 officiers suisses et d'autres personnalités du DMF. Le colonel Fiaux souligne que la plupart des officiers suisses invités ont consulté le DMF qui leur a recommandé de s'abstenir. Le même conseil a d'ailleurs été donné aux attachés militaires suisses à l'étranger.

Outre le colonel Fiaux, une poignée d'officiers suisses en civil, dont plusieurs à la retraite, se sont pourtant rendus lundi chez les Chinois. La cérémonie a été largement boycottée par les attachés militaires occidentaux, et par tous les pays de l'OTAN. Sur environ 300 invités, quelque 40 étaient présents. Devant le portail de l'ambassade, accroupis sous leurs parapluies, deux Tibétains protestaient silencieusement. Ils sont là à tour de rôle durant toute l'année.

(BRI/Roger de Diesbach)

Selon M. Delamuraz Inflation de 4 à 5% en 89

Il est probable que le renchérissement atteindra 4 à 5% cette année. C'est ce qu'a affirmé lundi soir le conseiller fédéral Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique, au cours d'une émission de la TV alémanique. Au début de l'année, l'OFIAMI avait annoncé que l'inflation atteindrait à peine 3%.

Cette poussée de l'inflation n'est certes pas agréable - déclare en substance le président de la Confédération - mais elle ne devrait pas durer. La Banque nationale, d'accord avec le Conseil fédéral, a relevé les taux d'intérêt et cette mesure a eu rapidement des effets positifs. Elle était indispensable à la maîtrise de la conjoncture, en voie de surchauffe, a affirmé le conseiller fédéral. (AP)



Keystone

Ambassade américaine Affaire similaire

L'ambassadeur américain en poste à Berne, Philip D. Winn, quittera très vraisemblablement la Suisse samedi prochain, selon un porte-parole de l'ambassade américaine. L'ambassadeur a annoncé qu'il s'occuperait, à son retour aux Etats-Unis, de répondre aux critiques et reproches qui lui ont été adressés, relativement à une affaire de construction de logements dans laquelle il est impliqué. Le successeur nommé de Philip D. Winn est Joseph B. Gildenhorn. Par ailleurs, un ancien ambassadeur américain en poste à Berne entre 1977 et 1979 et, par la suite, directeur de banque, Marvin Warner, est contraint de vendre tous ses avoirs pour régler ses dettes envers ses créanciers qui lui réclament 4,5 milliards de dollars, a-t-on appris lundi de source judiciaire. (AP/ATS)

Vols de nuit à Kloten

Vives protestations

Le Parti écologiste du canton de Zurich (PE) proteste vivement contre la dérogation à l'interdiction des vols de nuit à l'aéroport de Zurich-Kloten. La décision de la direction de l'aéroport fait preuve «d'un total mépris de la tranquillité des riverains», écrit-il dans un communiqué publié lundi. Swisair, de son côté, déclare qu'aucune nouvelle dérogation n'est prévue pour les prochains temps. (ATS)

Dispute à Lugano

Drame familial

Une dispute entre deux frères a tourné au drame dimanche soir à Lugano. Atteint d'une balle de fusil d'assaut en pleine poitrine, l'un des deux frères est mort. Quant à l'autre, il se trouve dans un état grave. Au cours de la dispute, l'un des frères a tiré dans la poitrine de l'autre avec un fusil d'assaut avant de retourner l'arme contre lui, a indiqué lundi la police cantonale tessinoise. (AP)

Management en URSS

Création helvétique

La première école internationale de management d'Union soviétique vient d'être fondée à Kiev, capitale de l'Ukraine, a annoncé lundi l'International Institute for Management Development (IMD), à Lausanne, associé à cette réalisation. Créé début juillet, l'International Management Institute Kiev (IMI-Kiev) se consacrera à la formation, la recherche et le conseil en matière de management. (ATS)

Thermalisme à Yverdon

Un «Grand Hôtel»

Le Grand Hôtel des Bains d'Yverdon ouvre ses portes aujourd'hui, après deux ans et demi de travaux. Attenant au centre thermal, l'établissement hôtelier se compose de l'ancien hôtel du XVIII^e siècle, de la rotonde «belle époque», tous deux soigneusement restaurés, et d'une nouvelle aile avec piscine. La commune d'Yverdon est le principal actionnaire de la SA Grand Hôtel des Bains. D'un coût de 35 millions de francs, l'hôtel a bénéficié d'un prêt cantonal sans intérêt de sept millions. (ATS)

Bio-technologie

Fermeture à Genève

Une année après sa création, le 1^{er} juillet 1988, la société genevoise IntraCel va fermer ses portes, a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué. Ses 22 collaborateurs recevront leur congé, «aux conditions définies par la loi», a spécifié Ruth Pearson, administratrice de cette société spécialisée dans la recherche et le développement de produits en bio-technologie. (ATS)

Bonnes semaines estivales

En quinze jours l'indice général SBS a tout de même gagné 24,6 points à 678,50. De progression en progression on arrive à parcourir un chemin satisfaisant... depuis la fin du mois. A vrai dire, depuis cette période, il s'agit même de l'une des meilleures performances mondiales. On aurait pu craindre une correction si l'intérêt était resté concentré sur les chimiques: il n'en a rien été et les vedettes ayant changé, il y a tout lieu de croire que l'énergie va se renouveler de secteur en secteur. Les affaires sont calmes certes mais l'intérêt est présent et les transactions s'en trouvent bien.

Du 17 au 21 juillet les chimiques ont mené la tendance. Dans un premier temps, on pouvait cependant tout craindre puisque le dollar montrait des signes de fléchissement et que les taux d'intérêt à court terme étaient orientés à la hausse. Mais qu'importe, les actions des constructeurs de machines, des banques, des transports et de l'alimentation... Tout au long de la semaine les chimiques ont secoué la torpeur du marché, bon Hoffmann-La Roche en tête. Certains, vu la grisaille du marché redoutaient une correction. Sans remettre en cause le potentiel du marché, il est certain qu'elle aurait été mal venue en cette période estivale. Pourtant il n'en était rien et durant la dernière semaine de juillet le marché suisse des actions maintenait son cap. Les assurances et les bancaires prenaient le relais, les investisseurs étant encouragés par les taux en recul et des marchés financiers bien disposés et ce dès la première séance de la semaine. Malgré tout, mardi on marquait un temps d'arrêt suite aux prises de bénéfices sur les chimiques. Tout se corrigait mercredi. L'ensemble des assurances sortait de sa torpeur aidé par l'accord conclu entre la Suisse et la Communauté européenne quant à l'assurance directe autre que l'assurance-vie. Cet accord est l'aboutissement de dix-sept années de négociations. Aux banques et assurances sont venues se joindre les



alimentaires Nestlé et Jacobs. Nestlé publiait son chiffre d'affaires du premier semestre: + 35,4%. La croissance de la demande a été bonne et les cours de change ont évolué favorablement.

Si des nouvelles ressortant du prix de la main-d'œuvre en 1988 peuvent inquiéter pour l'avenir, la Suisse ayant la main-d'œuvre la plus chère du monde, en 1989 on sait déjà que ces coûts pourraient quelque peu s'alléger. Cependant, d'autres paramètres permettent d'évaluer la compétitivité d'un pays, notamment la productivité, les taux d'intérêt réels, la charge fiscale, les coûts des matières premières et la facture énergétique entre autres. Au bout du compte, les coûts réels de main-d'œuvre n'ont augmenté que de 1,3% soit moins que la France, le Japon, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

Depuis la correction du niveau du prix des obligations intervenue début juin, les obligations sont restées très stables avec un rendement aux environs des 5-5,34% pour les indigènes comme pour les étrangères. La faute en incombe aux taux d'intérêt à court terme qui sont toujours attractifs. Lorsque la clientèle se décide à acheter, elle choisit les emprunts récents sans tenir compte du prix et donc du rendement ce qui peut sembler paradoxal: seul le coupon compte. Globalement, les volumes de transactions sont très faibles sur le marché obligataire. La vedette revient sans nul doute aux emprunts convertibles et à option qui s'inspirent de l'évolution très satisfaisante du marché suisse des actions. A cet égard l'UBS a remporté un beau succès au travers du lancement de son dernier emprunt, le 3,34% subordonné à option 1989-2001 qui, lancé au pair, s'est échangé à 114%. Cela confirme bien le réveil des bancaires suisses.

J. Wimetz

Banques suisses au Japon Dans les chiffres rouges

A l'exception de l'Union de banques suisses (UBS), les grandes banques suisses présentes au Japon ont méchamment subi, l'an dernier, la concurrence féroce des banques japonaises, notamment sur le marché monétaire à très court terme, depuis que les autorités financières de la deuxième puissance économique du monde ont procédé à sa libéralisation.

«Le marché obligataire a été mauvais, le marché des changes pas très actif et le marché monétaire à très court terme est devenu extrêmement difficile depuis qu'il est ouvert aux banques japonaises. Les banques suisses et étrangères éprouvent énormément de peine à se refinancer», dit le responsable d'une grande banque suisse à Tokyo.

D'après la société d'audit KPMG Peat Marwick à Tokyo, qui publie les résultats de 1983 des banques étrangères ayant pignon sur rue dans l'archipel, la majorité d'entre elles ont connu une mauvaise année fiscale 1988 qui se termine à la fin mars 1989. Leurs bénéfices ont diminué, en moyenne, de 40% à 209 millions de yens (2,4 millions de francs) après trois années de croissance de leurs profits.

Plus de 40% des banques étrangères au Japon ont subi des pertes l'an dernier. Celles du Crédit suisse sont les plus importantes des grandes banques suisses. Elles dépassent le milliard de yens (11,6 millions de francs) alors qu'elles ne représentaient que 86 millions de yens (environ 1 million de francs) en 1987.

Pertes de la SBS

La Société de banque suisse (SBS) annonce une perte de 70 millions de yens (0,8 millions de francs) pour l'année fiscale 1988 contre un bénéfice de 55 millions de yens (0,6 millions de francs) un an plus tôt.

L'Union de banques suisses (UBS) s'en tire à meilleur compte. Elle annonce un bénéfice de 109 millions de yens (1,26 millions de francs) en 1988 de loin supérieur aux 34 millions de yens (0,4 millions de francs) déclarés en 1987. «Les résultats publiés par les banques étrangères sont réalistes même s'ils ne reflètent pas totalement la réalité de leur situation». «Etant donné que les impôts sont très élevés au Japon, les banques étrangères procèdent à ce que l'on appelle une optimisation fiscale. Autrement, elles transfèrent tout ce qu'elles peuvent vers leur siège à l'étranger. Elles gagnent, en fait, plus d'argent au Japon qu'elles ne veulent bien le déclarer», estime un autre banquier suisse.

(ATS)



UBS: la seule à maintenir son équilibre sans trop de peine au Japon. AP-a

Farine vers le tiers monde On exporte moins

Les exportations de farine vers les pays en voie de développement ont énormément reculé au cours de l'année céréalière 1988/89 qui se termine en juin. En conséquence, les ventes de farine ont connu une légère diminution, a indiqué lundi à Berne l'Union des meuniers suisses. Pas moins de 35 982 wagons de dix tonnes, soit environ 360 000 tonnes, ont été écoulés au cours de l'année céréalière 1988/89. Ce résultat est inférieur de 0,3% à celui enregistré au cours de l'exercice précédent. Les exportations vers les pays en voie de développement ont connu un net recul, passant de 614 wagons pour 1987/88 à 386 pour 1988/89. Par contre, la consommation intérieure suisse a augmenté de 1,4%. La situation de stagnation observée depuis des années dans l'écoulement de farine se poursuit donc, a encore fait remarquer l'Union des meuniers suisses. (AP)

Dépôts à terme fixe La BPS relève

La Banque populaire suisse (BPS) a décidé vendredi de relever une partie des taux sur les dépôts à terme fixe. Les dépôts d'une durée de 1 à 2 mois portent désormais un taux d'intérêt de 6,3% au lieu de 6,4% précédemment, a communiqué la banque. La rémunération des dépôts de 7 à 12 mois a été augmentée de 6% à 6,4%. En revanche, les taux sont restés inchangés à 6,4% sur les dépôts d'une durée de 3 à 6 mois. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

BANQUES

Aarg. Hypo p	28.07.	31.07.
Banque Leu p	2075	2075
Banque Leu n	2960	2960t
Banque Leu bp	2475	2490
Ed. de Rothschild	348	350
Ed. de Rothschild	5450	5450
Bar Holding	14900	14950
BSI p	2100	2100
BSI n	535d	550
Bque Gotthard p	660	665t
Hypo Winterth.	1500d	1530
UBS p	3925	3825
UBS n	842	840
UBS bp	130	128.50
SBS p	375	372t
SBS n	312	309
SBS bp	306t	303
Bque Nationale	590d	590d
BPS	1870	1850
BPS bp	170.50	168

ASSURANCES

Bâloise n	2600	2660t
Bâloise bp	2385	2365
Elvia n	2800t	2790
Elvia bp	2000t	2020
Helvetia n	3250	3250
Helvetia bp	2325	2375t
Neuchâteloise	1620	1625
Cie Nat. Suisse	12200	12200
Réassurances p	12900	12875
Réassurances n	9125	9050
Réassurances bp	2170	2160
Winterthour n	4900	4875
Winterthour p	3770t	3800
Winterthour bp	810t	810t
Zürich p	5670	5640
Zürich n	4400t	4400
Zürich bp	2265	2285

FINANCES

Adia p	8450	8500t
Ascom p	4125t	4125
Attisholz	1970	1950
Michelin p	615t	622
CS Holding p	2790	2765
CS Holding n	547a	542
Elektrowatt	3100	3120t
Forbo p	2850	2825
Galenica bp	583	590
Hero p	6500	6500
Holderbank p	5950	5990
Holderbank n	950	965
Holzstoff p	6800	6825
Holzstoff n	6100	6100
Interdiscount	3400	3450
Intershop	629	625
Jacobs-Such. p	7330	7330
Jacobs-Such. bp	610	620
Keramik Hol. bp	765	770
Landis & Gyr n	1140	1110
Maag n	1070	1080
Mercure p	3370	3390
Mikron p	2700	2700
Motor-Columbus	1620	1600t
Mövenpick p	5300	5400
Oerlikon-B. p	1180	1165
Presse-Finance	215d	215d
Rentsch W. p	2840	2850
Saurer Hold. p	1640	1620
Schindler p	6200	6200t
Schindler n	1050	1060t
Sibra p	460	460
Sibra n	417	415
Sika p	3725	3750
Italo-Suisse	234	233
Surveillance n	5425	5350d
Surveillance bj	5400	5450
Pirelli	400	402
Usego p	880d	910
Villars p	285d	290
Villars n	2950	2950d

Bourse de Zurich

TRANSPORTS

Swissair p	28.07.	31.07.
Swissair n	1165	1175
	965	960

INDUSTRIE

Aare-Tessin	1400	1390
Atel.Charmilles	2090d	2100
Au Grand Pass.	720	720
BBC p	4340	4300
BBC n	1050	1050
BBC bp	698	698
Hürimann p	7075	6950
Hürimann n	3700	3600
Buss	1730d	1725
CKW	1140d	1150
Ciba-Geigy p	4287	4200t
Ciba-Geigy n	3320	3270
Ciba-Geigy bp	2960	2970
Cos p	3475	3490t
Cos bp	460	460
EG Laufenbourg	1550d	1550d
Fischer p	1930	1900
Fischer n	345	345
Frisko-Findus p	3550d	3600
Jelmoli	2600	2625
Hermes p	250	280
Hermes n	86	89
KW Laufenbourg	1550d	1500d
Globus p	6200d	6350
Globus n	6000d	6000d
Globus bp	1060	1075t
Nestlé p	8300	8390
Nestlé n	7940	8090
Nestlé bp	1600	1665
Rinsoz n	800d	800t
Sandoz p	11875	12000
Sandoz n	11550	11525
Sandoz bp	2215	2255
Alusuisse p	1230	1230
Alusuisse n	537	535
Alusuisse bp	89.50	89
SIG p	8125	8050
SIG n	4300	4350
Sulzer n	5200	5150
Sulzer bp	436	437
Von Roll p	2300	2290
Von Roll n	448	445
Zellweger bp	1690	1695
Zürch. Zieg. p	4800	4800
Zürch. Zieg. b	680	695
Hilti bp	720	710

HORS BOURSE

Roche Hold. p	40000	43000t
Roche Hold. bj	18875	19175
Agie bp	320t	320
Feldschl.p	3850	3880
Feldschl.n	1550	1585
Feldschl.bp	1155	1160
Haldengut p	2890d	2890d
Haldengut n	2900d	2900d
Haldengut p	2950	2900
Huber & S. bp	565d	561
Kuoni p	29250d	29500
Logitech Int. p	1740	1750
Prodega bp	248	250
Spiro Int. p	240	239
Swiss Petrol bp	37d	38

AMERICAINES

Abbott Lab.	104.50	105
Aetna Life	94	95
Alcan	36.25	36
Allied Sig.	59.50	59.50d
Aluminium Co	110d	110.50
Amaz	40.50	40.50
Amer.Cyand	124	124
Amer.Brands	93	92.75
Amexco	58	60
Amer.Inf.Techn.	96.25	96d
Amer. Medical	40.50d	40.50
Amer.Tel.Tel.	65.25	64.50
Amoco	75.75	73.50
Anhaeuser-Busch	73.25	74
Archer Daniels	52.25	53x
Atl. Richfield	158.50	156.50
Baker	31.75	31.50x
Baxter	37.25	37.25
Bell Atlantic	150.50	151
Bell Canada	56.75	56.25
Bellsouth Corp.	82.75	83.50
Black & Decker	35.50	37
Boeing	84.25	84.25
Borden	125	121d
Bowater	45.25	45d
Campbell Soup.	95.50	93.75
Canadian Pac.	35.50	37.25
Caterpillar	94.50	95.25
Chevron	87.50	87.75
Chrysler	39.50	39
Citicorp	52.25	53.50
Coca-Cola	103.50	103
Colgate	95.50	94.75
Comm. Sat.	60	60
Cons.Nat.Gas.	75	76d
Control Data	34	34
Corning Inc.	67.50	67
CPC Internat.	110.50	110
CSX	54.50d	55.25
Digital Equipm.	150	149.50
Walt Disney	175.50	172.50
Dow Chemical	146.50	146
Dun & Bradstr.	92.50d	93.50
Du Pont de Nem.	184.50	185
Eastman Kodak	79.75	78.50
Echo Bay Mines	24	24
Engelhard Corp.	34.50	34.25
Exxon	72.50	72.25
Fluor	57	55.75
Ford Motor	80.50	80.25
General Electr.	92.25	92.50
General Motors	72.50	71.75
Gillette	73	74
Goodyear	85d	85.50
Grace & Co.	55	54.50
GTE Corp.	95.25	95.50
Halliburton	55.25	55.25
Hercules	77.50	77.25d
Homestake	21	21
Honeywell	140.50	140
Inco Ltd	49.75d	49.75
IBM	182	182.50
Inter. Paper	80.75	81
ITT	99.25d	98.50
Lilly Eli	103	101.50
Litton	144	144.50
Lockheed	77	78
Louisiana	63.25d	64
Maxus	14	14.25
MMM	119.50	120
Mobil Corp.	83.25	82.25
Monsanto	189.50t	187.50
J.P. Morgan	62.50	64.25
NCR	96.75	96.50
Nymex	125.50	124
Occid.Petr.	45	45.25
Pacific Gas	33.25	33.50
Pacific Telesis	70.50	70.50
Paramount	96.50	96
Pennzoil	129.50d	127.50d
Pepsico	96.75	96.50
Pfizer	102.50	104
Philip Morris	253.50	251
Phillips Petrol.	37	37.25

Bourse de Zurich

Procter & G.	194	193
Quantum Chem.	65.50	66
Rockwell	36.50d	36.25
Royal Bank Can.	63.50	62.50
Schlumberger	67.25	67.25
Sears Roebuck	74	74.50
Southwestern	88.75d	89.50
Squibb Corp.	180	177
Sun Co.	59.25	59.50
Tenneco	96d	95.50
Texaco	85.50	85.50
Texas Instr.	64	63.25
Transamerica	65.75d	65.50
Union Carbide	43.75	43.75
Unisys Corp.	35	36
United Tech.	88.50	88
US West	114	114
Walt Disney	53.50d	54d
USX Corp.	59.50	59
Wang Labor	10.50	10
Warner-Lambert	174	174
Waste Manag.	92.25	93.75
Woolworth	91.75d	95.25
Xerox	108.50	108.50
Zenith	28.75	28.25

ALLEMAGNE

28.07.	31.07.	
AEG	179	177d
ASKO p	754	753
BASF	245	244t
Bayer	254.50	254.50
BMW	520	518t
Commerzbank	230	225
Daimler-Benz	656	655
Dagussa	420	424
Deutsche Bank	581	585
Dresdner Bank	313	317
Hankel	467	471
Hoechst AG	255	253
Linde	661	663
Mannesmann	198.50	196t
Mercedes	513	510
Nixdorf	305	305t
RWE Stamm	278	276t
Schering	628	640
Siemens	524	524t
Thyssen	192.50	192
Veba	274	274.50
VW	385t	388

Les Fribourgeois battus à Château-d'Ex Mollet au bon moment

LUTTE
SUISSE

Bien que la pointe de la pyramide de l'élite fribourgeoise était engagée au Brünig, il restait suffisamment de bons lutteurs du canton parmi les participants à la fête alpestre de Château-d'Ex. La délégation fribourgeoise n'était-elle pas emmenée par les deux « fédéraux » Roland et André Riedo et Guido Sturny, vainqueur de deux fêtes à couronnes cette saison? Mais aucun membre du trio du club de la Singine n'est parvenu à accéder à la plus haute marche du podium. C'est le Vaudois Thomas Mollet qui leur souffla la victoire.

Néanmoins les frères Riedo et l'officier de Tavel se trouvent en confortable position au classement final.

Au terme des cinq passes, André Riedo figurait en tête avec 48.75 pts et mérita sa place de finaliste. A l'aube de la fête, il plaqua notamment un certain... Thomas Mollet avec un « dix » à la clef.

En finale, ce fut un nouvel affrontement entre le Vaudois et le Singinois qui dut s'incliner, après 8 minutes de combat, sur le brienz arrière de l'Aiglon.

Finale, le « fédéral » de Planfayon figure en quatrième position avec 57.50 pts et est précédé par son frère Roland et son copain de club Guido Sturny.

Guido Sturny?

Ce dernier – deuxième de la fête – ne concéda qu'un quart de point au vain-

queur. Le fromager de Tavel empocha quatre victoires, partagea logiquement l'enjeu de la deuxième passe avec le « fédéral » Alain Bifrare mais galvada sa chance de finaliste en cédant la moitié de l'enjeu (en quatrième passe) au Genevois Louis Boiron. Avec 58.00 pts, Sturny devance Roland Riedo d'un quart de point.

L'aîné du duo de « fédéraux » singinois partagea l'enjeu de la première passe avec Bifrare, empocha trois succès mais se vit fermer l'accès de la finale en gaspillant la moitié de l'enjeu de la cinquième passe où il se mesurait au Vaudois Altermatt.

Simon Bohnet surprend Martin Etter

Pour sa part, le jeune technicien Martin Etter se fit surprendre par Simon Bohnet en deuxième passe et la conséquence se traduisit par un 8.50 sur sa fiche individuelle. Il récolta bien deux notes maximales par la suite mais il offrit le billet de finaliste à Thomas Mollet en allant au dos en cinquième passe puis il s'imposa face au Bernois Ueli Steffen.

Légerement décroché, Daniel Brandt (Chiètres) acheva son parcours avec 56.50 pts (trois victoires, deux nuls et une défaite face à André Riedo), tandis que William Wyssmuller (Gruyère) comptabilisa un nombre de points identique et récolta aussi trois victoires, deux nuls et un échec (face au Bernois Steffen).

Sélectionné aussi pour Stans, Guy Perroud (Basse-Veveyse) fut plus discret avec ses 55.25 pts.

cir



Harry Knüssel (à droite) vainqueur contesté de la Fête du Brünig au détriment de Gabriel Yerly (à gauche). Keystone

Les explications de Roger Jungo après la Fête du Brünig «L'erreur avant la finale»

LUTTE
SUISSE

En passe finale de la Fête du Brünig, Harry Knüssel était déclaré vainqueur face au Fribourgeois Gabriel Yerly. Mais pour les 7000 spectateurs présents, Yerly n'avait touché la sciure que d'une épaule. Le jury en a décidé autrement. A cause de la rareté de l'événement, il paraît judicieux de consacrer un peu de temps à l'analyse. Nous l'avons effectuée en compagnie du chef technique romand Roger Jungo. Il vécut les péripéties de la finale du Brünig sous un angle particulier puisqu'il fut l'un des membres du jury de classement.

A notre première question de savoir si un tel événement s'était déjà produit, Roger Jungo rétorque: «Je me souviens que lors de la quatrième passe à la Fête fédérale de Schwytz en 1974, la victoire fut d'abord accordée à Hans Kopp face au roi Karl Meli. Le jury est revenu sur sa décision et les deux lutteurs ont poursuivi la passe». Ce qui ne fut pas le cas au Brünig puisque le roi Knüssel était déjà sous la douche (!) alors que Gabriel Yerly attendait son retour dans le rond de sciure.

Notre interlocuteur donne des précisions sur la chronologie des événements: «Nous avons discuté, de manière intensive, sur la décision prise par le jury de rond et nous nous sommes réunis au bureau pour passer au vote. Le bureau de vote était formé de trois membres de l'Innerschweiz, deux Bernois, un de la Nordost et moi-même. Le résultat? quatre voix contre trois s'exprimèrent en faveur du maintien de la victoire de Knüssel».

La pression du public

Tout en regrettant – comme les 7000 spectateurs d'ailleurs – qu'une finale d'une fête de cette envergure s'achève de la sorte, le chef technique romand déclare: «La plus grosse erreur fut commise avant la finale». C'est-à-dire? Il aurait fallu désigner un juré neutre pour le rond de sciure, soit un Bernois ou de la Nordost. Je partage cette erreur puisque j'appartenais au jury de classement». Mais pourquoi le vote est intervenu? «Sur la pression de la foule, indiscutablement. On ne pouvait pas rester inactif face à 7000 spectateurs mécontents de la décision prise par un juré qui décida, à tort il est vrai, de la victoire de Knüssel sur Gaby». Et d'ajouter: «Chacun peut se tromper, l'erreur est humaine mais elle aurait certainement été évitée avec un juré neutre».

C'est donc bien la pression – énorme – du public qui incita le jury de classement à outrepasser le règlement, comme le souligne Roger Jungo: «Lorsqu'un juré de rond – à tort ou à

raison – estime qu'un lutteur a gagné, la décision est irrévocable, même si les deux jurés de la table sont dans le doute». Et l'attitude d'Otto Brändli dans l'aventure? «Même en tant qu'obmann fédéral, il ne peut intervenir sur la décision du jury. Au Brünig, Otto Brändli a fait une remarque dans le sens qu'il souhaitait que la passe se poursuive car le public était visiblement insatisfait».

En général c'est dix mais...

Avec son total intermédiaire de 48.00 pts, et en gagnant la finale, Harry Knüssel aurait dû comptabiliser 58.00 pts mais la liste des résultats officiels mentionnait: 57.75 points. Un total identique à celui de Rolf Wehren qui devint covainqueur de la fête. N'est-ce pas une fleur qu'on distribue au champion romand pour compenser l'erreur dont fut victime Gaby Yerly? Roger Jungo refuse la notion de compromis: «C'est vrai que dans la majorité des finales on attribue la note dix mais l'article 14 du règlement technique ne précise pas qu'il faut attribuer un dix. D'un commun accord, les trois jurés peuvent très bien donner un 9.75 au vainqueur. Pour cela, il s'en référent au président du bureau de classement qui les informe avant la finale qu'ils peuvent attribuer, soit un dix, soit un 9.75, au vainqueur selon la façon dont celui-ci gagne sa passe». Et de s'empresser de préciser: «En aucun cas, le jury de classement ne peut modifier la note inscrite, à la table, sur la fiche des finalistes. Au Brünig, le 9.75 attribué à Knüssel fut inscrit sur sa fiche par les jurés de la table et non plus tard».

Si nous suivons la logique des techniciens, en la matière et en la circonstance, nous pouvons dire que Rolf Wehren est covainqueur du Brünig grâce à des conditions particulières. Celles-ci existent, le succès du boulanger d'Echarlens est tout à fait conforme au règlement en vigueur. Tant mieux pour lui et encore une fois bravo. Dans l'aventure du Brünig reste donc un seul lésé: c'est Gabriel Yerly. Il nous paraissait également judicieux de le relever à l'heure de l'analyse.

Seulement satisfait!

Reste le bilan sur le plan des résultats officiels pour les Fribourgeois. Un covainqueur (Wehren), un finaliste (Yerly), un troisième lutteur couronné (Jakob) et une révélation (Crausaz). Jamais, de mémoire d'homme, une performance d'ensemble aussi bonne ne fut réalisée par les Fribourgeois. Malgré cela, Roger Jungo ne tombe pas dans l'euphorie: «Certes, je suis heureux des trois couronnes obtenues et très content de l'attitude sportive de Gaby lors des événements de la finale mais sur le plan des résultats je suis satisfait, c'est tout».

Satisfait seulement? Le chef technicien romand rétorque: «Oui, c'est vrai nos lutteurs ont montré de belles choses mais tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup de réglages à effectuer. Je répète que le Brünig est une étape (importante) sur la route de Stans qui reste l'objectif numéro un de la saison». Et de conclure: «Après la fédérale, nous dresserons le bilan 1989». Les trente-quatre lutteurs romands sélectionnés pour Stans savent que leur chef technique est particulièrement exigeant. C'est à ce prix que s'obtiendront les lauriers les 19 et 20 août prochain.

Clovis Yerly

Julian Jackson par arrêt de l'arbitre

BOXE



Le boxeur des îles Vierges, Julian Jackson, a conservé son titre mondial des surweltes (version WBA) en battant l'Américain Terry Norris, par arrêt de l'arbitre à la 2^e reprise, à Atlantic City (New Jersey).

Jackson défendait son titre pour la troisième fois. Il compte désormais 38 victoires contre une défaite.

Jackson (28 ans) s'est débarrassé de son adversaire en quatre minutes et 25 secondes très exactement. Le tenant du titre s'est pourtant montré un peu lent dans le premier round, laissant Norris, beaucoup plus rapide, prendre le dessus. «J'étais trop détendu et je n'ai pas pu attaquer comme je le voulais», a déclaré Jackson.

Dans la deuxième reprise, le champion envoyait une droite puissante à la tête de son adversaire, suivi d'une série de gauche-droite qui ne laissait pas le choix à l'arbitre: c'était l'arrêt du combat après une minute et 35 secondes.

Nouvelles du monde de la boxe

● L'Américain Frankie Duarte, qui ne figure pas dans les dix premiers mondiaux, s'est vu proposer une chance mondiale à trois jours de son 35^e anniversaire. Il devrait en effet s'attaquer au titre mondial des poids super-coq (WBC) du Mexicain Daniel Zaragoza, le 31 août à Los Angeles. Zaragoza effectuera ensuite une défense de titre obligatoire en octobre, face au Sud-Coréen Seung-Hoon Lee.

● Le Portoricain Edwin Rosario, qui a récemment retrouvé sa couronne mondiale des poids légers (WBA), laissée vacante par Julio Cesar Chavez, pourrait en effectuer la première défense face à Wilfredo Gomez, ancien champion WBC. Ce combat pourrait avoir lieu en septembre ou octobre, à San Juan de Porto-Rico.

● Les Américains Michael Nunn, champion du monde des poids moyens (IBF) et Iran Barkley, son prochain challenger, sont à pied d'œuvre pour leur face-à-face du 14 août prochain, à Reno (Nevada). Nunn, vaincu en 33 combats, devrait rejoind-

re samedi prochain le site du combat où Barkley se trouve déjà. A la même affiche, le médaillé d'or de Séoul, le Kényan Robert Wangila, disputera son sixième combat pro chez les poids welters. Situation qui sera identique pour le poids mi-mouche Michael Carbajal, médaillé d'argent aux Jeux.

● Les médaillés d'or américains Andrew Maynard (mi-lourds) et Ray Mercer (lourds), invaincus en cinq et six combats professionnels, poursuivront leur campagne par une nouvelle étape, le 15 août. Maynard affrontera son compatriote Tracy Thomas tandis que Mercer sera opposé à Arthur Hall.

● «Je ne suis pas un fan des poids lourds», a récemment déclaré Mike Tyson, amateur des grands combats du passé qu'il a souvent visionnés. De son propre aveu, le «maître» de la catégorie-reine préfère les petits gabarits comme Joe Gans, Battling Nelson, Henry Armstrong. «Je suis fou de Ray Sugar Robinson», a ajouté le champion du monde des poids lourds. (Si)

GAGNÉ!

Sport-Toto

13	Pas atteint	Jackpot
12	3 x Fr.	12 792.60
11	31 x Fr.	1 238.—
10	463 x Fr.	82.90
Jackpot		120 000.—

Toto X

6	Pas atteint	Jackpot
5+	3 x Fr.	2 974.30
5	54 x Fr.	661.—
4	1 605 x Fr.	16.70
3	18 822 x Fr.	2.80
Jackpot		180 000.—

Loterie à numéros

6	Pas atteint	Jackpot
5+	2 x Fr.	185 973.10
5	38 x Fr.	22 381.20
4	4 135 x Fr.	50.—
3	89 966 x Fr.	6.—
Jackpot		1 500 000.—

Joker

6	1 x Fr.	912 148.50
5	4 x Fr.	10 000.—
4	27 x Fr.	1 000.—
3	305 x Fr.	100.—
2	3 079 x Fr.	10.—

LA PRESSE SUISSE EST INTERESSANTE A PLUS DE 264 TITRES.

FARNER PUBLICIS - FCB



Le Journal

Les pages de la vie.

Adresse de la rédaction, de l'éditeur et de l'imprimerie:
Case postale, CH-8001 Zürich, téléphone (01) 251 63 00, télex 816 433
Distribution à l'étranger: case postale, 8001 Zürich, télex 816 433
Règle des annonces: case postale, 8001 Zürich, télex 816 433
Abonnements en Suisse: téléphone (01) 251 63 00

Suisse Fr. 1.20

hfr.	50.-	111.1800.-	Tag. 250.-
dkr.	9.-	1248.940.-	Stk. 9.-
frs.	1.80	171.-	Fr. 160.-
ffr.	7.50	847.-	Kan. Inland
fl.	120.-	882.-	Fr. 178.-
z.	0.70	09.48.-	

Ihre Die intere

Briefadresse von Redaktion, Verlag und Druckerei:
Postfach, CH-8001 Zürich, Telefon (01) 251 63 00, Telex 816 433
Annoncenabteilung: Postfach, 8001 Zürich, Telex 816 433
Inlandabonnemente: Telefon (01) 251 63 00

© Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques / Association d'agences suisses de publicité

Ce ne sont pas moins de 264 titres de journaux qui, chaque jour et partout en Suisse, sont présents au petit déjeuner, à l'heure de la pause café, dans le train, dans l'avion ou après les heures de bureau. Huit Suisses sur dix lisent régulièrement un journal, ils consacrent en moyenne 45 minutes par jour à cette activité. Et nombre d'entre eux lisent même quotidiennement quatre journaux.

264 titres, toutes tendances politiques et toutes régions confondues,

garants de notre pluralisme et de nos singularités. Garants aussi de nos libertés et de notre indépendance. Ils reflètent toutes ces différences qui nous séparent et nous unissent.

Les Suisses sont conscients de la valeur de leur presse. Ils savent ce qu'elle représente et ce qu'elle leur apporte.

Si vous avez un produit ou un service à leur proposer, vous avez vous aussi la liberté de choisir entre 264 titres.

Le  Journal

Les pages de la vie.

Les chevaux suisses performants à Granges-sur-Marly Neuf sur douze aux Fribourgeois

La concurrence fut vive sur la belle place de concours à deux niveaux du Centre équestre de Granges-sur-Marly. Néanmoins, les Fribourgeois ont assuré de belle manière neuf victoires sur douze épreuves. Le Bullois Christian Imhof et la fine amazone vaudoise Jacqueline Théodoloz n'ont pas laissé échapper les épreuves principales décidées lors de deuxième barrages.



Eric Angéloz très régulier à Granges-sur-Marly.

Bruno Maillard

Le temps chaud et sec préoccupe également les organisateurs, le fond des places sur herbe se transformant gentiment de terre en béton. Le président du concours des Amis du manège de Granges-sur-Marly, Stefan Tresch, fut dans une situation plus confortable. La place de compétition est située sur deux niveaux, une légère pente sur herbe et le carré de sable, ce qui lui confère d'ailleurs son attrait particulier. Les pompiers de Pierrafortscha, responsables de la circulation, furent également de faction avec leur pompe à eau, non pour combattre le feu, heureusement, mais pour asperger régulièrement le carré de sable moyennant l'eau tirée du proche étang. C'est dans ces bonnes conditions que les nombreux concurrents ont évolué sur les attractifs parcours construits par Serge Jaquet et Louis Meunier.

Les épreuves R III et R II, disputées en deux séries, furent jumelées aux catégories M I et L II, ce qui amena plusieurs fines cravaches en pays fribourgeois et de ce fait de sérieux challengers pour les cavaliers du cru.

Hors de son fief, le Bullois Christian Imhof est revenu en force pour s'adjuger l'une des épreuves principales lors d'un deuxième barrage. Au contraire de la seconde série, la décision tomba entre trois concurrents. Imhof et l'indigène «Lupin III» ont d'emblée fixé la barre très haut. Laurence Dambach s'inclina au chrono et l'excellent quatrième de l'épreuve de chasse, le Zurichois Rolf Schlumpf, se fit éliminer. Cyril Thiébaud fut victime d'une faute lors du premier barrage et Sylviane Oberli abandonna. Georges Corminbœuf et «Zetor CH» se sont classés deux fois.

Quatre «nets»

La victoire du deuxième barrage fut convoitée par douze concurrents, dont quatre ont présenté un parcours net. La combattive Vaudoise Jacqueline Théodoloz fut de nouveau redoutable pour ne laisser aucune chance à Elisabeth Collaud, Alexandre Savary ou Doris Nicolet. Sa fille Nadège, très rapide lors de l'épreuve de chasse que s'adjugea le Moratois Heinz Schürch, fut créditée d'une faute, comme Romain Barras, en selle de sa seconde monture «Patton», Sandra Putallaz, vainqueur également d'une épreuve de barème C. René Ulrich, excellent quatrième à cette occasion, qualifia ensuite «Candy du Moulin CH» également pour le premier barrage.

Un beau trio

La première épreuve R II/L II fut l'apanage des Fribourgeois. Seule Anne Laubscher s'y glissa pour signer par la suite de nouveau un excellent résultat dans le barrage, comme Eric Angéloz. Ueli Hänni fut heureux de sa belle victoire en selle de «Galopin VIII» de l'élevage paternel, menant ainsi un beau trio de chevaux suisses, François Gisiger classant sa seconde monture également dans le barrage. Verena Berweger réussit un beau concours en gagnant une épreuve et en ne s'inclinant que devant Isabelle Gauderon dans le barrage. Gil Beutter parvint à présenter deux parcours nets avec «Nefertiti».

Roland Dedelley s'adjugea le R I, mais ses dauphins Bruno Altenburger et Fredi Hänni furent de nouveau présents lors du barrage que s'adjugea André Winiger.

Nicole Schraner fut dimanche la styliste du jour et Laurent Fasel s'adjugea le barrage de catégorie libre. Laetitia Rosset (Prez-vers-Noréaz) fut très régulière en signant deux cinquièmes rangs.

S.M.

Grandjean 3^e à Stockholm

Saut barème S/A au chrono: 1. Henk Van de Pol (Ho), Grey Hunter, 71"71. 2. Rudolf Letter (S), Goldprinz, 72"94. 3. Beat Grandjean (S), Chrissy, 73"74. 4. Harvey Smith (GB), Shining Example, 75"45. 5. Joe Turi (GB), Waysider, 75"68. 6. Franke Sloothaak (RFA), Clarence, 77"04.

Barème S avec chrono: 1. Dirk Schröder (RFA), Lacross, 0/41"29. 2. Hap Hansen (EU), Last Laff, 0/46"15. 3. Rudolf Letter (S), Cartier II, 0/51"66. 4. Hansueli Sprunger (S), Damokles, 4/41"03. 5. Marcel Dufour (Ho), Simply Magic, 4/42"52. 6. Joe Turi (GB), Country Classic Mark Two, 4/42"61. (Si)

Cat. RII/LII/A (2^e série): 1. Jeremy II, Verena Berweger (Schüpfen), 0/50,96. 2. Skywalker, Stéphanie Trisconi (Monthey), 0/54,49. 3. Mr. Harlem, Jacqueline Fessmann (Chiètres), 0/54,66. 4. Backgammon, Pascal Sarrasin (Fully), 0/55,94. 5. Domingo, Louis Zahno (Schmitten), 0/56,67.

Cat. RII/LII/A avec barrage (1^{re} série): 1. Galopin VIII CH, Ueli Haenni (Prez-vers-Noréaz), 0/0/36,23. 2. Asco III CH, Pierre Badoux (Apples), 0/0/38,50. 3. Deborah II CH, François Gisiger (Morlon), 0/0/38,99. 4. Miss Shanon, Anne Laubscher (Puidoux), 0/4/39,60. 5. Lucky IV, Eric Angéloz (Lossy), 0/4/40,24.

Cat. RII/LII/A avec barrage (2^e série): 1. Pomme d'Api, Isabelle Gauderon (Faoug), 0/0/35,75. 2. Jeremy II, Verena Berweger (Schüpfen), 0/0/35,95. 3. Domingo, Louis Zahno (Schmitten), 0/0/36,57. 4. Bonny Pride, Murielle Petitjean (Monthey), 0/0/36,76. 5. Nefertiti, Gil Beutter (Montagny-les-Monts), 0/0/37,68.

Cat. RI/A: 1. Abanda, Roland Dedelley (Estavayer-le-Lac), 0/50,84. 2. Life Star, Bruno Altenburger (Givisiez), 0/53,76. 3. Pimpernel, Fredi Hänni (Prez-vers-Noréaz), 0/54,91.

Cat. RI/A avec barrage: 1. Falone, André Winiger (Corserey), 0/0/36,99. 2. Fabian III CH, Franz Emmenegger (Saint-Ours), 0/0/38,15. 3. Life Star, Bruno Altenburger (Givisiez), 0/0/39,44.

Cat. Libre, épreuve de style: 1. Jeckil, Nicole Schraner (Corminbœuf), 51 points. 2. Ophélie des Brumes, Doris Wild (Fribourg), 50. 3. Annabelle CH, Andrea Portmann (Schmitten), 48,5.

Cat. Libre/A avec barrage: 1. Ayouga CH, Laurent Fasel (Vuissens), 0/0/29,28. 2. Phénicia, Nicole Barmaverain (Léchelles), 0/0/29,64. 3. Indian Summer, Nadine Spörri (Ittigen), 0/0/30,44.

RÉSULTATS

Cat. RIII/MI/C (1^{re} série): 1. Iorga le Rouge, Sandra Putallaz (Versoix) 49,49. 2. Quälgeist CH, Hans Bienz (Neuenegg), 50,76. 3. Alligator CH, Ernst Beer (Langnau), 51,77. 4. Wapsipinicon, Rolf Schlumpf (Küsnacht), 53,83. 5. Indian Summer, Denise Spörri (Ittigen), 55,27. 6. Zetor CH, Georges Corminbœuf (Ménières), 55,97.

Cat. RIII/MI/C (2^e série): 1. Fango II CH, Heinz Schürch (Morat), 50,83. 2. Asello CH, Hansjörg Frey (Berne), 51,51. 3. Monodie, Nadège Théodoloz (L'Isle), 52,09. 4. Candy du Moulin, René Ulrich (Prez-vers-Noréaz), 53,22. 5. Lors-Ami, Magali Laub (Saint-Légier), 53,76. 6. Trois Trèfles, Martine von der Weid (Granges-Marly), 53,83.

Cat. RIII/MI/A avec 2 barrages (1^{re} série): 1. Lupin III CH, Christian Imhof (Bulle), 0/0/0/36,84. 2. Honey Drop, Laurence Dambach (Echichens), 0/0/0/41,24. 3. Wapsipinicon, Rolf Schlumpf (Küsnacht), 0/0/0/40,68. 2. Oria CH, Elisabeth Collaud (Saint-Aubin), 0/0/0/42,01. 3. Wanda VIII CH, Alexandre Savary (Riaz), 0/0/0/45,08. 4. Cassius, Doris Nicolet (Sierre), 0/0/0/46,70. 5. Monodie, Nadège Théodoloz (L'Isle), 0/0/4/36,43. 6. Patton, Romain Barras (Lossy), 0/0/4/37,60.

Cat. RII/LII/A (1^{re} série): 1. Cato III, Urban Riedo (Guin), 0/47,00. 2. Dolores, Eric Angéloz (Lossy), 0/47,34. 3. Red Run IV, Pierre Brahier (Corminbœuf), 0/47,66. 4. Miss Shanon, Anne Laubscher (Puidoux), 0/47,87. 5. Askai, Jérôme Delabays (Fribourg), 0/49,36.

Le saut en hauteur vers les 2 m 50 L'époque des géants

Le Cubain Javier Sotomayor, en franchissant 2 m 44 en hauteur samedi à San Juan de Porto Rico, a établi un record historique pour le monde anglo-saxon, en devenant le premier homme à passer huit pieds (2,4348 m) et s'est ainsi rapproché de la barrière des 2 m 50. Depuis les 2 mètres de George Horine en 1912, le record du monde du saut en hauteur a progressé régulièrement – contrairement à celui de la longueur par exemple – mais grâce à plusieurs «révolutions». Car si sauter est un geste naturel, la technique de franchissement de la barre a connu des progrès importants.



Après Horine, son compatriote Lester Steers, premier sauteur à 2 m 10 en 1941, utilise le rouleau costal et réussit même officieusement les 7 pieds (2,1336 m). Le premier à passer officiellement cette marque mythique pour les Anglo-Saxons est l'Américain Charles Dumas en 1956. L'époque est alors au rouleau ventral dont le grand maître, le Soviétique Valeri Brumel, portera le record du monde de 2 m 23 en 1961, à 2 m 28 en 1963, avant d'être stoppé par un accident de moto.

Fosbury révolutionne

Mais c'est l'Américain Dick Fosbury qui va révolutionner la discipline à la fin des années 60 en perfectionnant le saut qui porte son nom: le fosbury flop. Fosbury passe la barre sur le dos en se retournant, après une course d'élan en arc de cercle. Champion olympique en 1968, il ne détiendra jamais le record du monde mais a bouleversé le saut en hauteur.

Cette technique est aujourd'hui adoptée par 95 pour cent des sauteurs dans le monde. Elle permet de mieux utiliser la vitesse de la course d'élan. Le meilleur sauteur des années 70, l'Américain Dwight Stones, franchit ainsi 2 m 30 en 1973 dans ce style et est le

premier spécialiste de cette technique à détenir le record du monde. Et depuis cette date, huit des neuf athlètes ayant battu le record – le météore soviétique Vladimir Yatchenko est l'exception – ont utilisé le fosbury.

Le fosbury demande des qualités particulières et la hauteur est devenue aujourd'hui une spécialité de géants élanés. L'Allemand de l'Ouest Dietmar Moegenburg, champion olympique à Los Angeles, mesure 2 m 01; le Suédois Patrick Sjoeborg, prédécesseur de Sotomayor sur les tablettes, et le champion cubain culminent, eux, respectivement à 2 mètres et 1 m 95. Et aujourd'hui, la barrière des 2 m 50, qui paraissait difficilement approchable à court terme, pourrait bien tomber avant l'an 2000 sous l'assaut des nouveaux géants dont Sotomayor est, à 22 ans, le chef de file.

Les barrières historiques

2 m 00: George Horine (EU) le 18.5.12 à Palo Alto. 2 m 10: Lester Steers (EU) le 17.6.41 à Los Angeles (2 m 11). 7 pieds: Charles Dumas (EU) le 29.6.56 à Los Angeles (2 m 15). 2 m 20: John Thomas (EU) le 1.7.60 à Palo Alto (2 m 22). 2 m 30: Dwight Stones (EU) le 11.7.73 à Munich. 2 m 40: Rudolf Povarnitsine (URSS) le 11.8.85 à Donetsk. 8 pieds: Javier Sotomayor (Cuba) le 29.7.89 à San Juan (2 m 44).



Mais où s'arrêtera Sotomayor?

AP

Les Fribourgeois discrets à Jona

Neuf Fribourgeois ont participé dimanche à Jona au 4^e meeting de la saison comptant pour la Coupe de Suisse. Ils ont toutefois été assez discrets dans leurs performances, même si certains ont confirmé leurs meilleurs résultats de la saison.

Chez les dames, Sylvia Aeby a été créditée de 12"31 sur 100 m et de 24"96 sur 200 m, alors que Andrea Hayoz s'est contentée de 11"20"91 sur 3000 m et Daniela Hayoz de 10 m 93 au poids.

Chez les messieurs, les courses ont vu Marius Kaeser réussir 11"16 sur 100 m avec un fort vent contraire, le cadet Manfred Risse 12"17 sur 100 m et 23"56 sur 200 m et Beat Repond 1'53"91 sur 800 m soit à 63 centièmes de son meilleur temps. Norbert Hofstetter s'est aussi approché de ses performances de la saison avec 14 m 62 au poids (à 7 centimètres) et avec 49 m 14 au disque. Les jeunes Philippe Chassot (1 m 90 en hauteur) et Gregory Wiesner (53 m 88 au javelot) espéraient certainement faire mieux dans leur discipline.

Clément 2^e vétéran en France

Le Brocois Jean-Claude Clément s'est mis en évidence à deux reprises

dans des épreuves de montagne en France. Il a pris la 2^e place de la catégorie des vétérans II à la Crête des Voirons et à la Salette. Dans cette dernière épreuve, il n'a été battu que de dix secondes par René Dumas de Villarboud, qui est 10^e vétéran I. Quant à Georges Dupont de Fribourg, il a également terminé ces deux courses et encore pris la 2^e place chez les vétérans III lors du Trophée des crêtes du pays bavois.

M. Bt

Johnson «Jamaïcain»?

Ben Johnson, champion olympique déchu du 100 m à Séoul, en septembre dernier, a déclaré qu'il aimerait porter les couleurs de la Jamaïque, lorsque sa suspension de deux ans aura pris fin. Originaire de cette île des Grandes Antilles, Ben Johnson avait couru pour le Canada aux JO 1988.

Johnson risque, cependant, bien de prendre ses désirs pour des réalités. En effet, Teddy McCook, président de l'Association d'athlétisme jamaïcaine, a rendu attentif à un paragraphe en vigueur dans sa fédération: ainsi, aucun athlète reconnu coupable de s'être dopé ne peut concourir pour la Jamaïque. (Si)

Le calendrier des huit groupes de 4^e ligue

27 août 1989

Groupe 1

Semsaies II-Romont II
Billens I-Rue I
Bossonnens I-Remaufens I
Mézières I-Le Crêt II
Vuisternens-dt-Rt II-Porsel I
Siviriez II-Promasens I

Groupe 2

Enney I-Corbières I
Gruyères I-Vaulruz I
La Tour II-Grandvillard II
Charmey I-Vuadens I
Riaz I-Le Pâquier I
Echarlens I-Broc II

Groupe 3

Ecuvillens I-Vuisternens-Ogoz I
Pont-la-Ville I-Sorens I
Marly III-Corpataux/Rossens I
Le Mouret II-Farvagny II
Gumefens I-La Roche I
Chénens/Autigny Ib-Ep./Arconciel II

Groupe 4

Matran I-Chénens/Autigny Ia
Villars II-Villarimboud I
Cottens I-Middes I
Estavayer-Gibloux I-Neyruz I
Villaz I-Richemond II
Prez/Grandsivaz Ila-Noréaz/Rosé II

Groupe 5

St-Ours I-Heitenried II
Dirlaret II-Planfayon II
Schmittens II-Brünisried I
Bösingen I-St-Antoine Ia
St-Sylvestre I-Cormondes Ia

Groupe 6

Courgevaux I-Guin III
St-Antoine Ib-Cressier I
Etoile Sports I-Schoenberg I
Vully II-Courtepin Ila
Tavel II-Ueberstorff IIb

Groupe 7

Domdidier II-Belfaux II
Courtepin IIb-Portalban II
Grolley I-Misery/Courtion I
Léchelles I-Gletterens I
St-Aubin II-Beauregard III

Groupe 8

Bussy I-Montagny II
Cheyres I-Estavayer-le-Lac II
Cugy II-Fétygny II
Surpierre I-US Cheiry/Villen. I
Aumont I-Morens I

3 septembre 1989

Groupe 1

Romont II-Promasens I
Porsel I-Siviriez II
Le Crêt II-Vuisternens-dt-Rt II
Remaufens I-Mézières I
Rue I-Bossonnens I
Semsaies II-Billens I

Groupe 2

Corbières I-Broc II
Le Pâquier I-Echarlens I
Vuadens I-Riaz I
Grandvillard II-Charmey I
Vaulruz I-La Tour II
Enney I-Gruyères I

Groupe 3

Vuisternens-Ogoz I-Ep./Arconciel II
La Roche I-Chénens/Autigny Ib
Farvagny II-Gumefens I
Corpataux/Rossens I-Le Mouret II
Sorens I-Marly III
Ecuvillens I-Pont-la-Ville

Groupe 4

Chénens/Autigny Ia-Noréaz/Rosé II
Richemond II-Prez/Grandsivaz Ila
Neyruz I-Villaz I
Middes I-Estavayer-Gibloux I
Villarimboud I-Cottens I-
Matran I-Villars II

Groupe 5

St-Antoine Ia-St-Sylvestre I
Brünisried I-Bösingen I
Planfayon II-Schmittens II
Heitenried II-Dirlaret II
Ueberstorff Ila-St-Ours I

Groupe 6

Courtepin Ila-Tavel II
Schoenberg I-Vully II
Cressier I-Etoile Sports I
Guin III-St-Antoine Ib
Cormondes Ib-Courgevaux I

Groupe 7

Gletterens I-St-Aubin II
Misery/Courtion I-Léchelles I
Portalban II-Grolley I
Belfaux II-Courtepin IIb
Givisiez II-Domdidier II

Groupe 8

US Cheiry/Villen. I-Aumont I
Fétygny II-Surpierre I
Estavayer-le-Lac II-Cugy II
Montagny II-Cheyres I
Prez/Grandsivaz Ila-Bussy I

10 septembre 1989

Groupe 1

Billens I-Romont II
Bossonnens I-Semsaies II
Mézières I-Rue I
Vuisternens-dt-Rt II-Remaufens I
Siviriez II-Le Crêt II
Promasens I-Porsel I

Groupe 2

Gruyères I-Corbières I
La Tour II-Enney I
Charmey I-Vaulruz I
Riaz I-Grandvillard II
Echarlens I-Vuadens I
Broc II-Le Pâquier I

Groupe 3

Pont-la-Ville I-Vuisternens-Ogoz I
Marly III-Ecuvillens I
Le Mouret II-Sorens I
Gumefens I-Corpataux/Rossens I
Chénens/Autigny Ib-Farvagny II
Ep./Arconciel II-La Roche I

Groupe 4

Villars II-Chénens/Autigny Ia
Cottens I-Matran I
Estavayer-Gibloux I-Villarimboud I
Villaz I-Middes I
Prez/Grandsivaz Ila-Neyruz I
Noréaz/Rosé II-Richemond II

Groupe 5

Dirlaret II-Ueberstorff Ila
Schmittens II-Heitenried II
Bösingen I-Planfayon II
St-Sylvestre I-Brünisried I
Cormondes Ia-St-Antoine Ia

Groupe 6

St-Antoine Ib-Cormondes Ib
Etoile Sports I-Guin III
Vully II-Cressier I
Tavel II-Schoenberg I
Ueberstorff IIb-Courtepin Ila

Groupe 7

Courtepin IIb-Givisiez II
Grolley I-Belfaux II
Léchelles I-Portalban II
St-Aubin II-Misery/Courtion I
Beauregard III-Gletterens I

Groupe 8

Cheyres I-Prez/Grandsivaz Ila
Cugy II-Montagny II
Surpierre I-Estavayer-le-Lac II
Aumont I-Fétygny II
Morens I-US Cheiry/Villen. I

16 septembre 1989

Groupe 1

Romont II-Porsel I
Le Crêt II-Promasens I
Remaufens I-Siviriez II
Rue I-Vuisternens-dt-Rt II
Semsaies II-Mézières I
Billens I-Bossonnens I

Groupe 2

Corbières I-Le Pâquier I
Vuadens I-Broc II
Grandvillard II-Echarlens I
Vaulruz I-Riaz I
Enney I-Charmey I
Gruyères I-La Tour II

Groupe 3

Vuisternens-Ogoz I-La Roche I
Farvagny II-Ep./Arconciel II
Corpataux/Rossens I-
Chénens/Autigny Ib
Sorens I-Gumefens I
Ecuvillens I-Le Mouret II
Pont-la-Ville I-Marly III

Groupe 4

Chénens/Autigny Ia-Richemond II
Neyruz I-Noréaz/Rosé II
Middes I-Prez/Grandsivaz Ila
Villarimboud I-Villaz I
Matran I-Estavayer-Gibloux I
Villars II-Cottens I

Groupe 5

Brünisried I-Cormondes Ia
Planfayon II-St-Sylvestre I
Heitenried II-Bösingen I
Ueberstorff Ila-Schmittens II
St-Ours I-Dirlaret II

Groupe 6

Schoenberg I-Ueberstorff IIb
Cressier I-Tavel II
Guin III-Vully II
Cormondes Ib-Etoile Sports I
Courgevaux I-St-Antoine Ib

Groupe 7

Misery/Courtion I-Beauregard III
Portalban II-St-Aubin II
Belfaux II-Léchelles I
Givisiez II-Grolley I
Domdidier II-Courtepin IIb

Groupe 8

Fétygny II-Morens I
Estavayer-le-Lac II-Aumont I
Montagny II-Surpierre I
Prez/Grandsivaz Ila-Cugy II
Bussy I-Cheyres I

24 septembre 1989

Groupe 1

Bossonnens I-Romont II
Mézières I-Billens I
Vuisternens-dt-Rt II-Semsaies II
Siviriez II-Rue I
Promasens I-Remaufens I
Porsel I-Le Crêt II

Groupe 2

La Tour II-Corbières I
Charmey I-Gruyères I
Riaz I-Enney I
Echarlens I-Vaulruz I
Broc II-Grandvillard II
Le Pâquier I-Vuadens I

Groupe 3

Marly III-Vuisternens-Ogoz I
Le Mouret II-Pont-la-Ville I
Gumefens I-Ecuvillens I
Chénens/Autigny Ib-Sorens I
Ep./Arconciel II-
Corpataux/Rossens I
La Roche I-Farvagny II

Groupe 4

Cottens I-Chénens/Autigny Ia
Estavayer-Gibloux I-Villars II
Villaz I-Matran I
Prez/Grandsivaz Ila-Villarimboud I
Noréaz/Rosé II-Middes I
Richemond II-Neyruz I

Groupe 5

Schmittens II-St-Ours I
Bösingen I-Ueberstorff Ila
St-Sylvestre I-Heitenried II
Cormondes Ia-Planfayon II
St-Antoine Ia-Brünisried I

Groupe 6

Etoile Sports I-Courgevaux I
Vully II-Cormondes Ib
Tavel II-Guin III
Ueberstorff IIb-Cressier I
Courtepin Ila-Schoenberg I

Groupe 7

Grolley I-Domdidier II
Léchelles I-Givisiez II
St-Aubin II-Belfaux II
Beauregard III-Portalban II
Gletterens I-Misery/Courtion I

Groupe 8

Cugy II-Bussy I
Surpierre I-Prez/Grandsivaz Ila
Aumont I-Montagny II
Morens I-Estavayer-le-Lac II
US Cheiry/Villen. I-Fétygny II

1^{er} octobre 1989

Groupe 1

Promasens I-Romont II
Siviriez II-Porsel I
Vuisternens-dt-Rt II-Le Crêt II
Mézières I-Remaufens I
Bossonnens I-Rue I
Billens I-Semsaies II

Groupe 2

Corbières I-Vuadens I
Grandvillars II-Le Pâquier I
Vaulruz I-Broc II
Enney I-Echarlens I
Gruyères I-Riaz I
La Tour II-Charmey I

Groupe 3

Vuisternens-Ogoz I-Farvagny II
Corpataux/Rossens I-La Roche I
Sorens I-Ep./Arconciel II
Ecuvillens I-Chénens/Autigny Ib
Pont-la-Ville I-Gumefens I
Marly III-Le Mouret II

Groupe 4

Chénens/Autigny Ia-Neyruz I
Middes I-Richemond II
Villarimboud I-Noréaz/Rosé II
Matran I-Prez/Grandsivaz Ila
Villars II-Villaz I
Cottens I-Estavayer-Gibloux I

Groupe 5

Planfayon II-St-Antoine Ia
Heitenried II-Cormondes Ia
Ueberstorff Ila-St-Sylvestre I
St-Ours I-Bösingen I
Dirlaret II-Schmittens II

Groupe 6

Cressier I-Courtepin Ila
Guin III-Ueberstorff IIb
Cormondes Ib-Tavel II
Courgevaux I-Vully II
St-Antoine Ib-Etoile Sports I

Groupe 7

Portalban II-Gletterens I
Belfaux II-Beauregard III
Givisiez II-St-Aubin II
Domdidier II-Léchelles I
Courtepin IIb-Grolley I

Groupe 8

Estavayer-Lac II-US Cheiry/Villen. I
Montagny II-Morens I
Prez/Grandsivaz Ila-Aumont I
Bussy I-Surpierre I
Cheyres I-Cugy II

8 octobre 1989

Groupe 1

Mézières I-Romont II
Vuisternens-dt-Rt II-Bossonnens I
Siviriez II-Billens I
Promasens I-Semsaies II
Porsel I-Rue I
Le Crêt II-Remaufens I

Groupe 2

Charmey I-Corbières I
Riaz I-La Tour II
Echarlens I-Gruyères I
Broc II-Enney I
Le Pâquier I-Vaulruz I
Vuadens I-Grandvillard II

Groupe 3

Le Mouret II-Vuisternens-O. I
Gumefens I-Marly II
Chénens-Autigny Ib-Pont-la-Ville I
Ependes-Arconciel II-Ecuvillens I
La Roche I-Sorens I
Farvagny II-Corpataux-Rossens I

Groupe 4

Estavayer-Gibloux I-
Chénens-Autigny Ia
Villaz I-Cottens I
Prez/Grandsivaz Ila-Villars II
Noréaz-Rosé II-Matran I
Richemond II-Villarimboud I
Neyruz I-Middes I

Groupe 5

Boesingen I-Dirlaret II
St-Sylvestre I-St-Ours I
Cormondes Ia-Ueberstorff Ila
St-Antoine Ia-Heitenried II
Brünisried I-Planfayon II

Groupe 6

Vully II-St-Antoine Ib
Tavel II-Courgevaux I
Ueberstorff IIb-Cormondes Ib
Courtepin Ila-Guin III
Schoenberg I-Cressier I

Groupe 7

Léchelles I-Courtepin IIb
St-Aubin II-Domdidier II
Beauregard III-Givisiez II
Gletterens I-Belfaux II
Misery/Courtion I-Portalban II

Groupe 8

Surpierre I-Cheyres I
Aumont I-Bussy I
Morens I-Prez/Grandsivaz Ila
US Cheiry-Villen. I-Montagny II
Fétygny II-Estavayer-le-Lac II

15 octobre 1989

Groupe 1

Romont II-Remaufens I
Rue I-Le Crêt II
Semsaies II-Porsel I
Billens I-Promasens I
Bossonnens I-Siviriez II
Mézières I-Vuisternens-dt-Rt II

Groupe 2

Corbières I-Grandvillard II
Vaulruz I-Vuadens I
Enney I-Le Pâquier I
Gruyères I-Broc II
La Tour II-Echarlens I
Charmey I-Riaz I

Groupe 3

Vuisternens-Ogoz I-
Corpataux-Rossens I
Sorens I-Farvagny II
Ecuvillens I-La Roche I
Pont-la-Ville I-Ependes-Arconciel II
Marly III-Chénens-Autigny Ib
Le Mouret II-Gumefens I

Groupe 4

Chénens-Autigny Ia-Middes I
Villarimboud I-Neyruz I
Matran I-Richemond II
Villars II-Noréaz-Rosé II
Cottens I-Prez/Grandsivaz Ila
Estavayer-Gibloux I-Villaz I

Groupe 5

Heitenried II-Brünisried I
Ueberstorff Ila-St-Antoine Ia
St-Ours I-Cormondes Ia
Dirlaret II-St-Sylvestre I
Schmittens II-Boesingen I

Groupe 6

Guin III-Schoenberg I
Cormondes Ib-Courtepin Ila
Courgevaux I-Ueberstorff IIb
St-Antoine Ib-Tavel II
Etoile Sports I-Vully II

Groupe 7

Belfaux II-Misery/Courtion I
Givisiez II-Gletterens I
Domdidier II-Beauregard III
Courtepin IIb-St-Aubin II
Grolley I-Léchelles I

Groupe 8

Montagny II-Fétygny II
Prez-Grandsivaz Ila-
US Cheiry-Villen. I
Bussy I-Morens I
Cheyres I-Aumont I
Cugy II-Surpierre I

22 octobre 1989

Groupe 1

Vuisternens-dt-Rt II-Romont II
Siviriez II-Mézières I
Promasens I-Bossonnens I
Porsel I-Billens I
Le Crêt II-Semsaies II
Remaufens I-Rue I

Groupe 2

Riaz I-Corbières I
Echarlens I-Charmey I
Broc II-La Tour II
Le Pâquier I-Gruyères I
Vuadens I-Enney I
Grandvillard II-Vaulruz I

Groupe 3

Gumefens I-Vuisternens-Ogoz I
Chénens-Autigny Ib-Le Mouret II
Ependes-Arconciel II-Marly III
La Roche I-Pont-la-Ville I
Farvagny II-Ecuvillens I
Corpataux-Rossens I-Sorens I

Groupe 4

Villaz I-Chénens-Autigny Ia
Prez/Grandsivaz Ila-
Estavayer-Gibloux I
Noréaz-Rosé II-Cottens I
Richemond II-Villars II
Neyruz I-Matran I
Middes I-Villarimboud I

Groupe 5

St-Sylvestre I-Schmittens II
Cormondes Ia-Dirlaret II
St-Antoine Ia-St-Ours I
Brünisried I-Ueberstorff Ila
Planfayon II-Heitenried II

Groupe 6

Tavel II-Etoile Sports I
Ueberstorff IIb-St-Antoine Ib
Courtepin Ila-Courgevaux I
Schoenberg I-Cormondes Ib
Cressier I-Guin III

Groupe 7

St-Aubin II-Grolley I
Beauregard III-Courtepin IIb
Gletterens I-Domdidier II
Misery/Courtion I-Givisiez II
Portalban II-Belfaux II

Groupe 8

Aumont I-Cugy II
Morens I-Cheyres I
US Cheiry-Villen. I-Bussy I
Fétygny II-Prez/Grandsivaz Ila
Estavayer-le-Lac II-Montagny II

29 octobre 1989

Groupe 1

Romont II-Rue I
Semsaies II-Remaufens I
Billens I-Promasens I
Bossonnens I-Porsel I
Mézières I-Promasens I
Vuisternens-dt-Rt II-Siviriez II

Groupe 2

Corbières I-Vaulruz I
Enney I-Grandvillard II
Gruyères I-Vuadens I
La Tour II-Le Pâquier I
Charmey I-Broc II
Riaz I-Echarlens I

Groupe 3

Vuisternens-Ogoz I-Sorens I
Ecuvillens I-Corpataux-Rossens I
Pont-la-Ville I-Farvagny II
Marly III-La Roche I
Le Mouret II-Ependes-Arconciel II
Gumefens I-Chénens-Autigny Ib

Groupe 4

Chénens-Autigny Ia-Villarimboud I
Matran I-Middes I
Villars II-Neyruz I
Cottens I-Richemond II
Estavayer-Gibloux I-Noréaz-Rosé II
Villaz I-Prez/Grandsivaz Ila

Groupe 5

Ueberstorff Ila-Planfayon II
St-Ours I-Brünisried I
Dirlaret II-St-Antoine Ia
Schmittens II-Cormondes Ia
Boesingen I-St-Sylvestre I

Groupe 6

Cormondes Ib-Cressier I
Courgevaux I-Schoenberg I
St-Antoine Ib-Courtepin Ila
Etoile Sports I-Ueberstorff IIb
Vully II-Tavel II

Groupe 7

Givisiez II-Portalban II
Domdidier II-Beauregard III
Courtepin IIb-Gletterens I
Grolley I-Beauregard III
Léchelles I-St-Aubin II

Groupe 8

Prez/Grandsivaz Ila-Estav. -le-Lac II
Bussy I-Fétygny II
Cheyres I-US Cheiry-Villen. I
Cugy II-Morens I
Surpierre I-Aumont I





Bruno Maillard

Suite du calendrier de 4^e ligue

5 novembre 1989

Groupe 1

Siviriez II-Romont II
Promasens I-Vuisternens-dt-R. II
Porsel I-Mézières I
Le Crêt II-Bossonnens I
Remaufens I-Billens I
Rue I-Semsaes II

Groupe 2

Echarlens I-Corbières I
Broc II-Riaz I
Le Pâquier I-Charmey I
Vuadens I-La Tour II
Grandvillard II-Gruyères I
Vaulruz I-Enney I

Groupe 3

Chénens-Autigny Ib-Vuisternens-O. I
Ependes-Arconciel II-Gumefens I
La Roche I-Le Mouret II
Farvagny II-Marly III
Corpataux-Rossens I-Pont-la-Ville I
Sorens I-Ecuvillens I

Groupe 4

Prez/Grandsivaz Ila-Chénens-Autigny Ia
Noréaz-Rosé II-Villars I
Richemond II-Estavayer-Gibloux I
Neyruz I-Cottens I
Middes I-Villars II
Villarimboud I-Matran I

Groupe 5

Cormondes Ia-Boesingen I
St-Antoine Ia-Schmitt II
Brünisried I-Dirlaret II
Planfayon II-St-Ours I
Heitenried II-Ueberstorf Ila

Groupe 6

Ueberstorf Iib-Vully II
Courtepin Ila-Etoile Sports I
Schoenberg I-St-Antoine Ib
Cressier I-Courgevaux I
Guin III-Cormondes Ib

Groupe 7

Beauregard III-Léchelles I
Gletterens I-Grolley I
Misery/Courtion I-Courtepin Iib
Portalban II-Domdidier II
Belfaux II-Givisiez II

Groupe 8

Morens I-Surpierre I
US Cheiry-Villen. I-Cugy II
Fétigny II-Cheynes I
Estavayer-le-Lac II-Bussy I
Montagny II-Prez/Grandsivaz Iib

12 novembre 1989

Groupe 1

Romont II-Semsaes II
Rue I-Billens I
Remaufens I-Bossonnens I
Le Crêt II-Mézières I
Porsel I-Vuisternens-dt-R. II
Promasens I-Siviriez II

Groupe 2

Corbières I-Enney I
Vaulruz I-Gruyères I
Grandvillard II-La Tour II
Vuadens I-Charmey I
Le Pâquier I-Riaz I
Broc II-Echarlens I

Groupe 3

Vuisternens-O. I-Ecuvillens I
Sorens I-Pont-la-Ville I
Corpataux-Rossens I-Marly III
Farvagny II-Le Mouret II
La Roche I-Gumefens I
Ependes-Arconciel II-Chénens-Autigny Iib

Groupe 4

Chénens-Autigny Ia-Matran I
Villarimboud I-Villars II
Middes I-Cottens I
Neyruz I-Estavayer-Gibloux I
Richemond II-Villaz I
Noréaz-Rosé II-Prez/Grandsivaz Ila

Groupe 5

Heitenried II-St-Ours I
Planfayon II-Dirlaret II
Brünisried I-Schmitt II
St-Antoine Ia-Boesingen I
Cormondes Ia-St-Sylvestre I

Groupe 6

Guin III-Courgevaux I
Cressier I-St-Antoine Ib
Schoenberg I-Etoile Sports I
Courtepin Ila-Vully II
Ueberstorf Iib-Tavel II

Groupe 7

Belfaux II-Domdidier II
Portalban II-Courtepin Iib
Misery/Courtion I-Grolley I
Gletterens I-Léchelles I
Beauregard III-St-Aubin II

Groupe 8

Montagny II-Bussy I
Estavayer-le-Lac II-Cheynes I
Fétigny II-Cugy II
US Cheiry-Villen. I-Surpierre I
Morens I-Aumont I

19 novembre 1989

Groupe 1

Promasens I-Romont II
Siviriez II-Porsel I
Vuisternens-dt-R. II-Le Crêt II
Mézières I-Remaufens I
Bossonnens I-Rue I
Billens I-Semsaes II

Groupe 2

Broc II-Corbières I
Echarlens I-Le Pâquier I
Riaz I-Vuadens I
Charmey I-Grandvillard II
La Tour II-Vaulruz I
Gruyères I-Enney I

Groupe 3

Ependes-Arconciel II-Vuisternens-O. I
Chénens-Autigny Ib-La Roche I
Gumefens I-Farvagny II
Le Mouret II-Corpataux-Rossens I
Marly III-Sorens I
Pont-la-Ville I-Ecuvillens I

Groupe 4

Noréaz-Rosé II-Chénens-Autigny Ia
Prez/Grandsivaz Ila-Richemond II
Villaz I-Neyruz I
Estavayer-Gibloux I-Middes I
Cottens I-Villarimboud I
Villars II-Matran I

Groupe 5

St-Sylvestre I-St-Antoine Ia
Boesingen I-Brünisried I
Schmitt II-Planfayon II
Dirlaret II-Heitenried II
St-Ours I-Ueberstorf Ila

Groupe 6

Tavel II-Courtepin Ila
Vully II-Schoenberg I
Etoile Sports I-Cressier I
St-Antoine Ib-Guin III
Courgevaux I-Cormondes Ib

Groupe 7

St-Aubin II-Gletterens I
Léchelles I-Misery/Courtion I
Grolley I-Portalban II
Courtepin Iib-Belfaux II
Domdidier II-Givisiez II

Groupe 8

Aumont I-US Cheiry-Villen. I
Surpierre I-Fétigny II
Cugy II-Estavayer-le-Lac II
Cheynes I-Montagny II
Bussy I-Prez/Grandsivaz Iib

Entre Senna et Prost à Hockenheim Grand affrontement

AUTO-MOBILISME

Cette fois, le duel a bien eu lieu. Le Brésilien Ayrton Senna et le Français Alain Prost se sont livrés, dimanche à Hockenheim, lors du Grand Prix de RFA de formule 1, la bataille grandiose tant attendue depuis le début de la saison. Pour le plus grand plaisir des spectateurs, les deux meilleurs pilotes du moment se sont affrontés à armes égales... jusqu'à ce qu'une boîte de vitesses fasse la différence.

Avant l'incident du 43^e tour - perte du sixième rapport dans la boîte de Prost - la lutte avait été intense, indécise. Les deux hommes s'étaient battus à coups de records du tour, de dépassements au millimètre. Cette fois, en effet, même Prost, qui répugne à prendre des risques dans cet exercice, avait su se faufiler au milieu des attardés.

Dimanche à Hockenheim, Senna et Prost étaient seuls en piste. Comme s'ils évoluaient dans un autre monde, tant leur supériorité sur la concurrence paraissait énorme. Personne, pas même la Ferrari de Nigel Mansell, n'avait pu approcher, ne serait-ce qu'un instant, les «intouchables». «C'est l'une des courses les plus dures, les plus rapides que j'aie eu à effectuer», disait Alain Prost, dimanche soir.

Que ce serait-il passé si le Français n'avait pas été victime de la défaillance de sa boîte de vitesses? Personne ne peut le dire. Même s'il est probable que Senna aurait eu bien du mal à passer son coéquipier et rival. «On ne peut rien dire», déclarait le Brésilien. «Prost aurait peut-être commis une erreur? Qui sait...». «J'étais confiant», assurait Prost. «Il ne restait que deux tours et, même si je connaissais des

problèmes de boîte, il lui aurait été difficile de passer en raison, notamment, des turbulences aérodynamiques qu'il aurait eues dans mon sillage».

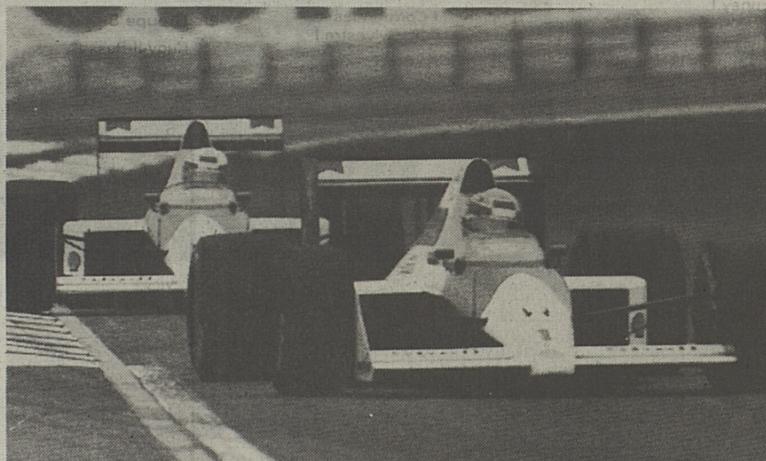
Deux étrangers

En attendant, Prost a échoué dans sa tentative de faire le trou. Senna, lui, a réussi à mettre un terme à sa «série noire», après quatre abandons consécutifs. Et, au championnat du monde, la situation demeure incertaine. Tout peut encore arriver d'ici la fin de la saison, le Grand Prix d'Australie à Adélaïde, le 5 novembre prochain.

Dimanche soir, sur le podium, les deux pilotes de l'écurie McLaren-Honda n'échangèrent ni geste, ni parole, pas même un regard. Senna et Prost s'ignoraient comme deux étrangers qu'ils sont maintenant l'un pour l'autre. Une rivalité exacerbée, un matériel performant, la course au titre mondial promet encore un affrontement impitoyable entre les deux hommes. Car, si Ayrton Senna n'a pas changé par rapport à l'année dernière, conservant toute sa hargne, une motivation aigüe, Prost, lui, a démontré dimanche, au Grand Prix de RFA, qu'il avait retrouvé son agressivité.

Et on ne voit pas comment des adversaires pourraient intervenir dans le face-à-face entre les deux hommes. Jouer un rôle d'arbitre. Même si Nigel Mansell affichait une certaine confiance en l'avenir. «Ferrari progresse et j'ai bon espoir pour les semaines qui viennent», confiait le Britannique. «A Hockenheim, je ne me faisais aucune illusion dans la mesure où le tracé allemand est celui au monde qui est le plus favorable aux McLaren». Il ne déplairait pas à Mansell, en effet, de donner un «coup de main» à son ami Alain Prost dans la course au titre...

(Si)



Senna devant Prost: l'éternel duel.

AP

Mezzadri manque sa chance à Genève

Comme son frère aîné Claudio au premier tour de Roland-Garros, le Luganais Stefano Mezzadri a subi la loi de l'Alsacien Arnaud Boetsch lors du premier tour du tournoi challenger de Genève, un tournoi ATP de 50 000 dollars qui se déroule sur les courts du Drizia-Miremont. Face à la tête de série N° 6 du tournoi, Mezzadri s'est incliné en trois manches, 6-2 6-7 6-3, offrant une toute autre résistance que Claudio, qui avait été balayé 6-4 6-1 6-3.

Tête de série N° 3, Roland Stadler n'a fait qu'une bouchée du Lausannois Thierry Grin. Surclassé 6-2 6-0, Grin a pu mesurer, l'espace d'une petite heure, tout le fossé qui le sépare encore de l'élite nationale. A la faveur de ce succès, Stadler pourrait retrouver en huitième de finale le jeune Français Fa-

brice Santoro, qui joue, comme lui, tous ses coups à deux mains.

Premier tour du simple messieurs: Pablo Albano (Arg) bat Stéphane Sansoni (Fr) 6-1 6-1. Magnus Nilsson (Su) bat Fabio Di Mauro (It) 6-3 6-4. Gerardo Vacarezza (Chi/N° 7) bat Pavel Vitzner (Tch) 6-7 6-4 7-5. Roland Stadler (S/N° 3) bat Thierry Grin (S) 6-2 6-0. Fabian Blengino (Arg) bat Federico Mordegan (It) 1-6 7-5 6-2. Arnaud Boetsch (Fr/no 6) bat Stefano Mezzadri (S) 6-2 6-7 6-3. Tomas Zdravila (Tch) bat Patrice Kuchna (Fr) 6-4 6-3. Sergio Cortes (Chi) bat Sandro Della Piana (S) 6-4 6-2. Ctislav Dosedel (Tch/N° 8) bat Frederik Perman (Su) 6-1 6-1. Peter Ballauff (RFA) bat Cristiano Caratti (It) 1-6 6-3 7-5. (Si)

Victoire de Novacek

Le Tchecoslovaque Karel Novacek, tête de série numéro 7, a créé la surprise en finale du tournoi du Grand Prix d'Hilversum, une épreuve dotée de 150 000 dollars, en battant l'Espagnol Emilio Sanchez, numéro 2, en deux manches 6-2 6-4. (Si)

C. Mezzadri déjà éliminé

Claudio Mezzadri a été éliminé dès le premier tour du tournoi de Kitzbühel, une épreuve du Grand Prix dotée de 305 000 dollars. Le Tessinois s'est incliné devant l'Argentin Eduardo Bengoechea, tête de série numéro 15, en deux manches, 6-3 et 6-2. (Si)

Mayotte à Washington

L'Américain Tim Mayotte, tête de série numéro 1, a remporté la finale du tournoi de Washington, comptant pour le Grand Prix et doté de 415 000 dollars, en battant en finale son compatriote Brad Gilbert (No 2) en trois sets, 3-6, 6-4, 7-5. (Si)

MONDIALE
90



Venezuela-Brésil 0-4 (0-1)

L'histoire se répète

A Caracas, devant 45 000 spectateurs, ont débuté les éliminatoires de la zone sud-américaine en vue de la Coupe du monde 1990 en Italie. Pour le compte du groupe 3, dont le troisième participant est le Chili, le Brésil s'est imposé à l'extérieur, face au Venezuela, par 4-0 (mi-temps 1-0). Branco, le latéral gauche du Brésil, a ouvert le score d'un tir de 25 mètres dès la 5^e minute, et était aussi à l'origine du 2-0 par Romario, à la 69^e minute. Bebeto signalait les numéros 3 et 4.

Le Brésil a très largement dominé la partie. D'ailleurs, le Venezuela n'a encore jamais obtenu la moindre victoire, le moindre point, face à cet adversaire. Le numéro 10 Maldonado est même une espèce de héros national depuis un mois, le 1^{er} juillet exactement: à l'occasion de la défaite par 3-1, subie lors de la «Copa America», Maldonado est, en effet, devenu le premier Vénézuélien de tous les temps à avoir marqué un but face au Brésil!

Pression constante

Sous la conduite de Dunga (Florence), mais aussi du latéral gauche Branco (l'ex-joueur de Brescia joue maintenant à Porto), le Brésil a maintenu une pression constante sur l'arrière-garde adverse. Seul Bebeto, grande vedette de la «Copa America» que vient de remporter son équipe, resta en dedans de ses possibilités, malgré ses deux buts marqués en fin de match. Tout comme lui, le Napolitain Careca cherchait par trop l'exploit personnel. Romario, le centre avant du PSV Eindhoven, adversaire du FC Lucerne en Coupe d'Europe des clubs champions, généreux, mais inattentif (très souvent pris au piège du hors-jeu), créait bien des brèches et inscrivait le 2-0 décisif.

Taffarel au chômage

Du côté des Vénézuéliens très modestes, outre le méritant gardien Cesar Baenha, seul le latéral gauche de couleur, Betancourt, a su plaire, notamment, par ses grandes enjambées offensives. Le gardien brésilien Taffarel ne dut intervenir pour la première fois, de façon sérieuse, qu'après cinq minutes en seconde mi-temps. La rencontre, disputée sur une pelouse aride, peu engazonnée, était, pourtant, très agréable à suivre.

Le Venezuela ne franchit que rarement le milieu du terrain! Du moins en première mi-temps, car, en seconde, il s'ensuivit une réaction de fierté. Le Brésil contenait, cependant, sans trop de mal les laborieux essais des Vénézuéliens et se montrait habile à repartir en contre.

Mais, le but dit «de la sécurité» se fit attendre. C'est finalement à Romario qu'échut le 2-0 (74^e): dans un premier temps, son coup de tête, après un débordement de Branco, avait été repoussé par un poteau. Mazinho récupérait, servait encore Romario qui, après un amorti de la poitrine, battait imparablement Baenha. Les deux buts de Bebeto venaient abattre définitivement un Venezuela résigné.

Cité universitaire, Caracas. 45 000 spectateurs. Arbitre: Ortibe (Bol).

Buts: 5^e Branco 0-1. 74^e Romario 0-2. 81^e Bebeto 0-3. 83^e Bebeto 0-4.

Venezuela: Cesar Baenha; Acosta; Pacheco, Morovic, Betancourt; Anor (76^e Carrero), Cavalho, Maldonado; Fernandez, Febles (62^e Arreaza), Rivas.

Brésil: Taffarel; Ricardo; Mazinho, Aldair, Branco (84^e Josimar); Galvao, Dunga, Valdo; Bebeto, Careca (70^e Silas), Romario.

Notes: le Brésil se prive de Mozer (Marseille), Aloisio (Barelone), Baltazar (Atletico Madrid/tous absents), d'Alemao (Napoli) et Josimar (remplaçants). (Si)

Salvador sans point

Puerto Espana (Trinidad et Tobago). Éliminatoires de la Coupe du monde, zone CONCACAF: Trinidad et Tobago-Salvador 2-0 (0-0). - Classement: 1. Costa Rica 8/11. 2. Etats-Unis 4/5. 3. Trinadad et Tobago 4/4. 4. Guatemala 3/2. 5. Salvador 3/0. (Si)

5 TV couleur
Philips,
grand écran,
état de neuf,
1 an de garantie.
Fr. 450.-
☎ 037/64 17 89
22-303306

20 TV couleur neufs
derniers modèles,
un an de garantie,
grandes marques
européennes,
grand écran
67 cm, Fr. 900.-,
écran 51 cm
Fr. 550.-
10 vidéos VHS neuves
grandes marques,
un an de garantie,
Fr. 550.-
☎ 037/64 17 89
22-303304

ROUMANIE
Vacances à la
MER NOIRE
avion + hôtel demi-
pension,
dép. Zurich.
1 semaine
dès Fr. 535.-
2 semaines
dès Fr. 675.-
ROMTOUR
VOYAGES
J.-J.-Mercier 11
1003 Lausanne
☎ 021/20 60 74



L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

VOTRE SANTÉ DOIT ÊTRE PROTÉGÉE... VOTRE PORTE-MONNAIE AUSSI!!!

Economisez jusqu'à 35% des primes de votre assurance maladie!

Comment?

Téléphonez sans tarder au **037/53 21 92** pour que nous vous expliquions sans engagement ce nouveau système d'assurances.

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.

Discrétion absolue. Intermédiaire bancaire: M. Georges, L'Avenir, 1950 Sion.

(Renseignements, 027/83 17 59, de 10 h. à 12 et de 14 h. à 17 h. Ouvert du lundi au vendredi). 89-4

Ing. dipl. **FUST**

- Toutes les marques en stock
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaire

Lave-linge automatiques

Pratiques, ces lave-linge automatiques qui se contentent de l'espace le plus réduit! Vous pouvez les installer à la cuisine, dans la salle de bains, sous le lavabo: une simple prise suffit.

Kenwood Mini S

2,7 kg de linge sec.
H 67, L 46, P 43.

Libre choix des programmes, mobile

Location* **55.-**



Kenwood Mini E

2,7 kg de linge sec.
H 65, L 45, P 39.

Très économique, mobile

Location 44.-*

1'048.-

AEG Lavamat 240

4,1 kg de linge sec. H 65, L 39, P 59,5.

Programme économique, mobile, Location*

71.-

Novamatic Aquamat 3

3 kg de linge sec. H 70, L 51, P 40. 12 programmes, utilisation facile.

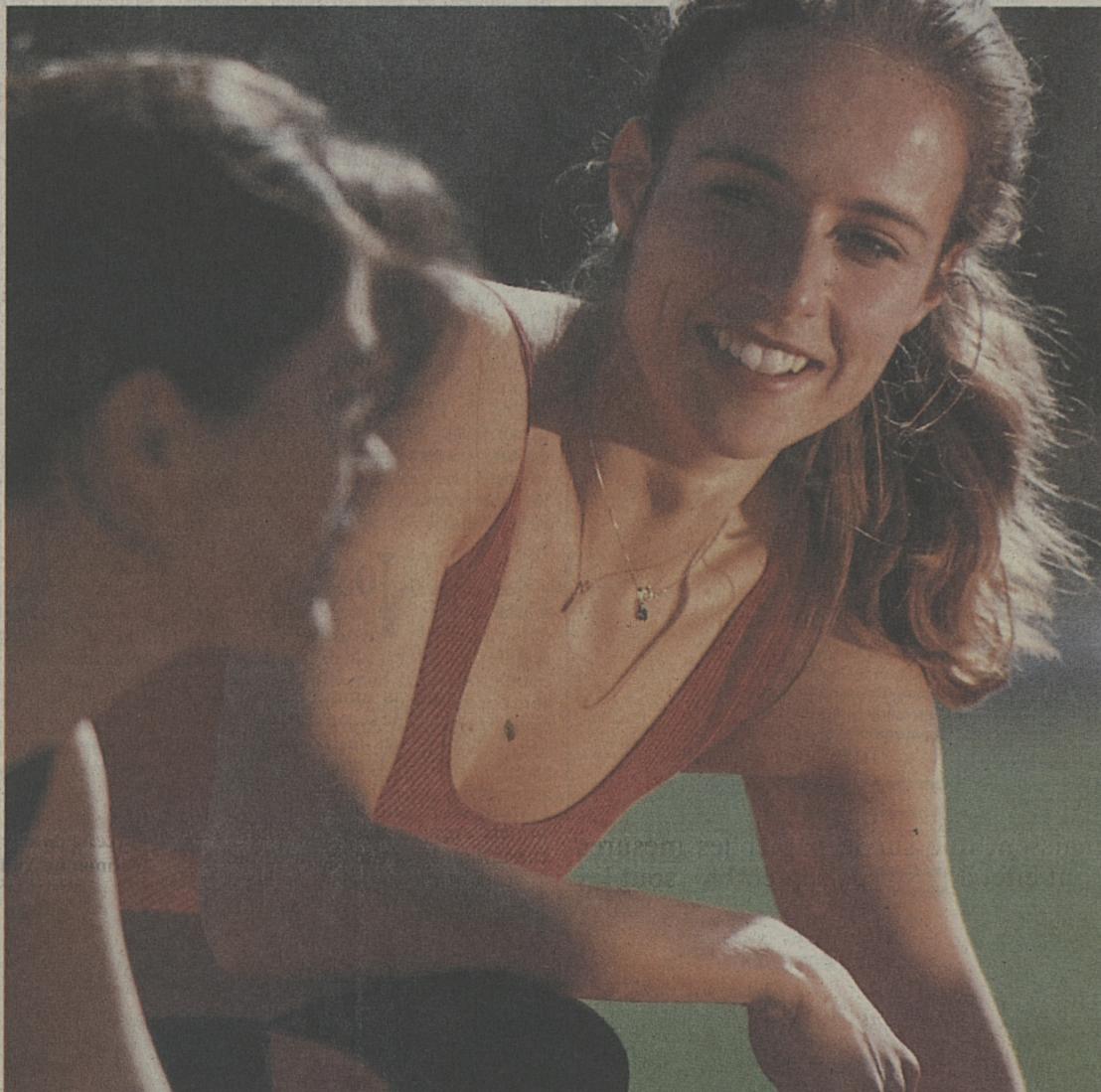
Location 42.-*

1'048.-

- Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor	037/ 42 54 14
Yverdon, rue de la Plaine	024/ 21 86 15
Marin, Marin-Centre	038/ 33 48 48
Vevey, rue de la Madeleine 37	021/ 921 48 51
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038/ 25 51 51
Réparation rapide toutes marques	021/ 20 10 10
Service de commande par téléphone	021/ 312 33 37

Daniela Vogt, secrétaire à l'UBS.



Alors que beaucoup s'installent devant leur téléviseur après le travail, Daniela Vogt quitte l'arène UBS pour retrouver les coulisses de l'exploit. Sa spécialité, c'est le sprint. Elle sait d'ailleurs de quoi elle

parle, elle qui, à longueur de journée, sprinte au secrétariat du service placements et gestion de fortunes. Rien d'étonnant pour ses collègues.

Nos collaborateurs, des gens comme vous et moi.



L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50 000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.

Conférence internationale sur le Cambodge

Propos virulents

La deuxième journée de la conférence internationale sur le Cambodge a été marquée lundi par la violente empoignade verbale entre le Vietnam et les Khmers rouges, qui se sont mutuellement comparés à des nazis.

«Le régime de Pol Pot est un régime de barbarisme sans précédent dans l'histoire de l'humanité», a lancé M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères. Ce régime «doit être définitivement éliminé comme l'ont été les régimes fascistes allemand et italien».

Les nazis ne sont pas ceux que l'on pense, lui a répondu cinq heures plus tard Khieu Samphan, représentant des Khmers rouges au sein de la résistance cambodgienne. «Les crimes vietnamiens par leur ampleur et leur monstruosité n'ont rien à envier à ceux commis par les nazis au cours de la Deuxième Guerre mondiale».

La Chine, principal soutien des Khmers rouges, et dont le discours du ministre des Affaires étrangères, M. Qian Qichen, a ouvert cette journée, était bien sûr très attendue. M. Qian

Qichen a d'emblée adopté un ton plutôt conciliant, manifestant sa volonté, à l'instar des autres délégations, de voir le conflit aboutir à une «solution politique globale, juste et équitable». Il a même lancé une fleur dans le jardin vietnamien en déclarant que son pays accueillait «favorablement la décision annoncée par le Vietnam de retirer la totalité de ses troupes du Cambodge» avant le 27 septembre. Mais attention, a-t-il prévenu, «il importe que ce soit un retrait véritable». Et de rappeler que seul un Mécanisme international de contrôle (MIC) pouvait permettre la vérification d'un tel retrait.

Pour le reste, chacun a campé sur des positions déjà largement connues. Le leader khmer rouge a rappelé qu'à ses yeux seul le plan de paix en cinq points proposé par le prince Norodom Sihanouk était à même d'instaurer une solution de paix.

Divergences totales

Le plan Sihanouk prévoit notamment la constitution d'un Gouvernement transitoire quadripartite. Là-dessus, les divergences entre Phnom Penh et son tuteur vietnamien d'un côté, la résistance cambodgienne et la Chine de l'autre, restaient totales. Les premiers ne voulant pas entendre parler d'une participation khmer rouge à une telle formation alors que les seconds exigent un Gouvernement quadripartite.

La Chine s'est par ailleurs engagée à cesser toute aide militaire à la résistance cambodgienne «après un retrait véritable de la totalité des troupes vietnamiennes sous la supervision internationale».

La parole est désormais aux experts de chaque délégation, réunis en commissions. Elles devront avoir rendu leur copie avant la fin août pour permettre aux ministres des Affaires étrangères de revenir à Paris et dans la meilleure hypothèse signer un accord. Mais il très probable qu'une deuxième session de la conférence sera organisée à la fin de l'année à Paris ou en Indonésie. (AP)

Hierarchie politique en Chine

La corruption, cible N° 1

A la suite de deux jours de réunion du Politburo du comité central du Parti communiste chinois, présidé par son nouveau secrétaire général Jiang Zemin, des décisions sévères ont été prises afin de combattre la corruption au plus haut niveau de la hiérarchie politique chinoise. Certains observateurs reconnaissent que sur le papier les mesures prises et qui prendront effet à partir de septembre, sont les plus dures jamais prises jusqu'à présent. De là à ce qu'elles soient effectivement observées et efficaces restent à voir.

DE HONGKONG,
Dorian MALOVIC

Dans un document de sept points, le comité central a ordonné la fin de la vie de banquets, d'essors de table, importation d'automobiles de luxe dont beaucoup de hauts cadres chinois jouissent à l'heure actuelle, et de mettre des limites aux activités commerciales et économiques des enfants des officiels. Il a été ordonné que les premières restrictions soient appliquées aux leaders du comité central et du Conseil d'Etat comme un exemple de la réelle détermination du Gouvernement. Ainsi, l'ordre a été donné d'abolir la société Kang Hua, qui a des intérêts à Hongkong et mise en place par un des fils de Deng Xiaoping Deng Pufang, 46 ans et paraplégique. Deux autres compagnies, le CITIC, et Everbright Industrial Corporation, en rela-

tion étroite avec l'ancien secrétaire du parti Zhao Ziyang, vont être passées au crible. Toutes ces sociétés sont suspectées de faire des affaires un peu troubles, loin de Pékin.

La corruption et le népotisme étaient les cibles premières des étudiants sur la place Tiananmen durant six semaines et la société Kang Hua était la première citée. Ainsi, souligne le document «à partir du 1^{er} septembre, les familles des plus hauts officiels chinois auront l'interdiction de s'engager dans des activités commerciales. Ceux qui sont à de telles positions actuellement devront les abandonner. Il leur sera interdit d'abuser de leur pouvoir pour faciliter des activités commerciales à des amis ou à de la famille».

D'autre part, les traitements particuliers dont pouvaient bénéficier certains leaders, comme de la nourriture en plus ou des prix particuliers seront interdits. Les voitures seront allouées

pour des raisons uniquement professionnelles et ce ne seront que des voitures chinoises. Les festivités et les cadeaux sur les fonds publics seront aussi interdits. Les voyageurs officiels à l'étranger seront limités. Enfin, les criminels engagés dans des affaires de corruption seront sévèrement punis et le principe du «tout le monde est égal devant la loi» sera appliqué.

Efficacité douteuse

En dépit de tous ces vœux pieux, beaucoup doutent de leur efficacité. En effet, ce n'est pas la première fois que de tels principes sont demandés sans être appliqués. «Dans le domaine de la corruption», soulignait un expert économique occidental dans le sud de la Chine, «il n'y a que l'embarras du choix. Il y a des milliers de gens corrompus à tous les niveaux, c'est une façon de fonctionner qui a pris une ampleur jamais vue jusqu'à présent. C'est un nouveau système. Il faut payer pour tout avoir. Tout le monde veut gagner de l'argent, alors...»

Ainsi pour les diplomates à Pékin, ces mesures, certes plus sévères que jamais, semblent familières. Le précédent secrétaire général du parti, Hu Yaobang, mort le 15 avril dernier, était lui aussi sérieux, mais il n'a pas réussi dans cette tâche gigantesque. Des petits trafiquants ont été punis, mais jamais les «gros poissons». Cette fois-ci, ces mesures seront-elles appliquées? D.M.

Réformes constitutionnelles au Chili

Un vote sans surprise

Les Chiliens ont approuvé massivement dimanche l'ensemble des réformes constitutionnelles, qui prévoient notamment la légalisation du marxisme et la réduction des pouvoirs présidentiels.

Selon les résultats définitifs publiés par le Gouvernement chilien, les 54 réformes de la constitution soumises au vote ont été approuvées par 85,7% des électeurs, soit 5 735 032 voix, 555 888 voix contre et 408 868 bulletins blancs ou nuls.

Ce qui passait presque pour une «formalité» a néanmoins été salué par l'ensemble des responsables politiques chiliens. Pour Andres Zaldivar, le président du Parti chrétien-démocrate, les réformes constitutionnelles «vont nous permettre de commencer à construire une réelle démocratie». Mais les amendements constitutionnels doivent permettre d'ouvrir la voie à deux autres réformes a indiqué M. Zaldivar:

«Un accord socio-économique pour faire face aux problèmes de la population, et un accord entre civils et militaires pour faire participer tous les Chiliens à la construction de la démocratie».

Les 54 amendements, qui ont dû déconcerter plus d'un électeur, selon des experts, restent malgré tout un succès pour l'opposition qui les avait demandés. Le général Pinochet, 73 ans, n'avait pas accepté ces changements constitutionnels sans réticence.

Rendez-vous est maintenant pris pour les élections législatives et présidentielles, rendues obligatoires par le référendum, fixées au 14 décembre prochain. (AP)

Divergences dans les organisations palestiniennes

Le «Fath» et les autres

L'intifada a-t-elle du plomb dans l'ail? De fait son rythme ralentit et on en attribue la cause aux conflits qui opposent les diverses factions palestiniennes représentées dans le «Commandement suprême unifié du soulèvement». Unifié, cet organisme ne l'est plus qu'en mots. Inquiets de ce qu'ils considèrent comme un rapprochement du «Fath» aux positions israéliennes, le «Front populaire» de Georges Habbache et le «Front démocratique» de Nayef Hawatmeh sont en train de monter une offensive contre les partisans de Yasser Arafat dans les territoires occupés. Par ailleurs l'extrême-droite et les milieux religieux (les rabbins préférant la guerre à la restitution de la moindre parcelle de territoire) et la gauche palestinienne radicale rejettent avec la même obstination l'idée d'un compromis avec l'ennemi.

Mais alors que les divergences entre les différentes factions israéliennes s'extériorisent dans des débats virulents à la Knesset, les querelles internes de l'OLP se terminent à coups de couteau et de revolver.

Dès la publication, il y a trois mois du «plan Shamir», trente-sept Palestiniens furent assassinés, en Cisjordanie et à Gaza dans des combats fratricides entre commandos de l'intifada. Cependant, soucieux de préserver l'image d'unité de la résistance, les auteurs de ces crimes les justifient en accusant leurs victimes de collaboration avec l'occupant ou d'activité criminelle. Ici ou là, ces assassinats ont été précédés d'avertissements aux personnes suspectées de «défaitisme».

Des commandos du «Front populaire» ont récemment «rendu visite» à six commerçants et médecins de Naplouse, sympathisants du «Fath», les



mettant en garde, revolver au poing, contre des contacts avec les représentants des autorités ou les diplomates étrangers. Dans un tract diffusé par le «Front», le juriste Sari Nousséiba, maître d'études à l'Université de Bir Zeit, partisan du «Fath» et d'un Etat palestinien à côté de celui d'Israël, s'est vu accusé de «contacts suspects avec l'ennemi» pour avoir échappé à une arrestation, alors qu'une perquisition de son bureau fournissait aux Israéliens des informations sur l'intifada.

Les neuf cents hommes du «Front populaire» et les six cents (selon les chiffres de l'Institut d'études stratégiques) du «Front démocratique», deux mouvements représentés à l'exécutif de l'OLP, ne sont pas les seuls à contester la politique du «Fath» dont le dispositif dans les territoires occupés se compose de quelques mille cinq cents militants. L'opposition à Yasser Arafat se manifeste aussi chez les intégristes musulmans du «Hamas», même au-delà des frontières. Enfin, la rébellion contre l'autorité du leader palestinien s'étend depuis quelque temps au cœur même de son fief principal, le «Fath». C'est là que son collaborateur proche Abou Iyad et Farouk Kadoumi, son «ministre des Affaires étrangères» se sont récemment permis d'accuser Arafat de «capitulation» devant les demandes des Etats-Unis concernant le plan israélien d'élections et d'insuffisance dans son appui moral ou matériel à la poursuite de l'intifada. Ce sera l'examen de ces différentes positions qui figurera la semaine prochaine à la réunion du Conseil du «Fath»

T.H.

Ménage gouvernemental à Cuba

Nouvelles épurations

L'ex-ministre cubain de l'Intérieur, le général José Abrantes, a été arrêté avec quatre anciens hauts responsables de son ministère, tandis que cinq autres étaient rétrogradés et mis à la retraite. Les médias officiels ont annoncé lundi ces mesures, révélant ainsi une nouvelle vague d'épurations dans l'appareil dirigeant cubain.

Parmi les causes invoquées par la presse figure la nécessité «d'approfondir les enquêtes en cours», une référence claire au procès pour trafic de drogue qui a conduit, le 13 juillet dernier, devant le peloton d'exécution le général Arnaldo Ochoa avec trois officiers supérieurs du Ministère de l'intérieur.

Le général Abrantes et les autres militaires arrêtés sont accusés de «négligences dans l'accomplissement du service, de corruption, d'usage irrégulier de ressources et d'appropriation illégale de fonds de l'Etat pour des frais ne relevant pas du Ministère de l'intérieur».

Outre le général Abrantes, destitué le 29 juin, les personnes arrêtées sont

les généraux Roberto Gonzalez Caso, ancien responsable de l'immigration et Oscar Carreno Gomez, ancien patron des douanes, le lieutenant-colonel Rolando Castaneda Izquierdo et Hector Carbonel Mendez, un officier dont le grade n'a pas été précisé mais qui dirigeait une entreprise «dont les opérations s'effectuaient en devises et qui, pendant plusieurs années, fut extrêmement liée au Ministère de l'intérieur».

L'entreprise dirigée par Carbonel, la EICA, représentait entre autres la société japonaise Canon. Elle fait partie de la centaine d'entreprises dont l'autorisation de fonctionner a été supprimée à la suite du scandale sur le trafic de drogue. (AFP)

Avenir de Hong Kong

Négociations

La Grande-Bretagne a annoncé la reprise des négociations avec la Chine sur l'avenir de Hong Kong à partir de septembre prochain.

Le nouveau secrétaire britannique aux Affaires étrangères, John Major, et son homologue chinois, Qian Qichen, ont eu, pour la première fois depuis les événements du mois de juin dernier en Chine, un entretien d'une heure à Paris où ils participent à la conférence sur le Cambodge. Un groupe de liaison chargé de mettre au point les détails de la rétrocession de Hong Kong à la Chine devrait se réunir une première fois à Londres à la fin du mois de septembre, et une seconde fois d'ici la fin de l'année.

Nombre des 5,7 millions d'habitants de Hong Kong ont exprimé leur inquiétude quant à leur avenir après la sanglante répression du mouvement étudiant par l'armée chinoise le 4 juin dernier. (AP)



A l'occasion de la fête de l'armée, les dirigeants et les généraux chinois ont félicité lundi les militaires pour leur rôle dans la répression des manifestations étudiantes du mois dernier. Mais les festivités de cette journée ont été boycottées par les ambassadeurs occidentaux, parmi lesquels le représentant de la Suisse à Pékin. AT/Keystone-a

Un otage américain pendu à Beyrouth lundi? Deux nouvelles menaces

Les ravisseurs du colonel américain William Higgins ont affirmé lundi avoir exécuté leur otage et ont diffusé une cassette vidéo qui le montre pendu.

L'«Organisation des opprimés dans le monde» avait menacé samedi d'exécuter l'otage américain si cheikh Obeid, un dignitaire chiite proche des fondamentalistes musulmans du Hezbollah enlevé vendredi dans le sud du Liban avec deux autres personnes par des commandos hélicoptères israéliens, n'était pas libéré.

Selon un communiqué qui accompagnait la cassette, le colonel, qualifié d'«espion», a été pendu lundi à 15 h. locales, (12 h. GMT, 14 h. à Paris), soit à l'heure précise à laquelle expirait l'ultimatum des ravisseurs. Le communiqué exige de nouveau la libération de

cheikh Obeid et ajoute que le pire est à venir s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Des menaces similaires ont été proférées à l'encontre de l'otage britannique, Terry Waite, d'une part, d'un otage américain Joseph James Cicippio.

Mais le lieutenant-colonel Higgins a-t-il été pendu lundi comme le revendique un groupe libanais? Pour les observateurs, qui ont vu le très court film vidéo (30 secondes en deux séquences distinctes) de l'Organisation des opprimés dans le monde, si l'homme pendant au bout d'une corde filmé par les terroristes semble bien être le militaire américain qui travaillait pour l'ONU, en revanche rien ne prouve que l'assassinat ait bien eu lieu lundi.

Par ailleurs, si les ravisseurs de William Higgins affirment l'avoir pendu

lundi à 15 heures, des rumeurs au Liban ont régulièrement fait état de l'exécution du militaire américain depuis un an. Lundi, aucun cadavre pouvant correspondre à celui d'un homme mort par pendaison n'a été trouvé et la police libanaise était bien incapable de confirmer l'exécution. Quant aux Syriens, ils se refusent à tout commentaire à ce sujet. (AP)

Perplexité américaine

Washington joue la prudence. En l'absence d'une confirmation indépendante de l'exécution du lieutenant-colonel William Higgins par ses ravisseurs, les responsables américains refusent de prendre fermement position.

DE WASHINGTON
PHILIPPE
MOTTAZ

George Bush a cependant décidé d'annuler un voyage dans l'ouest du pays. En lieu et place il a indiqué de Chicago, où il se trouvait hier matin, qu'il rentrerait immédiatement à la Maison-Blanche et qu'il y aurait des consultations avec ses conseillers en matière de sécurité. Le président a brièvement parlé de l'outrage ressenti par les Américains face aux événements, qualifiant simplement les nouvelles non confirmées de Beyrouth de «troublantes».

Dans l'entourage du président on s'empresseait toutefois de dire que le retour de George Bush dans la capitale ne signifiait aucunement que les États-Unis envisageraient des mesures de représailles si l'exécution de William Higgins devait se confirmer mais qu'au vu des circonstances il semblait naturel que le président soit à Washington.

Cela dit, l'un des journalistes de l'agence de presse UPI qui a reçu la vidéocassette avec le communiqué des ravisseurs de William Higgins affirmait lundi matin qu'il n'y avait guère de doute et que l'homme montré pendu, les mains et les pieds liés, la bouche bâillonnée était bel et bien le lieutenant-colonel enlevé en février 1988 au Liban.

En réalité, l'hypothèse selon laquelle

William Higgins aurait été tué il y a quelque temps déjà semble retenir toute l'attention ici parmi les cercles officiels. En d'autres mots, les ravisseurs de l'Américain auraient attendu la meilleure occasion à leurs yeux afin de l'annoncer, tentant ainsi de jouer sur l'irritant que cette affaire pourrait constituer dans les relations entre Washington et Jérusalem. Un député américain influent, le sénateur républicain Robert Dole a tenu des propos dans ce sens. Il a, lundi en fin de matinée, très sévèrement critiqué Israël demandant que celui-ci y regarde à deux fois avant de prendre des décisions qui mettent en danger la vie de citoyens américains. «J'espère qu'Israël va s'excuser», dit-il de la tribune de la Chambre haute.

Les spécialistes du Proche-Orient sont eux plus prudents. «A ce stade il est impossible d'établir si et quand Monsieur Higgins a été tué. Tout est possible. Il n'est pas non plus impossible que l'opération de commando des Israéliens était connue à l'avance des États-Unis et par conséquent il est important de ne pas tirer de conclusions hâtives», remarque Joyce Starr.

Il semble aussi infiniment prématuré de parler d'éventuelles mesures de représailles. D'abord car elles seraient extrêmement délicates, voire impossibles puisque l'on ignore précisément qui est derrière l'enlèvement du lieutenant-colonel Higgins. D'autre part car l'Administration Bush semble infiniment moins prompte à réagir par la force que celle qui l'avait précédée. Ph.M.

La barbarie

L'horreur au Liban semble être aujourd'hui sans limite. La vie humaine n'y a, de toute évidence plus aucun prix. Mais si les bombes tuent arbitrairement chaque nuit dans les rues de Beyrouth, l'acte que viennent de commettre les ravisseurs du lieutenant-colonel américain tient plus encore de la barbarie. C'est d'une tactique digne de Gengis Khan.

Car l'assassinat n'est pas gratuit. Après le tollé provoqué dans le monde par l'enlèvement du cheikh Abdel Karim Obeid, ils espèrent sans doute envenimer les relations d'Israël avec les États-Unis tout particulièrement, mais aussi avec tous les États occidentaux dont Jérusalem pourrait attendre un quelconque soutien dans le règlement du problème proche-oriental. Ainsi menacent-ils déjà, outre le vie d'un deuxième otage américain, celle de l'otage britannique Terry Waite.

Si Israël que l'on serait dès lors tenté de tenir pour responsable ne libère par le cheikh quelles seront les prochaines victimes? Pourquoi pas M^{me} Valente à qui M. Dumas vient de reconnaître officiellement hier la qualité d'otage français? On tremble à cette pensée.

Michel Panchaud

Jordanie Législatives en vue

Le roi Hussein de Jordanie a annoncé dimanche soir à la télévision qu'il «a signé un décret ordonnant l'organisation d'élections législatives» dans son pays, les premières dans le pays depuis 22 ans.

Le scrutin devrait se tenir vers la fin novembre, compte tenu des délais légaux de présentation des candidatures et de campagne électorale. Le roi Hussein invitera prochainement «des groupes représentant différentes tendances du pays pour élaborer un pacte national» qui servira de «cadre à l'action du peuple jordanien». Ce pacte devrait déboucher sur la création de partis politiques, interdits dans le pays depuis 1957. (ATS)

Meurtier d'Olof Palme

En appel

Christer Pettersson, condamné mardi dernier à la prison à vie pour le meurtre du premier ministre suédois Olof Palme en 1986, a fait appel lundi. L'audience en appel a été provisoirement programmée pour débuter le 7 septembre.

Arne Liljeros, son avocat, a qualifié de demi-victoire le fait que deux membres du jury sur huit aient voté l'acquiescement. Des experts en criminalité ont estimé que Pettersson avait une sérieuse chance de l'emporter en appel, car la juridiction supérieure exige parfois une preuve catégorique, alors que le verdict n'a pu s'appuyer que sur des présomptions. (ATS)

L'archevêque et Rushdie Gare à la colère

La BBC a annoncé dimanche soir qu'elle examinait actuellement une demande de l'archevêque de Cantorbéry, Mgr Robert Runcie, de ne pas diffuser une pièce défendant le roman de Salman Rushdie «Les versets sataniques». La pièce en vers intitulée «Le banquet des blasphémateurs» devait être diffusée lundi à 21 h. 30 (20 h. 30 GMT) sur BBC1. D'après plusieurs quotidiens, parmi lesquels «The Guardian», la direction de la BBC serait prête à diffuser l'émission malgré la requête de Mgr Runcie. Cette information n'a toutefois pas été confirmée. Le dirigeant anglican craint de nouvelles réactions de colère des musulmans en Grande-Bretagne. (AP)

Kaboul

Tirs meurtriers

Quatorze roquettes qui se sont abattues lundi sur Kaboul ont fait 24 morts et 58 blessés, a annoncé le Ministère afghan des Affaires étrangères. Pour assurer la sécurité des enfants, le Gouvernement a décidé de prolonger de deux semaines les vacances scolaires, a précisé le porte-parole du ministère. Depuis cinq semaines, les tirs des rebelles afghans sur la capitale ont fait 281 morts, selon un bilan officieux. Plusieurs roquettes se sont écrasées autour de l'hôpital Avicenne, dans le centre de la ville, où neuf personnes ont été tuées. Deux projectiles ont raté de peu les installations de la télévision afghane. (ATS)

Les pilonnages continuent à Beyrouth Fuite hors de l'enfer

La route côtière au sud de Beyrouth était embouteillée par les voitures de Beyrouthins fuyant l'enfer de la capitale libanaise, lundi.

Le pilonnage des artilleries chrétienne et syrienne a fait huit morts de plus pendant la nuit de dimanche à lundi ainsi que 92 blessés. Les bombardements ont duré 11 heures sans interruption et ont touché pratiquement tous les quartiers de Beyrouth sans exception. La police affirme qu'il s'agit

de l'un des pires moments qu'ait vécus la capitale du Liban depuis le début de la guerre civile.

«Nous sommes revenus du sud la semaine dernière pour nous trouver pris dans ces bombardements fous. Je ne reviendrai que lorsque ce sera fini pour de bon», déclarait ainsi Samiha Rashdan, une mère de famille sunnite qui a décidé de fuir Beyrouth avec son mari et ses trois enfants.

Premier ministre en Pologne Le candidat du POUP

Le général Czeslaw Kiszczak, ministre polonais de l'intérieur depuis 1981, a toutes les chances d'être officiellement désigné par le président Wojciech Jaruzelski à la tête du prochain gouvernement polonais.

Le général Kiszczak a été «recommandé» par le nouveau secrétaire du POUP (PC polonais), Mieczyslaw Rakowski - également premier ministre démissionnaire - aux parlementaires communistes réunis lundi matin à Varsovie.

La candidature du général Kiszczak, a précisé le chef du PC, est très largement soutenue par le comité central du parti. Selon la procédure en vigueur en Pologne, le premier ministre doit d'abord être nommé par le président Jaruzelski. Cette décision est ensuite transmise par lettre au Parlement, qui aura à l'avaliser par un vote, après avoir entériné la démission du précédent Gouvernement.

Le départ de M. Rakowski, chef du Gouvernement depuis septembre dernier, devait être examiné par les députés lundi après midi. Mais pour des raisons qui n'ont pas été expliquées à Varsovie, cette question a été provisoirement retirée de l'ordre du jour, ainsi d'ailleurs que celle relative à la nomination du nouveau responsable de l'exécutif.

Selon diverses sources, ce retard serait dû au fait que des consultations auraient été engagées à la dernière minute par le pouvoir auprès de tous les parlementaires, et principalement ceux de l'opposition, pour obtenir leur appui à la candidature du général Kiszczak.

L'accession de ce dernier à la tête du gouvernement ne devrait pas rencontrer beaucoup de résistance, pas même auprès des députés proches du syndicat Solidarité ou y appartenant. Le gé-



Une photo récente du général Czeslaw Kiszczak. Keystone

néral Kiszczak était encore considéré il y a peu comme un homme «acceptable» par la plupart des responsables de l'opposition.

La démission de M. Rakowski et la présentation de son successeur pourraient figurer au programme des débats de la Diète lundi soir ou mardi. (ATS)

Le pape à mégalopolis

Le pape bénira en janvier la gigantesque basilique de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, et cela malgré les critiques qui pleuvent sur cette coûteuse copie de Saint-Pierre de Rome, dans un des pays les plus pauvres du monde.

Louis XIV a créé Versailles du néant, ou presque. Plus modeste, Félix Houphouët-Boigny s'est contenté d'embellir son village natal, bombardé du jour au lendemain capitale de la république de Côte-d'Ivoire, et dotée aujourd'hui de la plus grande basilique du continent africain, Notre-Dame de la Paix. Vue de loin, elle fait penser à Saint-Pierre de Rome, la même coupole, la même colonnade entourant une gigantesque esplanade. A l'intérieur, les plus grands vitraux du monde, des milliers de places assises, le tout devant être terminé à l'automne. Un gâteau géant posé en pleine brousse, dans un pays qui compte seulement 8,5% de catholiques. Et le pape pour souffler les bougies lors de l'inauguration.

Le 28 juillet, en effet, Mgr Antonio Mattiazzo, nonce du Vatican en Côte-d'Ivoire, annonçait que le président avait fait cadeau au pape de sa basilique et que celui-ci viendrait probablement la bénir lors de son prochain voyage en Afrique, en janvier 1990.

La critique est programmée: en avril déjà, le président de l'œuvre d'entraide et de développement «Missio», l'Allemand Bernd Kaut, avait dénoncé le scandaleux contraste entre cette coûteuse réalisation (la dépense se monterait à 300 millions de francs suisses) et la pauvreté qui règne dans le pays, un des plus pauvres d'Afrique. Le pape, apparemment, a décidé de passer outre. PF

Le génie, et la copie

L'architecte est Italien, les vitraux sont français, le modèle est romain, bref, il y n'y a pas grand-chose d'africain dans ce rêve mégalomane flottant sur la savane. Saut l'argent. De substantielles économies que Monsieur Houphouët-Boigny a réalisées à l'époque où les cours du cacao étaient au plus haut et qu'il investit aujourd'hui pour sa plus grande gloire et celle, on veut bien le croire, de «Notre-Dame de la Paix».

COM
MENTAIRE

Que cela fasse hurler les partisans du tout-au-développement est dans l'ordre des choses. S'ils avaient eu voix au chapitre, jamais l'Europe n'aurait eu de cathédrales, moins utiles qu'un puits ou un programme de scolarisation. Et les catholiques africains ont beau jeu de rétorquer que les Européens feraient bien de remplir leurs églises avant de cracher dans le cacao du voisin.

C'est vrai, et pourtant on a comme un regret. Les cathédrales étaient portées par tout un peuple, celle de Yamoussoukro est l'œuvre d'un seul. Les cathédrales disent la vitalité et la culture de leur temps. Yamoussoukro est une verrue européenne sur la terre africaine.

Houphouët-Boigny avait l'occasion, unique, de faire parler le génie africain, il a préféré la copie. Patrice Favre

A l'Est les Soviétiques s'en vont Comme prévu

Le retrait de forces conventionnelles soviétiques de pays alliés se poursuit selon le calendrier fixé et 28 000 soldats soviétiques auront quitté l'Europe de l'Est et la Mongolie à la date du 1^{er} août, a rapporté lundi l'agence TASS.

Ce retrait fait partie des réductions des troupes de 500 000 hommes en 1989-1990, décidées unilatéralement et annoncées par le numéro 1 soviétique Mikhaïl Gorbatchev devant les Nations Unies à New York, en décembre 1988. (ATS)

Procès de Romont: l'accusé recourt

La voie étroite

Les avocats du pharmacien Marc Achtari, condamné à fin juin à la réclusion à vie pour l'assassinat du député romontois Marc Frey, ont déposé hier un recours en cassation pénale auprès du Tribunal cantonal. La nature du recours est basée sur le fait qu'une addition d'indices ne suffit pas à condamner Marc Achtari, a précisé M^{re} Jean-Marie Favre, un des défenseurs de l'accusé. Le dépôt de ce recours, annoncé après le jugement, était attendu.

FAITS DIVERS

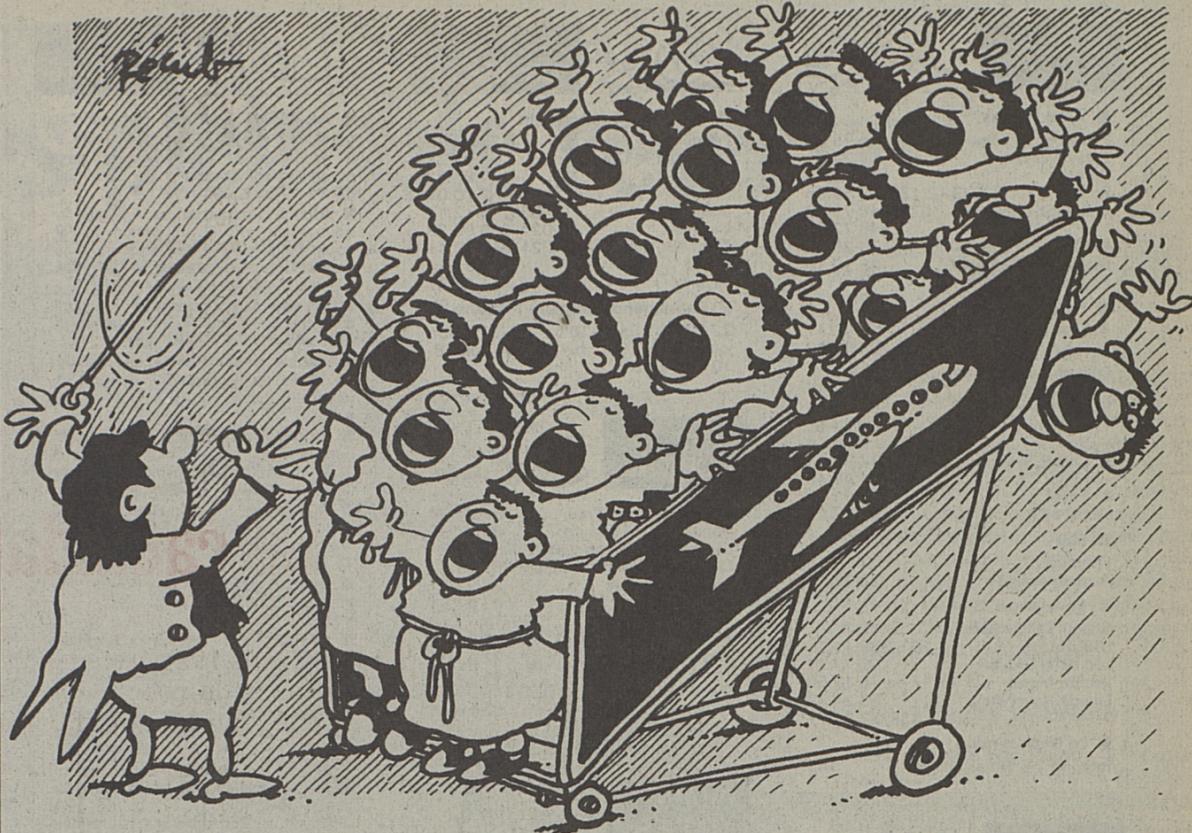


Le recours constitue une critique du jugement et tente de faire admettre au Tribunal cantonal que le Tribunal criminel de la Glâne aurait pu aboutir à une conclusion différente, a souligné M^{re} Favre.

La défense disposait de trente jours pour faire appel du verdict. La voie qui s'ouvre à elle est étroite: le recours en cassation n'entraîne l'annulation du jugement que si la loi a été violée ou si le jugement est insuffisamment motivé. Au cas où le Tribunal cantonal casserait le jugement, l'affaire pourrait être confiée à un autre tribunal d'arrondissement, mais le Tribunal cantonal pourrait aussi décider de procéder lui-même à un second jugement, ou même renvoyer la cause devant le Tribunal de la Glâne.

Le 5 juillet, les deux défenseurs du condamné avaient déjà déposé un recours de droit public devant le Tribunal fédéral contre une décision rendue le 5 juin par le Tribunal de la Glâne (voir «La Liberté» du 11 juillet). Ce dernier s'était opposé à une demande de récusation contre les quatre juges laïcs et le greffier officiant lors du procès de Marc Achtari. Les avocats avaient estimé que ces magistrats ne disposaient pas d'une indépendance d'esprit suffisante et qu'il existait de ce fait un risque de partialité.

A fin juin, le Tribunal criminel de la Glâne avait reconnu Marc Achtari coupable de l'assassinat de Marc Frey, empoisonné en octobre dernier par une bière contenant du cyanure. L'accusé avait toujours nié être l'auteur de ce délit. Ne disposant pas de preuves, les juges avaient fondé leur verdict sur une accumulation d'indices accablants à l'égard du pharmacien et associé de la victime. (ATS)



La Maîtrise de Fribourg au Canada Aujourd'hui, le grand saut!

Cap sur le Canada! Après huit années d'attente, la Maîtrise de Fribourg s'envole aujourd'hui pour le Nouveau Continent. Et plus précisément pour le Manitoba et sa capitale Winnipeg. Durant dix-sept jours, les cinquante jeunes chanteurs vont donner une dizaine de prestations et visiter les vastes étendues du Canada.

Le voilà enfin arrivé le jour du grand saut! Pour la première fois de son existence, et après huit années de cogitations, la Maîtrise de Fribourg passe outre Atlantique. Aujourd'hui, les cinquante jeunes gens de cette formation, âgés de douze à vingt-cinq ans, embarquent pour le Canada, le Manitoba et sa capitale Winnipeg plus précisément. Sur le chemin du retour, ils mettront le cap sur les Etats-Unis.

Une tournée de dix-sept jours durant lesquels les garçons de la Maîtrise, emmenés par François Page, donneront six concerts et chanteront trois fois une messe de Mozart dans les environs de Winnipeg. «Ceci pour le programme officiel» explique François Page, car, lors de réceptions ou de soirées, les chanteurs fribourgeois auront tout loisir d'interpréter des morceaux de leur répertoire religieux et profane.

Le but premier de la Maîtrise est de cultiver et répandre le patrimoine musical de l'Eglise et, en particulier, la

polyphonie de la Renaissance. C'est pour cela que cette formation est formée uniquement de garçons: ces voix confèrent à l'ensemble une sonorité spécifique - particulièrement homogène, très différente de celle d'un chœur mixte. Ainsi, la formation a inscrit à son programme une messe de Mozart, des motets de la Renaissance et des Salve Regina, dont celui du maître de chapelle de la cathédrale de Fribourg Hans Kotter (XV^e siècle). Mais les contemporains ne sont pas en reste, puisqu'une œuvre de Fritz Voegeli sera également interprétée.

Du folklore aux madrigaux

Côté musique profane, les jeunes gens, dont la moyenne d'âge est de douze ans, chanteront aussi bien de la musique folklorique, des madrigaux que des chants patois français, allemands, tessinois et romanches. Ceci pour restituer aux Canadiens le mieux possible la mosaïque de la culture mu-



EN VEDETTE

sicale suisse, explique le directeur. François Page a également mis au programme un chant canadien pour faire honneur aux hôtes de «L'Alliance chorale du Manitoba», essentiellement formée d'anciens Fribourgeois. Ainsi, durant ces trois semaines, ceux d'ici vont rencontrer des Dupasquier, Charrière ou des Delaquis de là-bas.

Un été indien très chaud!

C'est dans la province du Manitoba, où réside une forte proportion de francophones, que la Maîtrise de Fribourg se produira. Les chanteurs rayonneront de Winnipeg et accompliront un périple qui les mènera, entre autres, à Saint-Boniface, Notre-Dame de Lourdes et Sainte-Anne. Deux à trois jours sont aussi prévus pour visiter la Plaine de l'ouest, les lacs et les forêts. Pour celles-ci, ce sera plus difficile. Car les forêts du Manitoba sont actuellement ravagées par les feux à une vitesse folle, alors que les Indiens les fuient. Entre l'accueil des amis canadiens et les forêts, l'été des Fribourgeois au Canada risque d'être chaud!

Christophe Schaller

L'alcool au volant en juin

2 morts, 14 blessés

L'alcool tue lentement, c'est entendu. Mais parfois, il prend des raccourcis. Au mois de juin dernier, deux personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la route causés par des conducteurs ivres. Le taux d'alcoolémie moyen de ces conducteurs était le double de la barre fatidique des 0,8 pour mille.

Au mois de juin dernier, 35 accidents de la circulation ont été causés par des conducteurs en état d'ivresse dans le canton de Fribourg. Deux personnes ont ainsi trouvé la mort et 14 autres ont été blessées. La moyenne des taux d'alcoolémie enregistrés a été de 1,7‰, a indiqué lundi la Police cantonale fribourgeoise.

FAITS DIVERS



Durant la période du 2 au 18 juin dernier, la police s'est efforcée de lutter contre les trois facteurs principaux d'accidents de la route: l'alcool, la drogue et la vitesse.

Lors de 146 surveillances et contrôles de vitesse, la police a recensé 26 conducteurs circulant trop vite en étant sous l'influence de l'alcool et 9 autres sous l'influence de la drogue.

La police a retiré 71 permis de conduire à des conducteurs qui n'étaient pas en état de conduire, durant le seul mois de juin. (AP)



Un verre, ça va; trois ou quatre, bonjour les dégâts

(AP) Bruno Maillard-

VILLE DE
FRIBOURG

Impôts

Facturation suspendue

Le Service des finances de la ville de Fribourg a momentanément suspendu les nouvelles facturations de décomptes ou d'acomptes d'impôts. Pour la plupart des contribuables, cette «pause» ne joue aucun rôle, mais elle concerne des cas particuliers tels que corrections de factures des années antérieures, taxations présumées, décès. C'est la mise en place d'un nouveau système informatique, et en particulier le transfert des programmes, qui a causé quelques problèmes au service des finances. Plutôt que de risquer l'envoi de bordereaux erronés, les responsables ont préféré suspendre la facturation. Mais cela ne saurait durer: hier, fournisseurs et utilisateurs du système étaient réunis pour résoudre le problème. Dans un communiqué diffusé en fin de semaine dernière, le Conseil communal remerciait les personnes concernées de leur patience et de leur compréhension.

ACCIDENTS

Guin

Déravage

Hier à 8 h. 25, une automobiliste de Guin roulait sur l'autoroute de Fribourg en direction de son domicile. En raison des fortes chutes de pluie, elle perdit le contrôle de son véhicule et heurta la glissière de sécurité. Dégâts: 8000 francs.

Font

Refus de priorité

Hier à 10 h., un automobiliste bernois roulait dans le village de Font. En s'engageant sur la route principale, il n'accorda pas la priorité et percuta la voiture d'un habitant de Châtillon. Dégâts: 3000 francs.

Autigny

Tôles froissées

Hier à 11 h. 30, un automobiliste de Cottens circulait de Chénens à Autigny. Dans une courbe à droite, alors qu'il roulait au centre de la route, il emboutit la voiture d'une habitante de Autigny qui arrivait en sens inverse. Dégâts: 9000 francs.

AFFAIRES
MILITAIRES

● **Troupes du génie dans le Seeland** - Après ses travaux de mobilisation à Romont, le bataillon de génie 1, commandé par le major Rodolphe Kull de Jegenstorf, effectuera son cours de répétition du 2 au 17 août prochain dans le Seeland bernois. Sitôt la mobilisation terminée, exercice de mouvement et tirs dans le Sensegraben sont au programme avant que les compagnies ne rejoignent leurs stationnements à Aarberg, Siselen, Münchenbuchsee et Orpund. D'autres exercices militaires et d'instruction technique auront lieu dans le secteur du cours et sur l'Emme, près d'Aefligen. Les travaux de démobilitation se dérouleront dans la région de Bulle. Des travaux au profit de tiers compléteront l'engagement de la troupe. Des activités qui devraient engendrer quelques perturbations pour lesquelles le commandant Kull prie la population de faire preuve de compréhension. (AP)

INFOMANIE

243 343

SOS

Ambulances
 Fribourg-Environns 24 75 00
 Estavayer-le-Lac 63 21 21
 Romont 52 13 33
 Bulle 029/3 12 12 ou 2 56 66
 Châtel-St-Denis 021/948 71 78
 ou 948 72 21
 Morat 71 25 25
 Singine - Wünnewil 36 10 10
 Payerne 117

Police
 Appels urgents 117
 Police circulation 25 20 20

Postes d'intervention
 - Fribourg 25 17 17
 - Estavayer-le-Lac 63 24 67
 - Romont 52 23 59
 - Bulle 029/ 2 56 66
 - Châtel-St-Denis 021/948 72 21
 - Morat 71 48 48
 - Tavel 44 11 95
 - Payerne 61 17 77

Feu
 Fribourg 118
 Autres localités 22 30 18

Sauvetage
 Secours Club alpin, hélicoptère 01/383 11 11
 Lac de la Gruyère 25 17 17
 Lac de Morat 21 17 17 ou 75 17 50
 Lac de Neuchâtel 63 24 67
 ou 038/22 35 77

La Main tendue
 Répond 24 heures sur 24. 143



URGENCES

Permanence médicale
 Fribourg 23 12 12
 Estavayer-le-Lac 63 21 21
 Romont 52 81 81
 Gruyère 029/ 2 70 07
 Bulle 029/ 3 12 12
 Veveyse 021/948 90 33
 Châtel-St-Denis 021/948 79 41
 Morat 71 32 00
 Payerne 61 17 77

Permanence dentaire Fribourg
 22 33 43. Sa 8-10 h., 16-17 h. Di, jours fériés 9-11 h. Autres jours 8-10 h., 14-16 h.

HÔPITAL

Hôpital cantonal Fribourg 82 21 21
 Hôpital Daler Fribourg 82 21 91
 Clinique Garcia Fribourg 82 31 81
 Clinique Ste-Anne Fribourg 81 21 31
 Estavayer-le-Lac 63 21 21
 Billens 52 81 81
 Riaz 029/ 3 12 12
 Hôpital de Marsens 029/ 5 12 22
 Meyriez 72 11 11
 Tavel 44 13 83
 Châtel-St-Denis 021/948 79 41
 Payerne 62 80 11

PHARMACIES

Mardi 1^{er} août: Fribourg - Pharmacie de Beaumont, Beaumont-Centre. De 8 à 22 h. Après 22 h., urgences ☎ 117.
Estavayer-le-Lac - Di 9 h. 15 à 11 h. 15.
Romont - Ve dès 18 h. 30. Di, jours fériés 10-12 h., 17-19 h.
Bulle - ☎ 029/2 33 00. Di, jours fériés 10-12 h., 17 h. 30-18 h. 30.
Avry-sur-Matran et Villars-sur-Glâne - Pharmacies des centres commerciaux, lu-ve jusqu'à 20 h.
Payerne - (Abbatiale) ☎ 037/61 26 44.

SOCIAL

AÎNÉS-Centre-Seniors - Grand-Places 16, Fribourg. Lu 14 h. 30-16 h. 30 discussions. Ma 14-17 h. jeux. Me 9 h. 30-11 h. théâtre Christ-Roi. 2^e, 4^e me 14 h. 30-17 h. tricot. Ve 14-17 h. bricolage. Service de placement pour retraités: ☎ 22 49 50 ma et je 9-11 h.

Caritout - Atelier-vente, et réinsertion de chômeurs en fin de droit, rte de la Fonderie 6, Fribourg, ☎ 24 83 44.

Caritas - Caritas-Fribourg, rue du Botzet 2, ☎ 82 41 71.

Carrefour - Au Carrefour, centre de rencontres pour jeunes, av. Général-Guisan 18A, Fribourg, ☎ 22 44 42. Permanence ma à sa 18-22 h.

Centre d'information et de réadaptation pour malvoyants et aveugles - Bd de Pérolles 42, Fribourg, ☎ 24 80 40 (matin).

Centre Suisse-Immigrés - Rue du Nord 23, Fribourg, ☎ 22 30 07. Ma 17-20 h., je 17-19 h.

Femmes - Solidarité Femmes, SOS pour femmes en difficultés, conseils et hébergement pour elles et leurs enfants, ☎ 22 22 02.

Foyer l'Epi - Accueil et réinsertion des personnes ayant des problèmes d'alcool, Ménières, ☎ 64 24 02.

Malentendants - Service social de l'Association suisse pour les sourds démutés, ☎ 021/25 65 55.

Mineurs - Office cantonal des mineurs, conseils, aide aux enfants et adolescents, Pérolles 30, Fribourg, ☎ 22 80 96. Lu-ve 8-12 h., 14-17 h.

PassePartout - Service de transport pour personnes handicapées ou âgées du Grand Fribourg. Réservation au ☎ 82 13 41 entre 8-12 h. et 14-17 h.

Pro Infirmis - Service social et Ligue contre le rhumatisme, bd de Pérolles 42, Fribourg, ☎ 82 13 41.

Pro Juventute - Rue de l'Hôpital 2 Fribourg, ☎ 22 18 00. Lu-je 9-11 h., je 14-17 h.

Pro Mente Libera - Problèmes psychiques, ☎ 42 60 28 (le soir).

Pro Senectute - Fondation pour la vieillesse, rue St-Pierre 26, Fribourg, ☎ 22 41 53. Lu-ve 9-12 h., 14-17 h.

Le Radeau - Centre d'accueil pour personnes en difficultés, en particulier en relation avec la toxicomanie, Orsonens, ☎ 53 17 53.

Release - Centre d'accueil et d'informations pour les jeunes, av. de Rome 5. Ma-ve 17 h.-21 h., sa 15 h.-19 h. Permanence téléphonique et consultation me-je 10 h.-12 h., 14 h.-16 h. ☎ 22 29 01.

Sanamobile - Service de transports pour personnes âgées ou handicapées, 24 h. sur 24, ☎ 245 200.

Service éducatif itinérant - Aide aux enfants de 0 à 6 ans présentant un retard de développement ou un handicap. ☎ 84 11 01 (me matin).

SOS Enfants - Permanence pour enfants, parents, jeunes, ☎ 38 11 11.

SOS Vieillesse - Information et orientation sociales pour personnes âgées, 7 jours sur 7, 7-21 h., ☎ 245 900.

Tremplin - Centre de réinsertion pour toxicomanes, av. Weck-Reynold 6, Fribourg, ☎ 81 21 21. Service social lu-ve 8-12 h., 14-18 h. 30.

Téléprotection sociale - Service de sécurité sanitaire et social pour personnes âgées, handicapées ou seules, 24 h. sur 24, ☎ 245 700.

Villa Myriam - Accueil de la mère et de l'enfant, av. de Rome 2, Fribourg, ☎ 22 64 24.

SANTÉ

AL-ANON - Aide aux familles d'alcooliques, ☎ 26 52 13 ou 24 16 94.

Alcooliques anonymes - Case postale 29, Fribourg 1. ☎ 22 37 36, 56 17 17 ou 63 31 53.

Alcool, toxicomanies - Ligue fribourgeoise pour la prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, rue de l'Hôpital 2, Fribourg, ☎ 22 55 04. Lu-ve 8 h. 30-11 h. 30, 14-17 h.

Parents de toxicomanes - Groupe d'écoute et d'entraide. Permanence téléphonique ☎ 42 72 83, jusqu'à 21 h.

Centre médico-social du district de Payerne - Rue d'Yverdon 21, Payerne. Lu-ve 8-12 h., 14-17 h., ☎ 61 59 12.

Centre Psycho-social - Fribourg, av. Général-Guisan 56, ☎ 83 20 20. Lu-ve 8-12 h. 14-18 h. Bulle, Nicolas-Glasson 11a, ☎ 029/2 38 12. Même horaire.

Diabète - Association fribourgeoise du diabète, rte des Daillettes 1, Fribourg, ☎ 24 99 20. Lu-ve 8-12 h., 13 h. 30-17 h.

Ergothérapie - Croix-Rouge, Fribourg, ☎ 22 63 51. Bulle, ☎ 029/2 48 21.

Non-fumeurs - Association suisse des non-fumeurs, section Fribourg, case postale 23, rue de l'Hôpital 2 (entrée Criblet), ☎ 23 23 28. Permanence ve.

Radiophoto - Radiophotographie publique, rte des Daillettes 1, Fribourg, 24 99 20. 1^{er} et 3^e je du mois, 8-11 h. 30.

Sages-femmes service - Permanence téléphonique, 24 h. sur 24, ☎ 46 52 32. Consultations sur rendez-vous, rte du Centre 23, Marly.

Sida - Aide fribourgeoise contre le Sida, conseil et information anonyme, je 19-21 h., ☎ 219 678.

Soins à domicile de la Croix-Rouge - Fribourg ☎ 22 82 51. Sarine-Campagne ☎ 42 10 12. Broye ☎ 63 34 88. Glâne ☎ 52 33 88. Gruyère ☎ 029/2 30 33. Veveyse ☎ 021/948 84 54. Lac ☎ 34 14 12. Singine ☎ 43 20 20.

Soins à domicile - 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans tout le canton, ☎ 23 23 43/22.

Soins infirmiers permanents à domicile - Service couvrant dans l'ensemble du canton, 24 h. sur 24, ☎ 245 200.

Stomisés - Association pour les iléostomisés, colostomisés, urostomisés, ILCO, bd de Pérolles 32, Fribourg, ☎ 22 39 71, dès 18 h. ☎ 31 21 26.

Tuberculose-cancer - Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer, rte des Daillettes 1, Fribourg, ☎ 24 99 20. Lu-ve 8-11 h. 30, 14-17 h.

PUBLICITÉ 81 41 81

BIBLIOTHÈQUES

Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire - Lu 10-22 h., ma-ve 8-22 h., sa 8-16 h. Prêt à domicile: lu-ve 10-12 h., 14-17 h., sa 10-12 h., 14-16 h. Société de lecture: s'adresser au service du prêt.

Fribourg, Bibliothèque de la Ville - Fermée du 15.7. à 12 h. jusqu'au 16 août à 14 h.

Fribourg, Deutsche Bibliothek - Rue de l'Hôpital 2. Lu-ve 15-18 h., me 15-20 h., sa 10-12 h.

Fribourg, Bibliothèque St-Paul - Bd de Pérolles 38. Ma et je 14-17 h., sa 9-11 h. 30.

Fribourg, Bibliothèque à domicile Croix-Rouge - ☎ 22 63 51. Centre de documentation santé Croix-Rouge, rue Reichlen 11, Fribourg, ☎ 22 17 58.

Belfaux, Bibliothèque scolaire - sa 10 h.-11 h. 30.

Bulle, Bibliothèque du Musée - Me 17-20 h., je 10-12 h., 14-20 h., sa 10-12 h., 14-17 h.

Châtel-St-Denis, Bibliothèque publique - Ma 16-18 h., me 19-21 h., je 15-17 h., sa 9-11 h.

Domdidier, Bibliothèque communale - Lu et je 15 h. 30-17 h., 19 h. 30-21 h., sa 9-11 h.

Estavayer-le-Lac, Bibliothèque publique - Ma 14-16 h. 30., me 16-18 h., je 19-20 h. 30., sa 10-11 h. 30.

Farvagny-le-Grand, Bibliothèque du Gibloux - Lu 16 h. 30-18 h. 30., je 18 h. 30-20 h. 30.

Givisiez, Bibliothèque communale - Ma 17-19 h., je 15 h. 30-18 h., sa 10-12 h.

Marly, Bibliothèque communale - Ma 15 h. 30-20 h., me 15 h. 30-18 h., ve 14-18 h., sa 10-12 h.

Morat, Bibliothèque de la Ville - Lu, me et ve 15 h. 30-18 h. 30, ve 20-21 h., sa 10-12 h. et 14-16 h.

Romont, Bibliothèque communale - Ma 9-11 h., 16-18 h., me 14-17 h., je 18-20 h., ve 16-19 h., sa 9-12 h.

Rossens, Bibliothèque scolaire et communale - Ma 16-19 h., 1^{er} samedi du mois 9 h 30-11 h 30.

St-Aubin, Bibliothèque communale - Me 16-18 h., sa 9-11 h. 30.

INFOMANIE 243 343

FAMILLE

Aides familiales - Office familial de Fribourg, ☎ 22 10 14. Sarine-Campagne, ☎ 30 21 68.
 - Service œuvrant dans l'ensemble du canton, 7 jours sur 7, ☎ 245 200.
 - Service d'aide 7 jours sur 7, dans tout le canton, ☎ 23 23 43/22.
 - Service d'aide familiale de la paroisse réformée, Fribourg, ☎ 22 86 40, lu-ve 8-11 h.

Allaitement - Ligue La Lèche, La Croix 13, 1740 Neyruz, ☎ 37 10 28. Réunion le 2^e ma du mois à 20 h. 15.

Arc-en-ciel - Groupe d'entraide pour parents en deuil, ☎ 46 13 61. Réunion le 3^e mercredi du mois à la rue des Ecoles 1, Fribourg.

AVIFA (Amour-Vie-Famille) - Au service du couple et de la famille, régulation naturelle des naissances, ☎ 26 47 26, de 19-21 h.

Baby-sitting - Croix-Rouge, 22 63 51

Centre de planning familial et d'information sexuelle - Consultation gynécologique, Grand-Rue 63, Fribourg, ☎ 25 29 55. Lu-je. Lu-je ouvert également durant la pause de midi. Je ouverture également le soir.

Consultations conjugales - Rue de Romont 2, Fribourg, ☎ 22 54 77. Consultations sur rendez-vous en fr./all. ☎ lu-ve 14-17 h. Consultations aussi à Bulle, Estavayer-le-Lac, Morat, ☎ 22 54 77.

Crèches
 - Crèche universitaire, Catherine Bosshart-Pfluger, Petit-Schoenberg 65, Fribourg, ☎ 28 19 77.
 - Crèche paroissiale réformée, ch. des Bains 1, Fribourg, ☎ 22 28 44.
 - Crèche «Les Dauphins», Redoute 11, Villars-sur-Glâne, ☎ 24 72 85.
 - Crèche du Centre Suisses-Immigrés, rue du Nord 21, Fribourg, ☎ 22 19 47.
 - Garderie d'enfants «La Coccinelle», de 3 mois à 6 ans, lu-ve 7-18 h. 30, ch. de l'Abbé-Freley 9, Fribourg, ☎ 245 200.
 - Crèche du Schoenberg «Xylophone», rte de la Singine 6, Fribourg, ☎ 28 48 58, de 2 à 6 ans, lu-ve 6 h. 30-12 h. 30.
 - Garderie de la Providence, rue de la Neuveville 3, Fribourg, ☎ 81 51 21.

Enfance - Mouvement Enfance et Foyer, rue de l'Industrie 8, Fribourg, ☎ 24 84 88.

Futures mères - SOS Futures mères ☎ 227 227. Dépôts matériel Fribourg, pl. Notre-Dame (lu 14-17 h.), Ependes (me après-midi), Domdidier (je après-midi).

Mamans de jour - F. Dousse, ☎ 24 59 84, lu 10-11 h., je 19-21 h. A. Baschung, ☎ 28 41 88, ma et je 9-11 h.

Mouvement fribourgeois de la condition paternelle - Soutien et conseils aux pères en difficultés. Case postale 533, 1701 Fribourg.

Puériculture Croix-Rouge Fribourg ☎ 22 63 51. Sarine-Campagne ☎ 42 12 26. Broye ☎ 63 39 80. Glâne ☎ 52 19 29. Gruyère ☎ 029/2 52 40.

Puériculture Office familial - ☎ 22 10 14, 17-18 h. Consultations: Fribourg, Grand-Rue 41, lu 14-16 h. 30; Centre St-Paul, 1^{er} me du mois, 14-16 h. 30. Marly, dispensaire, 2^e et dernier je du mois, 14-16 h. 30. Villars-sur-Glâne, dispensaire, dernier me du mois, 14-16 h.

LUDO-THÈQUES

Fribourg - Centre-Ville (Hôpital des Bourgeois): me 15-17 h. Schoenberg, ch. des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana): je 15-17 h. Vignettaz 57-59 (chez les Pères blancs): ve 15 h. 30-17 h. 30.

Bulle - Rue de la Vudalla (écoles primaires), me 16-19 h. ☎ 029/2 54 87 ou 2 93 73.

Courtaman - Bloc Foyer St-Joseph: me 15-17 h., sa 9-11 h.

Estavayer-le-Lac - Bâtiment Ecole secondaire: me 15 h. 30-17 h. 30, sa 9 h. 30-11 h. 30. ☎ 63 39 38.

Marly - Centre communautaire, rte Chevalier 9: ma-me 15-17 h., sa 9 h. 30-11 h. 30.

Neyruz et environs - Ludothèque Schtroumpf, imp. du Rosset: me 15-17 h., sa 9-11 h.

Prez-vers-Noréaz - Centre scolaire: ma 15-17 h., sa 10-11 h.

Romont - Pavillon école Comédienne: ve 16 h. 30-18 h., sa 10-11 h. 30, 1^{er} et 3^e me du mois 15-17 h.

SPORTS

Fribourg, piscine de la Motta - Lu-sa 7-20 h., di 8-18 h.

Fribourg, piscine du Schoenberg - Lu-ma 17-22 h., me 7 h. 30-10 h., 11-22 h., je 7 h. 30-13 h. 30, 16-22 h., ve 7 h. 30-16 h., 17-22 h., sa 7 h. 30-18 h., di 9-18 h.

Fribourg, piscine du Levant - Lu-ve 12-14 h., 17 h. 15-22 h., sa 8-20 h., di 8-18 h.

Bulle, piscine couverte Ecole secondaire - Me 18-21 h., ve 18-22 h., sa 14 h. 30-18 h.

Charmey, piscine couverte et chauffée + minigolf - ouverts tous les jours 10-22 h. Sa-di ferm. à 19 h. La télécabine fonctionne tous les jours en cas de beau temps, de 9.30 - 17.30.

Châtel-St-Denis, piscine couverte Ecole secondaire - Ma-ve 19 h. 30-22 h., sa-di 14-18 h.

Morat, piscine couverte - Lu 14-21 h., ma 11-21 h., me-ve 9 h. 30-21 h., sa-di 9 h. 30-18 h.

MUSÉES

Fribourg, Musée d'art et d'histoire - ma-di 10 h.-17 h., je 20 h.-22 h. Fermé lundi. Exposition des chefs-d'œuvre du Couvent des cordeliers, retable de Maître à l'Écillet, retable Furno, retable Fries, «Christ à la colonne».

Fribourg, Musée d'histoire naturelle - Tous les jours 14-18 h., le matin sur demande pour les écoles. Exposition permanente sur les invertébrés. Dinosaures suisses, exposition temporaire.

Fribourg, Musée suisse de la marionnette - di 14-17 h., ou sur rendez-vous ☎ 22 85 13. Exposition «Théâtre de papier», jusqu'au 24 décembre.

Bulle, Musée grüérien - ma-sa 10-12 h., 14-17 h., di 14-17 h., exp. permanente, collection d'art populaire. Au point de croix, abécédaires et broderies du XVII^e et XX^e siècles et création de Michèle Gleizer, jusqu'au 10 septembre.

Gruyères, le château - Tous les jours de 9 h.-18 h. Exposition permanente: chapas de Charles le Téméraire, Salon Corot, tapisseries et mobilier d'époque renaissance et baroque. Exposition temporaire: Hans-Georg Rauch, dessins et gravures.

Morat, Musée historique - ma-di 14 h.-17 h., exposition permanente d'objets préhistoriques, diorama sur la bataille de Morat.

Tavel, Musée singinois - sa-di 14 h.-18 h., exposition du patrimoine fribourgeois. Exposition temporaire: céramique ancienne de Planfayon, Bulle, Allbigen, Heimberg et Thoune.

Romont, Musée suisse du vitrail - ma-di 10 h.-12 h., 14 h.-18 h., exposition permanente de vitraux anciens, armoiries, le vitrail au XX^e siècle. Versiers tchèques, jusqu'au 1^{er} octobre.

Estavayer-le-Lac, Musée folklorique - Tous les jours 9-11 h., 14-17 h., exposition permanente: collection de lanternes CFF, collection de grenouilles.

Avenches, Musée de la naissance de l'aviation suisse - sa-di 14 h.-16 h., pour visite avec guide ☎ 75 17 30 ou à l'Office du tourisme.

Avenches, Musée romain - tous les jours de 9 h.-12 h., 13 h.-17 h., (en hiver fermé le mardi). Pour visite avec guide, ☎ 75 17 30.

Avenches, Haras fédéral - lu-ve 8 h.-11 h. 30, 14 h.-16 h. 30, élevage d'environ 400 chevaux. Groupe des 10 pers. S'annoncer au préalable au ☎ 75 22 22.

CURIOSITÉS

Bulle, Orchestre «Soléa» - Automate unique en Suisse au café Le Fribourgeois.

Fribourg, Jardin botanique - Lu-ve 8-18 h., sa-di 14-17 h. Sentier botanique: Fribourg (Charmettes) - Sentier Ritter - Lorette - Breitfeld - Marly - Fribourg.

Fromagerie de démonstration - Pringy (Gruyères), tous les jours 8-18 h. 30.

Observatoire du Petit-Ependes - Fermé du 15 juillet au 30 août.

Société fribourgeoise d'astronomie - Observation à Chésopaloz, ve par beau temps dès 20 h. 30. Renseignements ☎ 45 14 80.

Sentier planétaire, Marly - Représentation du système solaire. Départ parking Corbaroche.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin fondé en 1871
 Editeur et imprimeur:
 Imprimerie et Librairies St-Paul SA
 1700 Fribourg
 Rédacteur en chef: François Gross

Administration:
 Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
 1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
 ☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:
 (y compris le magazine «Vous»)

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	54.-	103.-	198.-
Etranger:	selon destination		

Téléphone 037/82 31 71
 Tél. 942 280
 Téléfax 037/24 67 66

Régie des annonces:
 Publicitas SA, rue de la Banque 4
 1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
 Chèques postaux 17-50-1
 Téléfax 037/22 71 23
 Tirage contrôlé FRP: 34 735 exemplaires

Avec ou sans indicatif - La majorité des numéros de téléphone figurant dans cette page se trouve dans la zone du 037. Ils sont mentionnés sans indicatif. Pour les autres régions (029, 021), l'indicatif est précisé.

Protéger la nature dans la région du Vanil Noir

Des gardes pleins de réserve

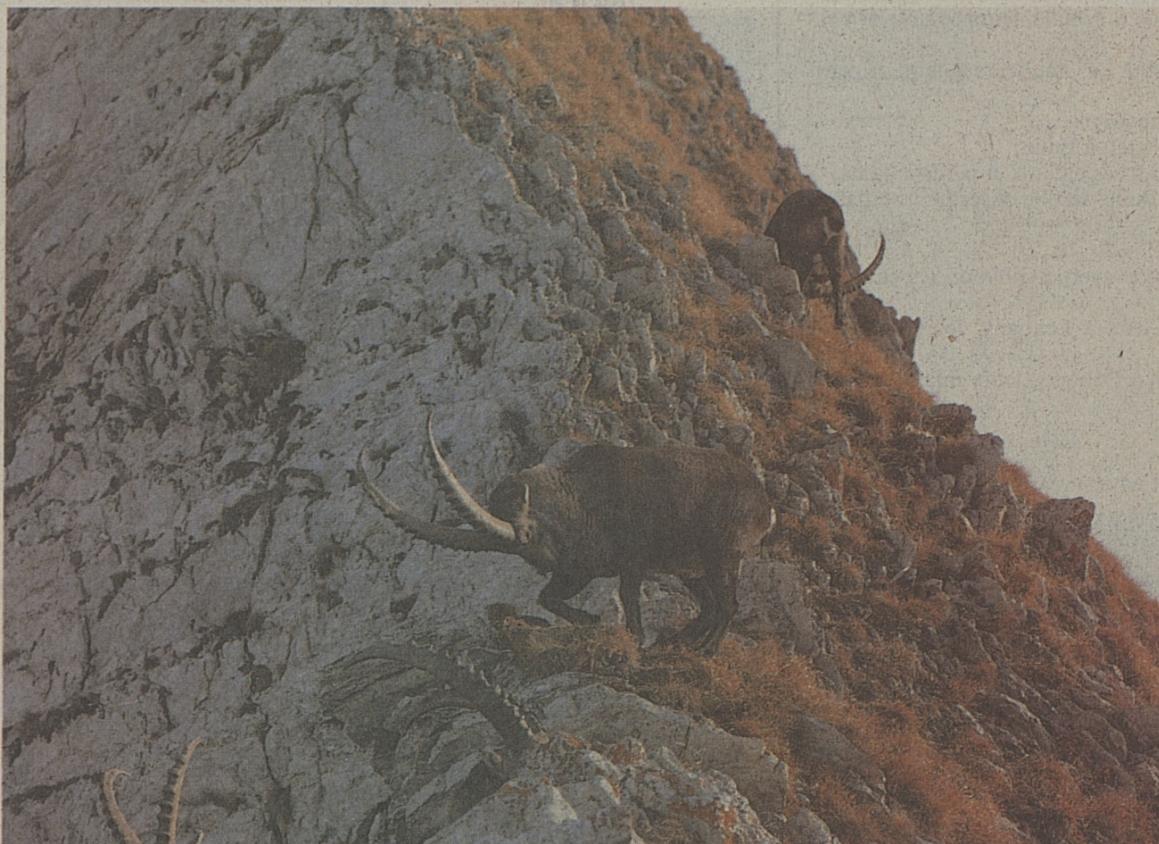
DES CHOSES ET DES GENS

Pour la troisième année consécutive, la réserve naturelle du Vanil Noir est surveillée par des gardes-nature. Le temps d'un week-end, nous leur avons collé aux semelles. Que les sceptiques se rassurent: le plus haut sommet du canton n'est pas devenu un camp retranché.

Veut-il donc leur photographier les dents ou l'iris des yeux? Avec un objectif long comme ça sur son appareil pour leur tirer le portrait, ce touriste pourrait pourtant s'abstenir d'effrayer les bouquetins ruminant non loin du sommet du vanil de l'Ecri. Surtout que, s'il ne marche pas sur leurs plates-bandes, ces ongulés ne fuient pas l'homme. A deux cents mètres du troupeau, au moment où les bêtes commencent à se lever, Marcel Savary, l'un des cinq surveillants volontaires et bénévoles de la réserve naturelle du Vanil Noir, pousse alors un cri. Stoppant net la progression du chasseur d'images.

A chacun sa place

Mission accomplie? Pas vraiment. Il conviendrait encore d'expliquer à ce monsieur que, si chacun faisait comme lui et vu la forte affluence de promeneurs en cet endroit, les bouquetins seraient sans arrêt obligés de «déménager». Et que de trop fréquentes perturbations les empêcheraient de jouir de la bonne saison, courte à deux mille mètres d'altitude, pour reconstituer leurs forces. Toutefois, ce dimanche, Marcel Savary ne reverra pas son



client, parti, semble-t-il, sans demander son reste. Dommage. Le poursuivre? Une réserve n'est pas Chicago.

Lui et son collègue du week-end, René Valléian, redescendent alors vers la cabane de Bonnavaux. En chemin, ils sont rejoints par un troisième garde-nature, Armand Caille, de retour d'une balade sur le Curtillet, un monticule voisin. Des infractions au règlement de la réserve? Nenni, à part l'épisode des bouquetins. Pas de cueilleur de fleurs à l'horizon ni de faiseurs de

feu ou de campeurs. Les randonneurs, nombreux en cette fin ensoleillée de juillet, marchent sagement sur les sentiers balisés, bien moins pénibles de toute façon à arpenter que les gazonnes raides et les pierriers. Au passage, chacun peut ainsi admirer qui une dauphine élevée, qui un lys martagon, qui un aconit tue-loup, qui une marmotte, qui un groupe de chamois prenant le frais sur un névé, étonnamment tolérants envers les bipèdes, quand ceux-ci empruntent toujours les mêmes passages.

Informé, pas réprimé

Mais n'allez pas imaginer du dépit sur le visage des trois compères, parce que tout va trop bien. Au contraire. Eux qui, depuis leur assermentation en 1987, ont tenu à privilégier l'information au détriment de la répression, sont soulagés. Eux qui, traités de mouchards par certains, n'ont encore jamais dénoncé de contrevenants à l'autorité compétente, sont satisfaits de l'effet préventif de leur simple présence. Depuis qu'ils sont là tous les week-

ends sans neige et de temps en temps la semaine, les gardes-chasse du coin n'ont-ils pas constaté une baisse du braconnage?

Bien sûr, s'il faut un jour sévir contre quelqu'un, les surveillants de la réserve du Vanil Noir le feront. Cette tâche figure dans leur cahier des charges. Ainsi, il faudra bien un jour faire entendre raison au garde-génisses de La Case, dans le vallon des Morthéys. Il s'obstine non seulement à rejoindre son chalet en moto, mais à sillonner «son» alpage sur sa machine. Samedi, il est monté presque jusqu'au Morthéys de Folliéran. Et, dernièrement, un garde-chasse a surpris son chien en train de poursuivre du gibier.

Chiens interdits

Pour l'heure, de retour à Bonnavaux, MM. Caille, Savary et Valléian se concertent: quelqu'un est là, avec un caniche. Or, les chiens, même tenus en laisse, ne peuvent pénétrer dans la réserve, à l'exception de ceux des gardes-génisses. Ils perturbent par trop la faune sauvage. Que faire? En tout cas, ne rien dire devant les gens attablés sur la terrasse, m'explique M. Valléian. En public, les gens acceptent mal les remarques. La première année, pour avoir ignoré ce facteur psychologique, les gardes-nature en ont braqué plus d'un.

En l'occurrence, mal à l'aise parce que se sentant en infraction, le propriétaire du petit chien ne tarde pas à redescendre vers la plaine. Les trois surveillants de la réserve s'en tirent sans esclandre, ils respirent.

Le temps des provocations, quand certains faisaient exprès de venir avec leur cabot à Bonnavaux ou aux Marrindes, semble révolu. Cette année, c'était d'ailleurs le premier que MM. Caille, Savary et Valléian apercevaient. **Yvan Duc**

Des débuts difficiles

Choisis par le Département cantonal des forêts, sur proposition de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature (LFPN), propriétaire des lieux, les cinq surveillants de la réserve du Vanil Noir sont en fonction depuis l'été 1987. Leur tâche n'a pas toujours été facile, relève Sylvain Debrot, membre du comité de la seconde, chargée de leur formation et de leur encadrement. Certains ne sont-ils pas venus exprès avec leur chien? D'autres n'ont-ils pas menacé de leur tirer dessus?

Cela, sans compter les tensions avec quelques membres de la section gruérienne du Club alpin suisse, dont font partie quatre des cinq gardes-nature. Oh! rien d'officiel, déclare le président de celle-ci, Daniel Descloux, personnellement sceptique quant à la nécessité d'une telle surveillance. Mais il reconnaît que «beaucoup n'ont pas accepté qu'on leur fasse des remarques.» Des exemples? «Je ne connais pas vraiment de cas officiels, ce sont plutôt des rumeurs», répond M. Descloux. Lequel n'a en outre jamais entendu d'alpiniste se plaindre d'avoir été empêché de choisir tel ou tel itinéraire.

Cet hiver, les deux gardes-nature assurant le gardiennage des Marrindes, dans le vallon des Morthéys, ont finalement renoncé à cette responsabilité.

Un troisième garde-nature, qui avait celle des cabanes de la section, en a fait de même. Bien sûr, celui-ci avait l'intention d'abandonner cette charge depuis un moment. Nul doute cependant, à l'entendre, que les frictions évoquées l'ont poussé à prendre une décision.

Reste que les tensions devraient assez vite s'apaiser. Samedi par exemple, tant aux Marrindes qu'à Bonnavaux, les trois gardes-nature en service ont été reçus à bras ouverts. Et il n'y avait pas, du fait de leur présence, moins de clients qu'à l'accoutumée. Bientôt enfin, relève M. Debrot, les surveillants de la réserve pourront dormir aux Morthéys de Folliéran, un chalet à vaches désaffecté.

Et du côté des spéléologues, pour qui le haut des Morthéys, du côté de la dent de Bimis, constitue un fabuleux terrain d'exercice? Pas de problèmes, répond Jacques Brasey, l'actuel président du Spéléo-Club des Préalpes fribourgeoises. Avec les surveillants, ils ont convenu d'éviter le coin où se tiennent régulièrement des petits chamois, afin de ne pas les déranger. Signe de la bonne entente: les spéléologues dorment dans le chalet des Morthéys-dessous, propriété de la Ligue. **YD**



Aller plus loin

La Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature juge très positive l'expérience menée dans la réserve du Vanil Noir. Mais, maintenant, elle aimerait aller plus loin, explique Sylvain Debrot. Et faire surveiller également la réserve du lac de Pérolles, à Fribourg, et la rive sud du lac de Neuchâtel. Quatre gardes-nature, déjà formés, seraient prêts à entrer en fonction. Des membres du groupe de gestion de la Grande-Caricaie pourraient aussi être assermentés.

Impossible pour l'instant, ré-

pond l'inspecteur en chef des forêts, Anton Brühlhart, pourtant très satisfait du travail fourni par les cinq surveillants du Vanil Noir. Pourquoi? «Nous manquons de personnel pour les encadrer sérieusement.» Et M. Brühlhart de rappeler qu'il a été demandé au Conseil d'Etat de se doter d'un service de la protection de la nature et du paysage: «Un service idoine permettrait de penser à la création de nouveaux groupes de surveillants.» Avant de rassurer: «On espère faire un nouveau pas sans tarder.» **YD**





Le cœur d'une mère
est un trésor que l'on reçoit
qu'une fois.

Monsieur Fernand Clerc, à Vuisternens-devant-Romont;
Madame et Monsieur Alexis Gobet-Clerc, et leur fils, au Petit-Lancy;
Monsieur et Madame Marcel Clerc-Leiser, et leurs enfants, au Petit-Lancy;
Madame et Monsieur Michel Savoy-Clerc, et leurs enfants, à Echallens;
Monsieur et Madame Gabriel Pittet-Piolet, à Bulle, leurs enfants et petits-fils;
Monsieur et Madame Louis Pittet-Piolet, à Le Crêt, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Suzanne Gremion-Pittet, à Fribourg;
Madame et Monsieur Ercole Brunella-Pittet, à Bulle;
Monsieur Clément Savary, à Villaraboud, ses enfants et petits-enfants;
Madame Yvonne Pittet-Vonlanthen, à Bulle, sa fille et ses petits-enfants;
La famille de feu Georges Pittet;
Monsieur Victor Clerc, à Fribourg;
Monsieur Louis Clerc-Vonlanthen, à Estavayer-le-Gibloux, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Alfred Gasser-Clerc, à Lentigny, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean Clerc-Gasser, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants;
La famille de feu Ernest Clerc-Chatton;
Le famille de feu Henri Clerc-Huguenot;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Agnès CLERC-PITTET

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 30 juillet 1989, dans sa 70^e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise, après une cruelle maladie, supportée avec un courage exemplaire.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le mercredi 2 août, à 15 heures.

Une veillée de prières nous rassemblera en ladite église, ce mardi 1^{er} août, à 20 heures.

La défunte repose à son domicile, à Vuisternens-devant-Romont.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu.

Repose en paix!

1961



Le lundi 31 juillet 1989, dans sa 85^e année, Dieu a accueilli dans son royaume

Madame Marie DAGUET-JOYE

Sont dans la peine:

Christiane et André Hayoz-Daguet, leurs enfants et petits-enfants, à Villars-sur-Glâne et Fribourg;
Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Cosandey-Joye;
Les enfants et petits-enfants de feu Max Joye;
Mademoiselle Marthe Daguet, à Fribourg;
Madame Agnès Jenny-Daguet, à Fribourg, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Emile Dousse-Daguet,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église Saint-Pierre, à Fribourg, le mercredi 2 août 1989, à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Saint-Pierre.

Une veillée de prières aura lieu en la chapelle Saint-Joseph (Saint-Pierre), ce mardi soir 1^{er} août 1989, à 19 h. 45.

Adresse de la famille: 12, Petite-Fin, 1752 Villars-sur-Glâne.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le direction et le personnel de Cremo SA

ont le grand regret de faire part du décès de

Madame Jeanne HERMANN

mère de Monsieur Michel Hermann,
collaborateur à la fromagerie

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-63



La Société de médecine
du canton de Fribourg

a le profond regret de faire part du
décès du

docteur Bernard Schnyder de Wartensee

membre de sa société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le Club alpin suisse
section Moléson

a le profond regret de faire part du
décès du

Docteur Bernard Schnyder de Wartensee

membre vétéran de la section

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Société de laiterie
de Prez-vers-Noréaz
et son laitier

ont le profond regret de faire part du
décès de

Madame Jeanne Hermann

maman
de M. Georges Hermann,
dévoté président de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le Conseil communal
de Prez-vers-Noréaz

fait part du décès de

Madame Jeanne Hermann

mère de M. Hubert Hermann,
membre de la
commission financière

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24626



Le Football-Club Lentigny
a le regret de faire part du décès de

Madame Jeanne Hermann

maman de Georges Hermann,
membre d'honneur et grand-maman
de Daniel Hermann, membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24602



Remerciements

Dans notre profonde peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à notre chère maman, grand-maman et parente

Madame Thérèse VONLANTHEN-WAEBER

Nous remercions sincèrement toutes les personnes pour leur présence à la veillée de prières ainsi qu'aux funérailles, leurs offrandes de messes, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs, et nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église paroissiale de Dompierre/FR, le vendredi 4 août 1989, à 19 h. 30.

Un merci particulier à M. le curé Rey, à l'aumônier et au personnel soignant de l'annexe 1 et 2 de l'hôpital d'Estavayer, au chœur mixte, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont rendu visite à notre chère défunte durant sa maladie.

Dompierre, juillet 1989

Les familles en deuil

17-1607



La Société de cavalerie
de la Sarine

a le regret de faire part du décès de

Madame Jeanne Hermann

maman de Marcel Hermann,
notre président d'honneur
et belle-maman
de Louise Hermann,
notre marraine du fanion

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Société des sapeurs-pompiers
de Prez-vers-Noréaz

a le regret de faire part du décès de

Madame Jeanne Hermann

maman
de Monsieur Marcel Hermann
et grand-maman de
MM. Daniel et Gérald Hermann,
dévotés membres

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le conservateur et le personnel
du Registre foncier de la Sarine

ont le profond regret de faire part du
décès de

Monsieur Josef Aebischer

père de M. Kurt Aebischer,
leur cher collaborateur et ami

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Direction des finances
du canton de Fribourg

a le profond regret de faire part du
décès de

Monsieur Joseph Aebischer

père
de M. Kurt Aebischer,
secrétaire-comptable
auprès du Registre foncier
de la Sarine

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007



La Société des hôteliers
du canton de Fribourg

a le profond regret de faire part du
décès de

Monsieur Joseph Aebischer

ancien membre
du comité cantonal

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

17-24629

**Pompes funèbres
MURITH**

Depuis 1916,
une tradition de
dignité et de
discretion

Nous assurons aux familles en
deuil un service funèbre soigné.
Formalités, annonces, faire-part,
transports, cérémonies, ensevelis-
sement, crémation, etc.

Pérolles 27
Fribourg
Téléphone
22 41 43
jour et nuit

**les samaritains
aident**

en qualité
de sanitaires d'entreprises



Marathon des moissons: la pluie, c'est la trêve

Les silos débordent!

Bien parti le marathon des moissons 89! Bénéficiant de conditions météorologiques idéales, les moissonneuses-batteuses ont entrepris voici une petite dizaine de jours leurs grandes manœuvres annuelles que la pluie d'hier a momentanément suspendues. Le temps, pour les silotiers, de souffler un peu et, pour les CFF, de fournir aux centres collecteurs les wagons réclamés à cor et à cri. Car les moissons ne sont pas terminées, alors que les cellules débordent.



A l'orge, fauchée voici un mois dans de bonnes conditions, a succédé le colza, de qualité et de quantité satisfaisantes. Les premiers froments se récoltent à partir du 20 juillet. Timidement, en raison de la maladie ou de la sécheresse excessive de certaines parcelles. Dans la Basse-Broye vaudoise et fribourgeoise, c'est le 25 que sonna le grand branle-bas.

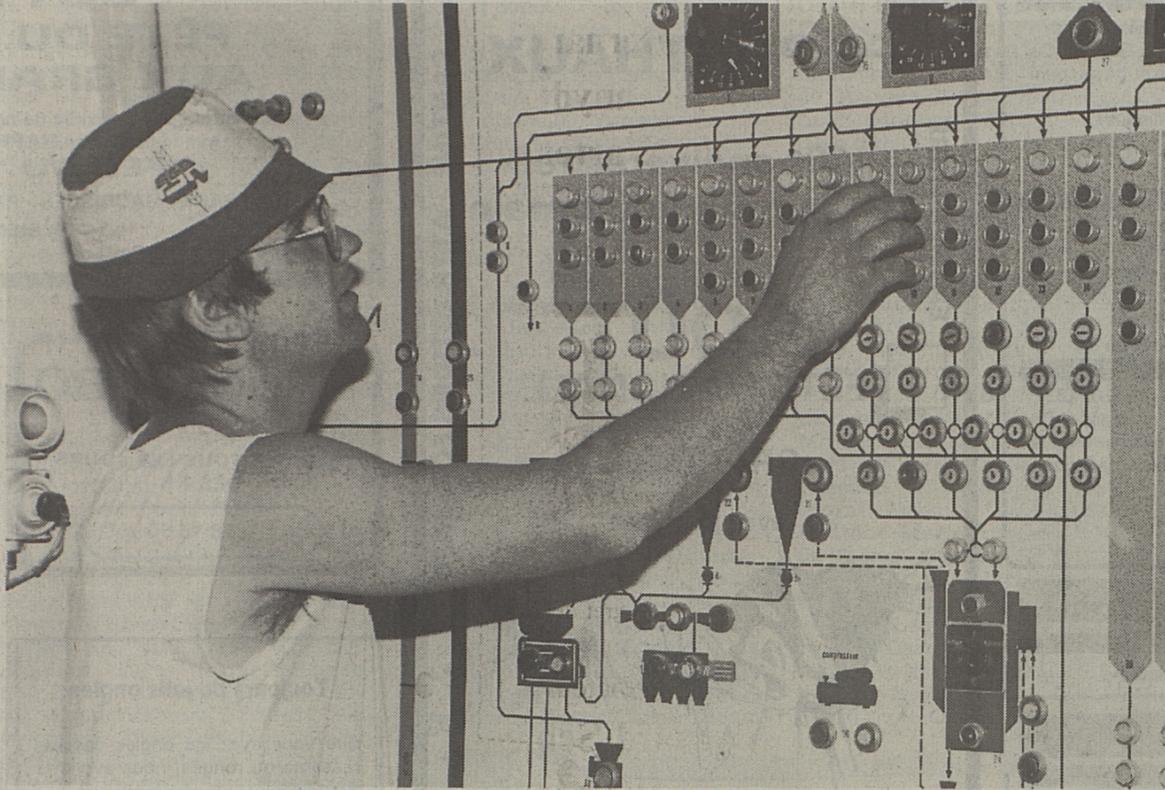
En avance

Pour les régions les plus basses de la Broye, explique Walter Balz, directeur de la SOBA, à Estavayer-le-Lac, la campagne est aujourd'hui quasiment terminée, alors qu'elle démarrera ces tout prochains jours sur les hauteurs. La mise à disposition au compte-gouttes des wagons nécessaires au transport n'arrange pas les choses: il importe que les agriculteurs gardent momentanément chez eux leurs derniers chars de céréales.

Hier, le centre collecteur de Cugy avait pris en charge le 60% d'une récolte qualifiée de bonne par Gilbert Egger, gérant de l'Union agricole, malgré un manque de maturité dans les premières livraisons. Reste, comme ailleurs, la pénurie des wagons CFF présentement mobilisés par l'orge et le colza alors que les froments sont en avance.

Les wagons se font prier

A Courtepin, le quart de la récolte de céréales panifiables avait été livré dimanche. Le poids à l'hectolitre est élevé, affirme André Folly, gérant du Moulin agricole, en souhaitant que la période d'alternance du soleil et de la pluie ne se prolonge pas faute de quoi se poseraient des problèmes de germination.



Le dernier week-end fut particulièrement difficile pour les silotiers qui travaillèrent jour et nuit, dimanche compris.

LIB Gérard Périsset

Dans le Haut-Lac, les moissons accusent une avance assez exceptionnelle: «Je n'ai jamais vu moissonner ici du blé de printemps le 30 juillet» assure M. Folly en admettant que les nouvelles variétés y sont aussi sans doute pour quelque chose.

Au Moulin d'Avenches, René Pittet évalue à 80% la récolte engrangée. La qualité se révèle satisfaisante dans l'ensemble, très légèrement supérieure même à celle de l'année dernière. «Nous demandons désormais aux agriculteurs un peu de patience dans leurs livraisons car les stocks sont complets et les wagons se font prier» relève également René Pittet.

Manque d'eau

Contrairement à l'orge, au grain bien rempli et de qualité, le manque d'eau n'a pas permis une maturité normale du grain dans les premières livraisons de froment. La situation s'est stabilisée par la suite si bien que la récolte en cours peut être qualifiée de moyenne à bonne, avec un poids à

l'hectolitre se situant entre 80 et 83 kg. A ce stade, le rendement apparaît légèrement plus faible qu'en 1988.

D'une manière générale, et à quelques nuances près, la situation se révèle donc sereine. N'empêche, fait remarquer M. Balz, qu'il faut regretter la précipitation d'un nombre trop élevé d'agriculteurs moissonnant avant la maturité complète de leurs blés. Crainte de la pluie ou forcing des entreprises de battage? Toujours est-il que la sécheresse de juillet rend quasiment inutile l'utilisation du tout nouveau laboratoire destiné au calcul du temps

de chute. Imposé par l'administration fédérale aux centres collecteurs, cet appareil permet de déterminer avec une implacable précision l'état de germination des blés. Toute contestation se révélera donc désormais inutile.

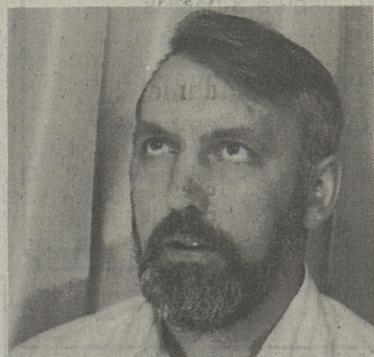
Deux mots encore du marché de la paille indigène, fortement concurrencée par les importations. Les producteurs éprouvent aujourd'hui une peine énorme à placer leur marchandise d'autant que les prix payés sont, au quintal, inférieurs de 4 fr. à ceux de l'an dernier. Ce qui, on en conviendra, n'est pas une paille! Gérard Périsset

Syndicats d'élevage de la tachetée rouge

Un nouveau gérant

Un nouveau gérant. Une augmentation de cinquante centimes de la cotisation par sujet de herdbook. Un nouveau membre du jury supérieur. Et les dates des mises de bétail pour la saison 1989/1990. Les informations ne manquent pas, au lendemain d'une séance de comité de la Fédération fribourgeoise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge.

Changement de gérant, à la tête de la Fédération fribourgeoise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge. Pour succéder à Christophe Gerber, partant, le comité a désigné, à l'unanimité, Hansruedi Brand, de Wallenried.



Hansruedi Brand, nouveau gérant de la tachetée rouge.



● Praroman-le-Mouret: le chœur mixte ne chantera pas. - Non, le Chœur mixte paroissial de Praroman-le-Mouret ne chantera pas, ce soir au centre sportif, à l'occasion de la manifestation du 1^{er} Août, contrairement à ce que nous annonçons par erreur dans notre édition d'hier lundi. Mais ses membres ne resteront pas inactifs pour autant. Ce sont eux qui ont concocté le programme de la soirée, avec une place privilégiée pour les enfants. Et eux toujours qui, une fois l'officialité terminée, accueilleront les visiteurs dans leurs diverses buvettes.

Cette désignation doit encore être confirmée par l'assemblée des délégués, fixée au 24 novembre prochain à Tinterin. Deux raisons à ce changement: bien sûr, le départ de l'actuel gérant M. Gerber, mais aussi, souligne un communiqué, les intenses activités de la fédération. Elles vont de la défense professionnelle à l'information, en passant par les conseils de zootechnique et la commercialisation de bétail. Pour le comité, Hansruedi Brand «dispose de toutes les qualités requises pour assurer valablement la suite des affaires des éleveurs fribourgeois de la race tachetée rouge.» Bilingue, bien au courant des affaires de l'organisation, connu et apprécié par les éleveurs de tout le canton, Hansruedi Brand dispose de propres expériences dans la mise sur pied d'expositions, de concours et de mises de bétail. Autre changement, entraîné par le départ de M. Gerber et décidé par le comité: il sera remplacé au sein du jury supérieur par Silvere Mesot, de Besencens.

Cotisation augmentée

Réuni le 17 juillet dernier, le comité de la fédération fribourgeoise a également décidé de proposer à l'assemblée d'automne une augmentation de la cotisation par sujet de herdbook de 50 centimes. Ceci pour faire face aux obligations financières découlant de l'organisation du congrès mondial de la pie-rouge et de l'exposition du centenaire de la fédération suisse, à Berne au mois de mai 1990.

Enfin, dans son communiqué diffusé hier, le comité de la tache-tée rouge annonce les dates des mises de bétail pour la saison 1989/1990: elles auront lieu les 6 octobre, 1^{er} décembre, 9 février et 27 avril prochains.



Fribourg: cours de langue Intensif!

Ils sont 190. Ils (ou elles, bien évidemment) représentent quelque 54 nationalités de tous les continents. Depuis lundi dernier, à Fribourg, ils suivent des cours de langue, à l'enseigne des «Cours d'introduction aux études universitaires».

Lundi à Fribourg, et pour la 27^e fois, ont commencé les cours de langue intensifs de trois mois destinés aux étudiants désirant apprendre le français ou l'allemand. Ces cours font partie du programme d'enseignement des «Cours d'introduction aux études universitaires». Ils s'adressent, en premier lieu, aux nouveaux boursiers de la Confédération (étudiants post-gradués), puis à des étudiants étrangers qui doivent améliorer leurs connaissances linguistiques afin de poursuivre leurs études ou recherches dans une université suisse.

Environ 190 étudiants et étudiantes, de quelque 54 nationalités et de tous les continents prennent part à ces cours. Les représentants des pays suivants sont particulièrement nombreux: Chine 19, Turquie et Iran chacun 9, Japon 8. Viennent ensuite, des étudiants de Sri Lanka, Pérou, Allemagne, Norvège, Colombie, Yougoslavie, Etats-Unis, Union soviétique, Mexique, Espagne, Pologne, Egypte et Italie. A signaler que la moitié des participants suit les cours de français.

Fête nationale et Radio suisse internationale A Nova Friburgo

Aujourd'hui 1^{er} Août, le programme portugais de Radio suisse internationale sera réalisé à Nova Friburgo, dans l'Etat brésilien de Rio de Janeiro. Nova Friburgo est une petite ville où vivent de nombreux Suisses émigrés.

Cette émission sera réalisée dans les studios de la station locale «Jornal Radio Gazeta» en présence de nombreux représentants de la communauté suisse. «Radio Nova Friburgo» diffusera également ce programme.

Cette forme de collaboration avec des stations locales étrangères n'est pas nouvelle pour Radio suisse internationale.

LIB (AP)

avant-scène demain

● Mézières: consultations pour nourrissons. - Demain, de 14 à 15 h. 30, service de puériculture et de conseils aux parents à l'école primaire de Mézières.

● Domdidier: consultations pour nourrissons. - De 14 à 17 heures demain, consultations du service de puériculture et de conseils aux parents à la salle des aînés du bâtiment des Sœurs.

avant-scène aujourd'hui

● Fribourg. - A l'occasion de la fête nationale, le Musée d'histoire naturelle de Fribourg sera fermé le matin. Ouverture: de 14 à 18 heures.

● Randonnée. - Randonnée des flancs du Gibloux aux rives du lac de la Gruyère. Départ à 9 heures devant le restaurant du Vignier, à Avry-devant-Pont.

● Charmey. - Visite d'un chalet d'alpage organisée par l'Office du tourisme.

● Prière. - A 17 h. 30, cérémonie d'action de grâce à la basilique Notre-Dame.

PUBLICITE

FM 90.4

FRÉQUENCE TERRASSE

LA GRILLE D'ÉTÉ DE RADIO FRIBOURG, DU 10 JUILLET AU 20 AOÛT.

Jusqu'à 10 h, reprise de RSR «La Première»

10 h-12 h 30 **BIENVENUE SUR MA TERRASSE**
Divertissements, informations et chroniques ensoleillées avec, à 12 h, **INFO TERRASSE.**

12 h 30-14 h Reprise de RSR «La Première».

14 h-17 h **TERRASSE**
Détente estivale, thèmes souriants et musique de saison.

17 h-18 h **TERRASSE SUNRISE**
Le programme des plus chaudes soirées d'été.

18 h-19 h **INFO TERRASSE**
Informations régionales, nationales et internationales, agrémentées d'un léger nuage musical.

19 h-20 h **COCKTAIL TERRASSE**
La fièvre de la meilleure musique, avec les tubes les plus torrides.
Reprise des flashes horaires de «La Première» à 11 h, 15 h, 16 h, et 17 h.

RADIO FRIBOURG

UNE STATION TERRASSE L'ÉTÉ

CINEMAS



FRIBOURG

ALPHA Relâche jusqu'au 9 août.

CORSO 1 Relâche jusqu'au 9 août.

CORSO 2 Relâche jusqu'au 9 août.

REX 1 Ma 1^{er} août: relâche. Me 21h.

10 ans. 1^{re} suisse en même temps que Paris et Genève! De Jamie Uys. Un safari plein d'humour, de gags et de suspense... désopilant!

Et maintenant la suite... encore plus dingue!

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE II
(GODS BUST BE CRAZY II)

REX 2 Ma 1^{er} août: relâche. Me 20h30.

1^{re}. 10 ans. De Luc Besson. Avec Rosanna Arquette, Jean-Marc Barr. Un spectacle fascinant, grandiose, inoubliable... 3 heures de bonheur et d'émotion! Enfin la version intégrale de ce film « culte »! - 2^e semaine -

LE GRAND BLEU - version longue

REX 3 Ma 1^{er} août: relâche. Me 20h45.

12 ans. 1^{re} suisse en même temps que Paris et Genève! De John G. Avildsen. Avec Ralph Macchio, Pat Morita. Il fut le maître et lui l'élève. Il fut le père et lui le fils. Maintenant c'est d'homme à homme. - 2^e semaine -

KARATÉ KID III

BULLE

PRADO Relâche jusqu'au 9 août.

PAYERNE

APOLLO Relâche jusqu'au 9 août.

DIVERS

**** **Hôtel Duc Bertold**
Fribourg

Grand dîner du 1^{er} Août

Parfait de foie de volaille et ses toasts maison

Nage de Saint-Jacques safranée

Sorbet citron vert

Filet d'agneau à la crème d'ail

Carottes primeur

Epinards beurre noisette

Pommes château

Fromage frais mariné maison

Poire au vin rouge et glace cannelle

Fr. 52.-

Nos restaurants:
La Marmite
L'Escargot
Disco-Duc
Notre salon:
Les Trois-Ducs

**** **Hôtel Duc Bertold**
Fribourg
Pont de Zehringen,
CH-1700 Fribourg
☎ 037/81 11 21.
tél. 942671 DUC



Nous sommes de **RETOUR** dès le 1^{er} août

RUE DE LAUSANNE 53
1701 **FRIBOURG**
TEL: 037 23 28 00

FC PONTHAUX

40^e anniversaire
Inauguration du terrain

AOÛT

1^{er} FÊTE NATIONALE

dès 21 h.

GRAND BAL

avec le groupe



RESTAURATION - BARS - AMBIANCE

81-30402

ENTRÉE LIBRE

CANTINE - ATTRACTIONS FORAINES

COTTENS FÊTE DU 1^{er} AOÛT AUX GRANDS-BOIS

Allocation par le syndic de notre village M. Roger Magnin avec l'orchestre **HAPPY BOYS**, dès 21 h. 30

FEU DU 1^{er} AOÛT

BARS - SAUCISSES - RACLETTES - AMBIANCE

À BIENTÔT!

Se recommande: FC Cottens

81-260

LE TROCADERO

Schoenberg

OUVERT TOUS LES JOURS
DÈS 7 h.

☎ 28 15 50

Toujours de jolis ongles

Que vous ayez les ongles cassés, cassants ou rongés, nous avons la solution.

Beauty-Nail-Studio

Belfaux ☎ 037/45 37 64
Bulle ☎ 029/ 2 49 50
Romont ☎ 037/52 23 39

EMPLOIS

PROMS

INDUSTRIE FRIBOURGEOISE DU DIVERTISSEMENT
FREIBURGER UNTERHALTUNGS-INDUSTRIE

Cherchons pour club de billard et salon de jeux

JEUNES FILLES

dès 18 ans
comme personnel auxiliaire ou fixe.

Contacteur:
Automates et Jeux Proms SA
Stéphanie Crottet
☎ 037/22 28 25, dès 18 h. 30.
17-2118



Université de Fribourg (Suisse)

La Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse) met au concours un poste à plein temps de

professeur ordinaire d'histoire générale de l'art

orienté vers l'art moderne et contemporain.

Enseignement en langue française (six heures hebdomadaires).
Connaissance de l'allemand souhaitable.
Titres: doctorat d'Etat, habilitation ou titres jugés équivalents.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1990 ou date à convenir.

Les candidats enverront à M. le doyen de la Faculté des lettres, Université de Fribourg, Miséricorde, CH-1700 Fribourg, une lettre de candidature, un curriculum vitae avec photocopies des attestations correspondantes, la liste des publications et au moins un exemplaire des publications les plus importantes. Ils proposeront trois thèmes dont l'un pourra éventuellement être retenu pour une conférence. Délai de présentation: **30 septembre 1989**. Une chaire de langue allemande pour l'histoire générale de l'art, avec orientation vers l'art médiéval est mise au concours simultanément. Des informations complémentaires peuvent être obtenues au Décanat de la Faculté des lettres,
☎ 037/21 92 35.

81-30380

PLAGE COMMUNALE Estavayer-le-Lac

1^{er} AOÛT

dès 18 h.: **GRAND SHOW NAUTIQUE**
avec le Ski-Club d'Estavayer

dès 22 h.: **SKI AUX FLAMBEAUX**

Au restaurant: grillades - rôti de porc au grill et espadon

Avec **KEWIN FLYNN** et son orchestre

- Grand feu d'artifice
- Bar sur la plage
- Cuisine chaude jusqu'à 3 heures

Une soirée à ne pas manquer!

Restaurant de la Plage-Communale

1470 Estavayer-le-Lac

☎ 037/63 18 85

17-2399

La Roche 1989

Fête au Village



FÊTE DU 1^{er} AOÛT à 20 h.

CÉLÉBRATION DU 1^{er} AOÛT
GRAND CORTÈGE - THÈME: LA BÉNICHON

DISCOURS de M. Jean-Nicolas PHILIPONA
conseiller national de Vuippens

BAL POPULAIRE avec
l'orchestre LEO'S TANZ STIMMUNGSBAND

BAR - AMBIANCE - PETITE RESTAURATION

Invitation cordiale: Chœur mixte paroissial



La petite annonce. Idéale pour troquer son bric-à-brac.

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

AVIS D'INTERRUPTION DE COURANT

Les EEF informent les abonnés de: Le Châtelard-le-Haut et Sorens camping, que le courant sera interrompu le **jeudi 3 août 1989**, de 13 h. 15 à 15 h. 15, pour cause de travaux.

17-360

EEF
Entreprises Electriques Fribourgeoises

AVIS MORTUAIRES

†

La Section des samaritains de Vuissens et environs a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest Jordan

père de Véronique Emery-Jordan
membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24621

†

La Boucherie Despont fait part du décès de

Monsieur Pius Sturny

boucher son fidèle employé durant plus de cinquante ans

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24612

†

Les familles Moënnat, Rouiller à Vuisternens-devant-Romont ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Agnès Clerc

épouse de M. Fernand Clerc, leur estimé propriétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24603

Apprentis fribourgeois 1989

Employé de commerce G

Ackermann Claudio, Heitenried (La Bâloise, Fribourg); Aebischer Brigitte, Farvagny-le-Grand (Matalec SA, Villars-sur-Glâne); Aebischer Erika, Guin (Riedo Arnold AG, Guin); Aeby Laurent, Bourguillon, Freiburger Nachrichten, Fribourg; Aebly Yannick, Fribourg (Freudag SA, Villars-sur-Glâne); Alonso Unica Manuel, Fribourg (Office du Livre SA, Fribourg); Amann Alain, Belfaux (Union de Banques Suisses, Fribourg); Ayer Christophe, Fribourg (Régie de Fribourg SA, Fribourg).

Bach Armelle, Crésuz (Office du Tourisme Charmey, Charmey); Baechler Belinda, Planfayon (Sensia Treuhand AG, Tavel); Baechler Franziska, Dirlaret (Spar- & Leihkasse, Planfayon); Baeriswyl Nathalie, Marly (Fidurevision SA, Fribourg); Baiotto Sabine, Les Friques (Société de Banques Suisses, Fribourg); Bangerter Jacqueline, Granges-sur-Vesin (Duplirex Fribourg SA, Fribourg); Bapst Nathalie, Fribourg (Grand SA, Villars-sur-Glâne); Barras Florence, Lossy (Ascenseurs Gendre Otis SA, Villars-sur-Glâne); Barros Laurent, Estavayer-le-Lac (Conserves Estavayer SA, Estavayer-le-Lac); Baudois Alexandre, Cottens (Fiduciaire Rochat SA, Villars-sur-Glâne); Bergmann Marlyse, La Roche (Fresco SA, Fribourg); Bersier Suzanne, Cugy (Crausaz Roland, Fribourg); Berthoud Nadia, Châtel-St-Denis (Inser SA, Châtel-St-Denis); Bertschy Cornelia, Guin (Schweizerische Bankgesellschaft, Guin); Bertschy Hans-Peter, Courtepin (Ersparniskasse der Stadt, Morat); Bertshy Wolfgang, Brunried (Stadelmann Maler AG, Tavel); Biemann Frédéric, Treyvaux (Union de Banques Suisses, Fribourg); Biemann Mireille, Marly (Papaux Denis & Cie SA, Treyvaux); Blanc Katia, Villars-sur-Glâne (Fiduciaire des Cafetiers, Fribourg); Blanc Nadine, Hauteville (Ascenseurs Gendre Otis SA, Villars-sur-Glâne); Boesiger Daniel, Heitenried (Petrol-Charmettes SA, Fribourg); Boesiger Eveline, Heitenried (Leichtmetall-Giesserei AG, Guin); Bolliger Thomas, Morat (SAIA AG, Morat); Bongard Carole, Ueberstorf (Romag AG, Guin); Bongard Valérie, Fribourg (Temporis Lausanne SA, Fribourg); Bossel Johnny, Semsales (Wydler Robert-Daniel, Bossonnens); Bourqui Fabienne, Hennens (Imprimerie Hoirs Ayer-Demi, Romont); Brasey Philippe, Font (Société de Banques Suisses, Estavayer-le-Lac); Broje Daniel, Villars-sur-Glâne (Fiduciaire Macheret G. SA, Fribourg); Bruegger Florence, Corpataux (Fonderie de Fribourg SA, Fribourg); Bruehllardt Rolf, Guin (Debrunner, & Wassmer SA, Givisiez); Brusa Evelyne, Guin (Fiduconsult SA, Fribourg); Buchmann Fabienne, Praromantle-Mouret (Buchmann Joseph AG, Praromantle-Mouret); Buehlmann Ivan, Neyruz (Marchon Antoine SA, Granges-Paccot); Bugnon Nicole, Torny-le-Grand (Chambre Fribourgeoise, Fribourg); Burgy Stéphanie, Granges-Paccot (Nuoffer SA, Fribourg).

Cannavo Alexandra, Fribourg (Ray SA, Givisiez); Caputo Paola, Givisiez (Glasson Matériaux SA, Givisiez); Carrel Pierre-Emmanuel, Villars-sur-Glâne (Centre informatique de l'Etat, Givisiez); Castella Didier, Bulle (Liebherr Machines Bulle SA, Bulle); Cattilaz Hélène, Guin (Riedo Gustav AG, Guin); Charrière Claudine, Bulle (Société des Produits Nestlé, Broc); Charrière Daniel, Bulle (Mobilier Suisse, Bulle); Charrière Eric, Bulle (Banque de l'Etat de Fribourg, Bulle); Chassot Isabelle, Belfaux (Feller & Eigenmann, Villars-sur-Glâne); Chassot Sandra, Fribourg (Corpataux Informatique SA, Fribourg); Chassot Sandrine, Sviriez (Hôpital de la Glâne, Billens); Chavallaz Carine, Posieux (Caisse Raiffeisen, Ecuwillens); Chimenti Anne-Catherine, Fribourg (Cafag SA, Fribourg); Chobaz Claudine, Montagny-les-Monts (Croix-Rouge Suisse, Fribourg);

Chollet Christine, Vaulruz (Recette d'Etat de la Gruyère, Bulle); Chuard Marcel, Cousset (Ecole d'Ingénieurs, Fribourg); Clerc Brigitte, La Roche (S.S.G.I. J. Ed. Kramer SA, Fribourg); Colliard Sylvain, Châtel-St-Denis (Geniroute SA, Châtel-St-Denis); Conus Jean-Daniel, Vuarmarens (Banque Populaire Suisse, Romont); Cottet Catherine, Bossonnens (Widler Robert-Daniel, Bossonnens); Cotting Barbara, Flamatt (Bouquet AG, Flamatt); Cotting Danielle, Ependes (Union Fribourgeoise du Tourisme, Fribourg); Cotting Jean-Pierre, Tinterin (Schweizerische Mobiliar, Guin); Crausaz Florence, Domicier (Greffé du Tribunal de la Sarine, Fribourg); Crausaz Patricia, Chapelle/Oron (Tetra Pak Romont SA, Romont); Cuany Corinne, Portalban (AMC Sports et Chaussures, Domicier).

De Gottrau Nicolas, Léchelles (Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg); Demierre Laurence, Billens (Fiduciaire Brusco SA, Romont); Di Roma Stéphanie, Lucens (Gram SA, Villeneuve); Dietrich Stephan, Tavel (Raiffeisenkasse, St-Antoine); Ducrot Sandra, Cousset (Condensateurs Fribourg SA, Fribourg); Duerig Roland, Morat (Selecta AG Muntelier, Muntelier); Duerig Stephan, Morat (Ersparniskasse der Stadt, Morat); Duerst Corinne, Fribourg (Vuille SA, Fribourg); Duss Pascal, Fribourg (Université de Fribourg, Fribourg); Ecoffey François, Neirivue (Direction des télécommunications, Fribourg); Egger Nicolas, Frasses (Union Suisse Assurances, Estavayer-le-Lac); Egli Jean-Luc, Courtaman (Société du Moulin Agricole, Courtepin); Erne Nathalie, Fribourg (CVG-Services SA, Avry-sur-Matran); Etter Katharina, Lurtigen (Schweizerische Mobiliar, Morat); Fasel Renata, Tavel (Baxter Dade AG, Guin); Félix Mireille, Fribourg (Chocolats & Cafés Villars, Fribourg); Fischer Isabelle, Ependes (Fiduciaire Jordan SA, Fribourg); Fontana Andrea, Fribourg (Saatzuchtgenossenschaft, Guin); Fontana Nicole, Fribourg (Banque Raiffeisen, Marly); Fragnière Isabelle, Bulle (Société Fiduciaire Ravier, Fribourg).

Gachet Sylviane, Charmey (Banque de la Glâne et de la Gruyère, Charmey); Gachoud Stéphanie, Pont (Ghelfi Daniel-A., Bossonnens); Gai Yvonne, Guin (Schweiz. Bankgesellschaft, Guin); Gaillard Christelle, Vuadens (Fiduservice, Bulle); Garrote Maria-Cruz, Broc (Icobule Imprimeurs SA, Bulle); Gartmann Astrid, Courtepin (Treuhand Buergy Othmar, Morat); Gauch Andréa, Tinterin (Stapol SA, Fribourg); Gavillet Catherine, Fribourg (Bureau Complet SA, Granges-Paccot); Gavillet Myriam, Blessens (Fiduciaire Butty Gilbert, Ursy); Gendre Mireille, Montagny-la-Ville (Caisse d'Epargne de la Ville, Fribourg); Genoud Denise, Vuadens (Union de Banques Suisses, Bulle); Giabani Francine, Corminboeuf (Crema SA, Villars-sur-Glâne); Gilgen Sandra, Sorens (Glasson E. & Cie SA, Bulle); Giller Christophe, Vuadens (Liebherr Machines Bulle SA); Giller Jérôme, Vuadens (Glasson E. & Cie SA, Bulle); Girard David, Rue (Banque de l'Etat de Fribourg, Romont); Giroud Myriam, Sviriez (Codelec SA, Romont); Gobet Christine, Vaulruz (Société de Banque Suisse, Bulle); Gothuey Carole, La Verrerie (Devex SA, Châtel-St-Denis); Graf Carola, Morat (Losinger Fribourg SA, Givisiez); Grandjean Eugène, Autigny (Fiduciaire Gobet Marc SA, Romont); Gremaud Nicolas, Echarlens (Romandie Confort SA, Bulle); Gremaud Nicole, Echarlens (Fiduciaire Cuennet Michel, Bulle); Grossrieder Marianne, Schmitzen (Petz Electro, Schmitzen); Giauchain Philippe, Fribourg (Progressia, Société de gestion, Fribourg); Guido Claude, Marly (Zschokke Conrad SA, Fribourg); Guillet Murielle, Bulle (Liebherr Machines Bulle SA); Guillet Yolanda, Guin (Conservatoire de musique, Fribourg); Guillod Nathalie, Praz (Sapco SA, Fribourg); Gummy Marti-

ne, Courtion (Banque Suisse de crédit et dépôts, Fribourg).

Hasler Françoise, Neyruz (Bureau des autoroutes, Givisiez); Hasler Patricia, Neyruz (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Hayoz Isabelle, Plasselb (Amtsvormundschaft, Dirlaret); Helfer Sylvie, Cormérod (Imprimerie Fragnière SA, Fribourg); Henchoz Martine, Domicier (Alpina SA, Fribourg); Huber Alfred, St-Sylvestre (Commune de Dirlaret); Iannone Lucia, Marly (Furka SA, Marly); Jaccoud Marianne, Fiaugères (Garage Moderne SA, Bulle); Jacot Nathalie, Delley (Chardonnens Norbert, Domicier); Jacquat David, Fribourg (Agri Gestion SA, Belfaux); Jacquat Frédéric, Estavayer-le-Lac (Union agricole et viticole, Cugy); Jacquaz Marlène, Ponthaux (Vibro-Meter SA, Villars-sur-Glâne); Jaquet Francis, Riaz (Office des poursuites, Bulle); Jaquet Sébastien, La Tour-de-Trême (Hombberger Ernest SA, Granges-Paccot); Jaquet Sylvie, Villars-sur-Glâne (Société Resting, Fribourg); Jeckelmann Eliane, Guin (Fiduciaire Katag, Fribourg); Jenny Laurence, Bulle (Glasson J. & A. SA, Bulle); Joye Sabine, Bussy (Caisse de com-

SA, Fribourg); Millasson Patricia, Châtel-St-Denis (Wydler Robert-Daniel, Bossonnens); Mischler Véronique, Ried (Joker AG, Chiètres); Molleyres Christian, Cugy (Société de Banque Suisse, Estavayer-le-Lac); Monney Myriam, Belfaux (Bertschy Ch. & Broillet J., Fribourg); Mooser Michèle, La Roche (Favorol SA, Treyvaux); Muelhausser Wolfgang, Dirlaret (Déco & Tapis SA, Fribourg); Neuhaus Daniel, Bössingen (OHZ AG, Bössingen); Neuhaus Doris, Plasselb (Commune de Plasselb); Neuhaus Rita, Fribourg (Art. 41 L.F. Pr.); Nicolet Béatrice, Cottens (Fiduservice, Fribourg); Oberson Florence, Sâles (Coop Moléson, Bulle); Odermatt Christophe, Muntelier (Stadtkasse Morat); Odiet Cédric, Rueyres-les-Prés (Winterthur-Vie, Fribourg); Paccaud Nicolas, Prévonnoloup (Boxal Fribourg SA, Fribourg); Pantone Marie-Angèle, La Tour-de-Trême (Glasson E. & Cie SA, Bulle); Paradis Marie-Josée, Châtillon (Dubey Gestion SA, Estavayer-le-Lac); Pasquier Fabienne, Neyruz (Crema SA, Fribourg); Paspaplan Valérie, Hauteville (Editions du Parvis SA, Hauteville); Pauchard Luce, Grolley (Colorama SA,

weiz. Genossenschaft, Chiètres); Romanens Hervé, Bulle (Glasson E. & Cie SA, Bulle); Romanens Jean-Daniel, Sorens (Jules Gex SA, Bulle); Roubaty Catherine, Formangueires (Glasson Matériaux SA, Givisiez); Roulin Doris, Treyvaux (Crédit Suisse, Fribourg); Ruffieux Daniel, Plasselb (Zurich Assurance, Fribourg); Russo Angelo, Fribourg (Schweiz Assurance, Fribourg).

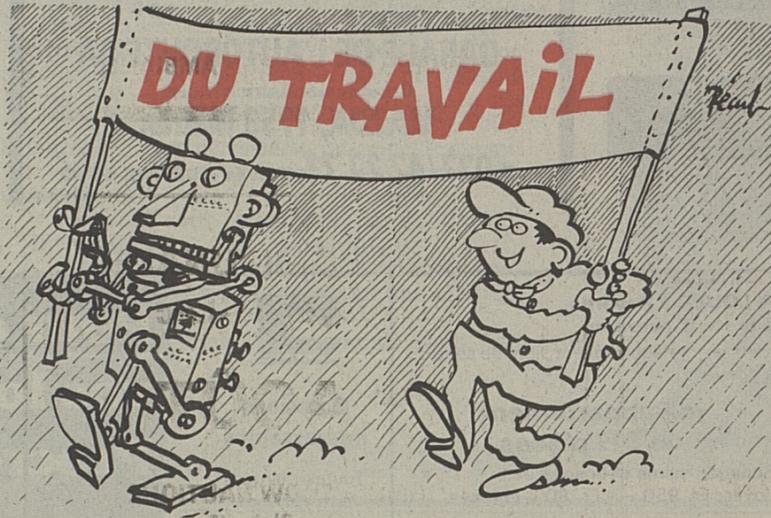
Sahli Sandra, Belfaux (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Sahli Véronique, Payerne (FGF Machines Agrioles SA, Noréaz); Salvatico Rosetta, Fribourg (Audifi SA, Fribourg); San-Agustin Daniel, Estavayer-le-Lac (Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac); Sansonnens Anita, Fribourg (Art. 41 L.F. PR.); Saucy Anne, Estavayer-le-Lac (Direction des télécommunications, Fribourg); Sauter Nathalie, Belfaux (Mobilier Suisse, Fribourg); Savary Nadia, Bulle (Catena SA, Bulle); Schaerli Elmar, St-Sylvestre (Fiduciaire Jeckelmann José, Fribourg); Schafer Sébastien, Fribourg (Garage Piller SA, Fribourg); Schmid Martine, Fribourg (Office du tourisme, Fribourg); Schmutz Sylvie, Praroman (Fidutrust Gestion, Fribourg); Schneider Stephan, Ulmiz (Freiburger Staatsbank, Chiètres); Schneuwly Michel, Fribourg (Continental Assurances SA, Fribourg); Schorno Nicole, Ependes (Fiduciaire Musy Gabriel, Marly); Schwab Karin, Chiètres (Gebrüder Maeder, Chiètres); Schwaller Claude, Tinterin (Office du livre SA, Fribourg); Sekulic Dragana, Fribourg (Disques-Office SA, Fribourg); Siffert Stefan, Heitenried (La Fribourgeoise Générale, Fribourg); Sonney Christian, Bulle (Fidugest SA, Bulle); Spahr Christine, St-Aubin (Institut Agricole, Posieux); Spasoski Sascha, Schmitzen (Riedo Tankbau AG, Guin); Spicher Adrian, Schmitzen (Brasserie du Cardinal, Fribourg); Steckli Caroline, Morat (Schweizerische Volksbank, Morat); Stucky Christian, Fribourg (Antiglio A. SA, Fribourg).

Telley Jacques, Lovens (Société de Banques Suisses, Fribourg); Tinguely Dominique, Tavel (Progressia, Société de gestion, Fribourg); Tornare Catherine, Bulle (Glasson E. & Cie SA, Bulle); Trachsel Jean-Luc, Lussy (Banque de la Glâne et de la Gruyère, Romont); Traeger Frédéric, Estavayer-le-Lac (Traeger Henri SA, Estavayer-le-Lac); Truttmann Josiane, Ueberstorf (Kreditgenossenschaft Sensee, Flamatt); Turco Pierrette, Belfaux (Régie Müller Louis, Fribourg).

Udry Claudia, Wünnewil (Boschung Marcel AG, Schmitzen); Udry Maya, Chevrières (S.S.G.I., J. Ed. Kramer SA, Fribourg); Udry Erika, Bulle (Commune de Bulle); Udry Stéphane, Bulle (Services Industriels, Bulle).

Verdon Gilles, Fribourg (Union de Banques Suisses, Fribourg); Verillotte Aude-Marie, Fribourg (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Vez Marie-Josée, Villars-sur-Glâne (Voyages Kuoni SA, Fribourg); Vial Mireille, Granges (Vauthey-Lift SA, Châtel-St-Denis); Villard-Godel Marguerite, Châtel-St-Denis (Art. 41 L.F. PR.); Vogler Nicolas, Bulle (Caisse de compensation, Bulle); Volery Sandra, Marly (Imprimerie Fragnière SA, Fribourg).

Waeber Martin Peter, St-Sylvestre (Commune de St-Sylvestre); Waeber Patrick, Sugiez (Stephan SA, Givisiez); Wicky Laurent, Fribourg (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Wilt Marie-Geneviève, Fribourg (Polysar International SA, Fribourg); Zaugg Stefan, Flamatt (Muster Radio-TV AG, Flamatt); Zosso Eric, Fribourg (La Genevoise Assurances, Fribourg); 3 candidats ont échoué.



On leur en souhaite à chacune et chacun, et du gratifiant !

pensation, Fribourg); Jueni Daniela, Ulmiz (Erspaniskasse der Stadt, Morat); Jungo Catherine, Ependes (Cafag SA, Fribourg); Jungo Chantal, Bössingen (Spar- & Leihkasse, Bössingen).

Keller Déborah, Clavaleyres (Gravograph AG, Morat); Kisenga Laurence, Bulle (Assistauto SA, Corbières); Koller Alain, Lully (Crédit agricole et industriel, Estavayer-le-Lac); Kolly Corinne, Essert (Garage Kolly G. SA, Essert); Kolly Daniel, Arconciel (Etablissements Sarina SA, Fribourg); Kolly Patricia, Rosé (Falma, fabrique de lampes SA, Matran); Lambert Frédéric, Corminboeuf (Ingersoll-Rand SA, Fribourg); Lanz Isabelle, La Tour-de-Trême (Tetra Pak Romont SA); Lauper Hubert, Fribourg (Université de Fribourg); Lausch Jürgen, Muntelier (All Gut AG, Muntelier); Liniger Nicole, Rueyres-les-Prés (Garage Guisolan Gabriel SA, Fribourg); Losey Christine, Estavayer-le-Lac (Société de Banque Suisse, Estavayer-le-Lac); Lottaz Janique, Neyruz (Union de Banques Suisses, Fribourg); Lugrin Marguerite, Villaz-St-Pierre (Liebherr Machines Bulle SA); Lusci Jean-François, Fribourg (CPC Computer Products SA, Chénens).

Mabboux Fabrice, Fribourg (Propisa SA, Fribourg); Macherel Philippe, Fribourg (APW, agence de publicité SA, Belfaux); Magnin Marie-Lise, Charmey (BSI, Bulle); Majeux Carole, Mézières (Office des poursuites, Romont); Marmy Marceline, Bussy (Banque de l'Etat de Fribourg, Estavayer-le-Lac); Martiello Sophie, Villars-sur-Glâne (Crédit Suisse, Fribourg); Mauron Corinne, Zénauva (L'Avenir Assurances, Fribourg); Mauron Pascale, Broc (Commune de Broc); Menoud Albéric, Fribourg (BSI, Fribourg); Mattraux Véronique, Grandsivaz (Centre informatique de l'Etat, Givisiez); Meyer Géraldine, Marly (Polysar International

Belfaux); Pauchard Patrick, Sévaz (Sovauto SA, Sévaz); Pauli Catherine, La Verrerie (Union de Banques Suisses, Bulle); Peissard Sven, Fribourg (Roux SA nettoyage, Villars-sur-Glâne); Périsset Véronique, Villars-sur-Glâne (Fiduciaire Régis SA, Fribourg); Perret Emmanuelle, Cottens (Audifi SA, Fribourg); Perroud Olivia, Torny-le-Grand (Glasson Matériaux SA, Givisiez); Perroud Sébastien, Rosé (Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg); Phan Thanh Binh, Romont (Scheller-Plast SA, Romont); Philipona Véronique, Marsens (Garage Spicher & Cie Autos, La Tour-de-Trême); Picand Nicolas, Villars-sur-Glâne (Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg); Pinho Anne-Christine, Sugiez (Zinnstube AG, Sugiez); Pinnelli Domenica, Bulle (Renapharm SA, Broc); Plancherel Nathalie, Autavaux (Crédit Agricole et Industriel, Estavayer-le-Lac); Privet Jeannick, Sorens (Union de Banques Suisses, Bulle); Progin Nicole, Misery (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Pugin Chantal, Riaz (Romandie Confort SA, Bulle); Python Anne-Christine, Grangettes (Boxal Fribourg SA, Fribourg); Python Eric, Villarod (Banque Populaire Suisse, Fribourg).

Raboud Sandra, Villars-sur-Glâne (Vibro-Meter SA, Villars-sur-Glâne); Ramuz Philippe, La Roche (Union de Banques Suisses, Bulle); Rey Daniel, Barberêche (Union de Banques Suisses, Fribourg); Richard Didier, Marly (Banque Populaire Suisse, Fribourg); Richoz Pascal, Romont (Commerce de Fer SA, Romont); Rime Agnès, Pringy (Jean Pasquier & Fils SA, Bulle); Rime Myriam, Gumeffens (Eurotel Fribourg); Roch Christian, Cottens (Société de Banque Suisse, Fribourg); Roggo Steve, Cottens (Helvetia Assurances, Fribourg); Rolle Nathalie, Corpataux (Fiduciaire Jetzer Henri, Fribourg); Rolle Patricia, Corpataux (CNA-Suva, Fribourg); Rolli Rita, Chiètres (Sch-

A suivre

Lire aussi «La Liberté»
des 28, 29 et 31 juillet 1989

DIVERS

OFFRE SPÉCIALE
jusqu'au samedi 5 août

TRUITES FRAÎCHES
importées (pièce 180-250 g)

le kg ~~14.-~~ **11.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

IMMOBILIER

CHÂTEL-SAINT-DENIS

vivre comme chez soi dans le confort, magnifiques et spacieux appartements neufs de 4½ pièces, de 130 m², avec cheminée de salon, cuisine agencée, 2 balcons, 2 salles d'eau, place de parc à disposition. Fr. 1850.- + charges.

☎ 021/922 91 68

22-16316

Exceptionnel! A vendre
À DOMDIDIER
appartement de 3½ pièces
au 1^{er} étage

comprenant: salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine agencée, grand balcon. Jardin potager et place de parc.

Mensualité: Fr. 701.-
(charges comprises)

Pour traiter: 10% de fonds propres



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton: Rue St-Pierre 28A
1700 Fribourg, tél. 037/22 50 20
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. 021/29 61 38

VOS SOUHAITS:

- une jolie villa d'une construction soignée;
- près de Fribourg;
- dans un site tranquille avec vue dégagée sur la verdure?

Ne cherchez plus, nous avons ce qu'il vous faut à Grolley où nous vendons

une villa jumelée

comprenant: séjour, salle à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, buanderie, cave, garage individuel, 2 places de parc extérieures.
Prix: Fr. 590 000.-, clés en main.

Renseignements ou visites



Gattiker + Niederer

Gérance immobilière
rte de Villars 37, 1700 Fribourg
Tél. 037/24 63 63

17-1337

À la Bonne Cheval-«In»

Votre
boucherie
spécialisée

H. BRODARD
1700 Fribourg
Rue de
l'Abbé Bovet 5
037 22 53 87

GRAND CHOIX DE GRILLADES

Offre spéciale
«vacances»

valable sur voitures
neuves du stock

Mazda	121 L	1.3
Mazda	121 LX	1.3
Mazda	323 LX	1.3 i
Mazda	323 LX diesel	1.7
Mazda	323 GT turbo	1.6 i
Mazda	626 GT	2.0 i
Mazda	626 GT 4 WS	2.0 i
Mazda	626 GT coupé	2.0 i
Mazda	626 GLX	2.2 i
Mazda	626 GLX break	2.2 i
Mazda	929 GLX	3.0 i

GARAGE DE L'AUTOROUTE SA

Concessionnaire officiel

MAZDA, 1753 Matran

☎ 037/42 27 71, Privé: ☎ 037/46 46 62

17-2526

DIVERS

SECURIS
OFFICE



SOCIÉTÉ SUISSE
DE SURVEILLANCE
ET DE SÉCURITÉ

037 - 245 700

FRIBOURG

**Vous voulez vendre
une voiture?**



**Comment augmenter
l'efficacité
de vos annonces.**

Le choix judicieux des termes utilisés pour préciser le modèle, les accessoires et l'équipement de la voiture à vendre, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de vos annonces! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas - ou demandez-le plus simplement au moyen du bon ci-dessous.**

Service de publicité de **LA FIBRE**

PUBLICITAS

1701 Fribourg

Rue de la Banque 2, 037 - 81 41 81

Bon Oui, je veux renforcer l'impact de ma prochaine annonce. Faites-moi donc parvenir sans frais l'aide-mémoire pour une annonce sous rubrique **voitures d'occasion.**

Nom _____
Rue, N° _____
NPA _____ Localité _____

Veillez expédier à votre agence Publicitas.

**À LOUER à Payerne
à la rte d'Yverdon**
dans un immeuble récent, libre de suite ou à convenir,

**joli appartement
de 3½ pièces**

Situation calme et ensoleillée.
Loyer: Fr. 950.- + Fr. 80.- charges

Pour tous renseignements



Gattiker + Niederer

Gérance immobilière
Untere Zollgasse 28, tél. 031 31 01 01
3072 Ostermundigen 1/Berne

17-1337

**Occasions
intéressantes**
Toutes marques
ent. révisées



E. WASSMER

Rue de Lausanne 80
☎ 037/22 80 81

**Pour embellir
vos loisirs -
Procrédit**



Je rembourse par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit ou ouvert de 08.00 à 12.15
Rue de la Banque 1 de 13.45 à 18.00
1701 Fribourg

ou téléphoner
037 - 81 11 31

X procrédit



EMPLOIS

**... ZAHLEN UND
BUCHSTABEN!!!**

☎ 037/22 50 13

Eine Handelsgesellschaft in der näheren Umgebung von Freiburg hat uns mit der Suche nach einer
KAUFMÄNNISCHEN ANGESTELLTEN

beauftragt:

- Edg. Fähigkeitszeugnis R;
- Muttersprache Deutsch mit guten Franz.-kenntnissen in Wort und Schrift;
- 2 bis 4 Jahre Berufserfahrung, möglichst im **industriellen Bereich**;
- Buchhaltung, Fakturation, Computer;
- Interesse an administrativen Arbeiten und der Korrespondenz (ca. 40%).

Ginette Dafflon erteilt Ihnen gerne weitere Auskünfte!
17-2414

**Mécanicien
M.G.**

Les pros confirmés, on se les arrache. Nous vous proposons un travail temporaire varié très bien payé.

Appelez vite le 22 63 33,
17-2409



Fribourg, Rue St-Pierre 18, Tél. 037 22 63 33

Cherchons

**CHAUFFEUR
POIDS
LOURDS**

☎ 037/22 40 08

17-2413



Café-restaurant à Bulle cherche

**PERSONNEL DE SERVICE
PERSONNEL DE BUFFET**

à plein temps ou mi-temps.

Sans permis s'abstenir.
Chambre à disposition.

Prendre contact par téléphone
au 029/2 33 77.

17-123126

NOUS CHERCHONS

pour entrée immédiate ou à convenir

**APPRENTIS en
MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Avantages offerts:

propre production, travaux variés, avantages sociaux.

Sans permis s'abstenir.



FUCHS FRÈRES

1530 PAYERNE - ☎ 037/61 26 58

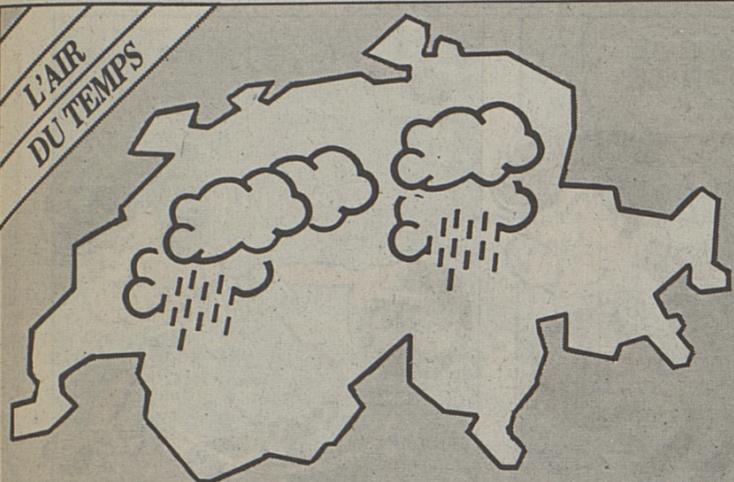
CONSTRUCTION MÉCANIQUE
MACHINES AGRICOLES
CHAUFFAGE CENTRAL



CARNET
QUOTIDIEN31^e semaine. 213^e jour
Restent 152 jours.

Liturgie: de la féerie. Exode 33,7... 34,28: Le Seigneur s'entretenait avec Moïse face à face, comme d'homme à homme. Matthieu 13, 36-43: On enlève l'ivraie pour la jeter au feu; ainsi en sera-t-il à la fin du monde.

Bonne fête: Alphonse.

Août
1^{er}
MardiL'AIR
DU TEMPS

Tendance: au nord, nébulosité changeante, encore quelques précipitations, frais. Centre et sud du Tessin: bien ensoleillé sous l'influence du vent du nord.

Situation générale

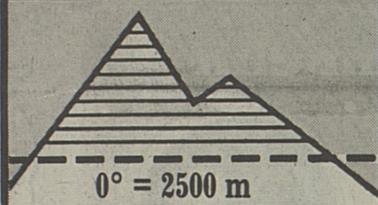
Une nouvelle perturbation, située sur les îles Britanniques, traversera la Suisse en fin de nuit, elle sera suivie par une invasion d'air encore un peu plus froid venant du nord-ouest.

Prévisions jusqu'à ce soir

Nord des Alpes et Alpes: la nébulosité sera changeante parfois abondante et il y aura quelques précipi-

tations, surtout sur les versants nord. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 2300 m. Des éclaircies se produiront aussi, principalement sur l'ouest du Plateau et dans le Valais central. La température en plaine sera voisine de 11 degrés en fin de nuit et de 18 demain après midi. Fort vent du nord-ouest en montagne. Vent d'ouest modéré en plaine. Centre et sud du Tessin: bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux.

ATS/Keystone



83

- Penser qu'on vit avec un étranger, tu ne trouves pas ça effrayant?

- Je crois qu'il y a autre chose, ce n'est pas le moment de faire des cachoteries. Si tu as quelque chose sur le cœur, dis-le.

- Tu vas me haïr, fit-elle, luttant pour se dégager.

- Si nous commençons à nous déchirer l'un l'autre, il ne nous restera plus rien à quoi nous raccrocher.

- Tu vas me détester, répéta-t-elle, butée.

La prenant par les épaules, il la força à se tourner vers lui de façon que son visage fût baigné par la clarté de la lune. Jamais il n'avait vu cette expression sur ses traits.

- Je t'en supplie, Claire. Parle!

Secouant farouchement la tête, elle s'efforçait d'éviter son regard.

- Tu vas me détester.

- Je te promets que non.

Claire tourna légèrement la tête et la lune éclaira son profil délicat.

- Robbie... est vraiment un étranger... Il n'a rien à voir avec nous... Il n'a rien de moi... Rien de toi... Son problème n'est pas le nôtre. J'en viens à souhaiter...

- ... que nous ne l'ayons jamais adopté, compléta doucement Don.

- Toi aussi? murmura-t-elle sans le regarder.

Il émit un vague bruit qui pouvait passer pour un acquiescement.

- C'est pour cela que tu voulais être seul ce soir?

- Oui, mais avoue qu'il m'était difficile de t'annoncer ça de but en blanc. Depuis que nous avons quitté le cabinet du Dr Belmont, ces problèmes, je les tourne et les retourne dans ma tête, moi aussi. J'ai passé la journée à aller de réunion en réunion sans même savoir quel était le sujet du débat, à fournir des réponses probablement ineptes à des questions que je n'avais même pas entendues. Toute la journée j'ai ruminé, ressassé, ratiociné. Je me suis dit: «Nous avons recueilli, élevé, gâté, choyé le fils d'une autre»...

- ... et voilà notre récompense, conclut Claire.

Sideré, il la fixa. Ainsi, elle savait.

- Quand il nous a embrassés pour nous dire bonsoir avant de monter dans sa chambre tout à l'heure, je me suis dit que...

- ... ça ne serait jamais plus comme avant, finit Don.

- Exactement.

- Je continuerai de l'appeler fiston, il m'appellera papa, poursuivit Don.

- Mais ce ne sera plus jamais comme avant.

- C'est à ce moment-là que j'ai pensé...

- ... que nous aurions mieux fait de ne pas l'adopter, souffla-t-elle d'une voix à peine audible.

Lorsqu'elle se tourna vers lui, elle vit une larme rouler le long de sa joue.

- C'est même pire que cela, avoua-t-il. Promets-moi de garder cela pour toi, de n'en souffler mot à quiconque.

- Je te le promets.

Il se détourna, ce qu'il avait sur le cœur ne pouvant être confié qu'à l'obscurité.

- J'ai pensé que je préférerais le savoir mort plutôt que vivant, se promenant telle une bombe à retardement prête à exploser à tout moment. Je suis complètement désarmé. Je ne sais pas quoi faire ni comment m'y prendre. Tu as raison, Claire, je suis le médiateur d'Ed Brady, l'homme providentiel qu'on appelle au secours dès qu'il y a un pépin. Mais quand il s'agit de mes affaires, de ma vie privée, je ne suis plus bon à rien. Je n'ai qu'une envie: fuir. Je ne sais par quel bout prendre le problème. Tu ne peux savoir combien je regrette d'avoir adopté Robbie maintenant. Comme tu dois me haïr.

- Pas plus que je ne me hais moi-même.

A suivre



EMPLOIS

PARTNER Job

Une formation est assurée à un jeune homme désirant travailler comme

AIDE-MENUISIER

dans une entreprise de la région de Fribourg.

Date d'entrée: 21 août. Bonnes conditions de salaire. Appelez M. Fasel.

81.3029

PARTNER JOB
17, bd de Pérolles
Fribourg
Tél. 037/81 13 13

Désirez-vous bien gagner?
Nous cherchons

installateur sanitaire

Etrangers seulement avec permis C

techna
personal fribourg SA

Travail temporaire et stable
Avenue de la Gare 2,
1700 Fribourg, ☎ 037/23 25 61
Autres succursales à:
Bienne - Berne - Bâle

80-531

HELVETIORUM • UNIVERSITAS
FRIBURGENSIS
Universität Freiburg
(Schweiz)

An der Universität Freiburg/Schweiz ist zum 1. Oktober 1990 ein

**Ordinariat für Allgemeine
Kunstgeschichte mit
Schwerpunkt Mittelalter**

neu zu besetzen. Es werden neben einer Habilitation oder entsprechender Qualifikation fundierte Kenntnisse in mittelalterlicher Kunstgeschichte erwartet. Der Unterricht wird auf deutsch erteilt (6 Wochenstunden). Da die Universität Freiburg zweisprachig geführt wird, sind Französischkenntnisse erwünscht.

Eine ausführlichere Stellenbeschreibung steht auf Anfrage zur Verfügung. Bewerbungen mit Lebenslauf, Publikationsliste, mindestens einer der wichtigsten Publikationen sowie mit drei Themenvorschlägen für einen eventuellen Vortrag sind bis spätestens **30. September 1989** zu richten an den: Dekan der Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg, Miséricorde, CH-1700 Freiburg.

Gleichzeitig wird auf denselben Zeitpunkt ein französischsprachiger Lehrstuhl für Allgemeine Kunstgeschichte mit Schwerpunkt Neuzeit ausgeschrieben. 81-30380



**POUR FINANCER VOTRE
TOUR DU MONDE...**

Fribourg:
Rue St-Pierre 2
Tél. 037/22 50 33

Un travail temporaire serait idéal!!!

Nous cherchons pour Fribourg

UN OUVRIER D'ÉQUIPE

pour la période

du 21.8.89 au 31.3.90

N'attendez pas et téléphonez à M^{me} Renée Pfund ou M^{me} Brigitte Rappo pour de plus amples informations.

MANPOWER
ENSEMBLE POUR ENTREPRENDRE



POSTE FIXE:

**VARIÉ:
CHIFFRES ET
SECRETARIAT**

Pour une entreprise de construction de moyenne importance, nous cherchons une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

ayant 2-3 ans d'expérience, pour assurer

- le secrétariat: offres, devis, réception, téléphone

- la gestion des prix de revient, contrôle des feuilles de travail, des bulletins de livraison, facturation. Un travail vraiment varié où votre expérience sera appréciée.

Appelez Marie-Claude LIMAT pour en discuter.

17-2400

transition
Rue du Criblet 1 Tél. 81.41.71 1700 Fribourg

Pour répondre aux nombreuses demandes touchant au secteur

FABRIQUE - USINE

nous cherchons

personnel féminin

Vous êtes disponible: tout de suite, dans quelques jours, pour une durée indéterminée ou bien précise.

Alors, contactez-nous, nous avons la mission qui vous conviendra.

A bientôt!

17-2412

OK PERSONNEL
SERVICE SA
Placement fixe
et temporaire

**Etre OK
c'est super!**

Rue de Romont 18 1700 Fribourg 037/23 22 25

**CAFÉ-RESTAURANT près de
FRIBOURG** (tenu par jeune couple) cherche

SERVEUSE

de suite ou à convenir.

**2 HORAIRES, 40 heures par
semaine.**

Congé un dimanche sur deux.

Possibilité de logement.

☎ 037/42 34 80

demandez M^{me} Koch 81-907

Donnez de
votre sang
Sauvez
des vies!

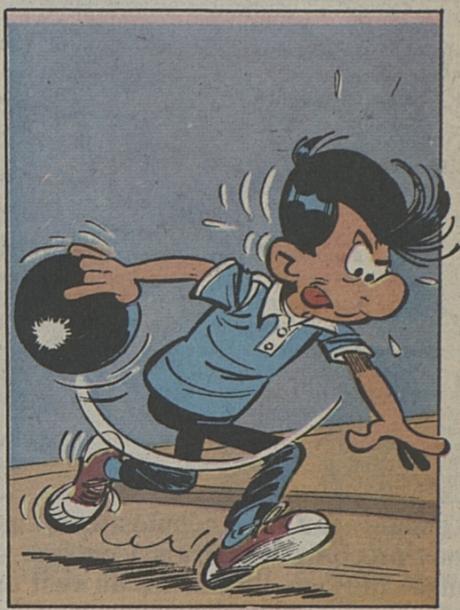
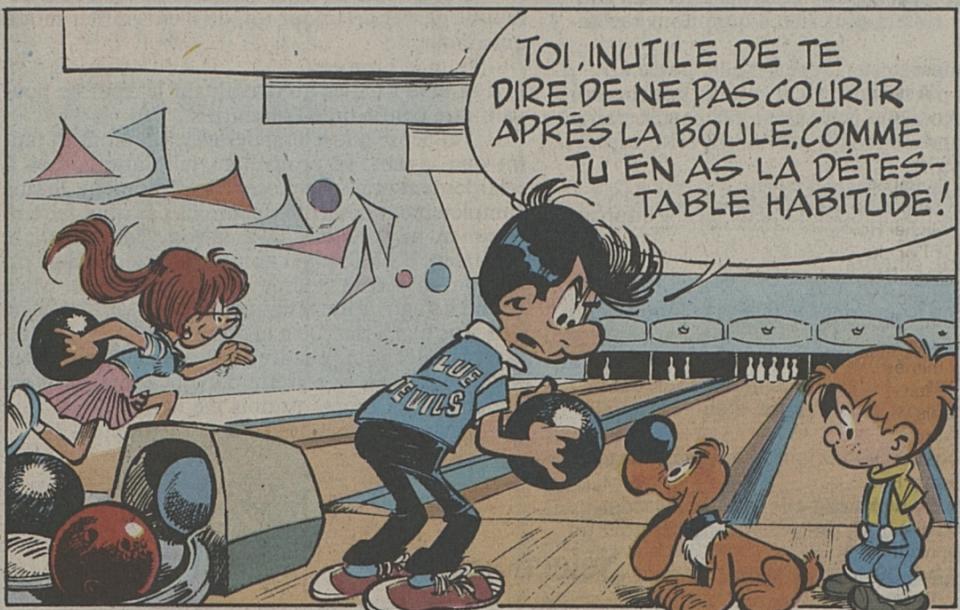
La petite annonce.
Idéale pour trouver
enfin la perle rare.

Boule & Bill

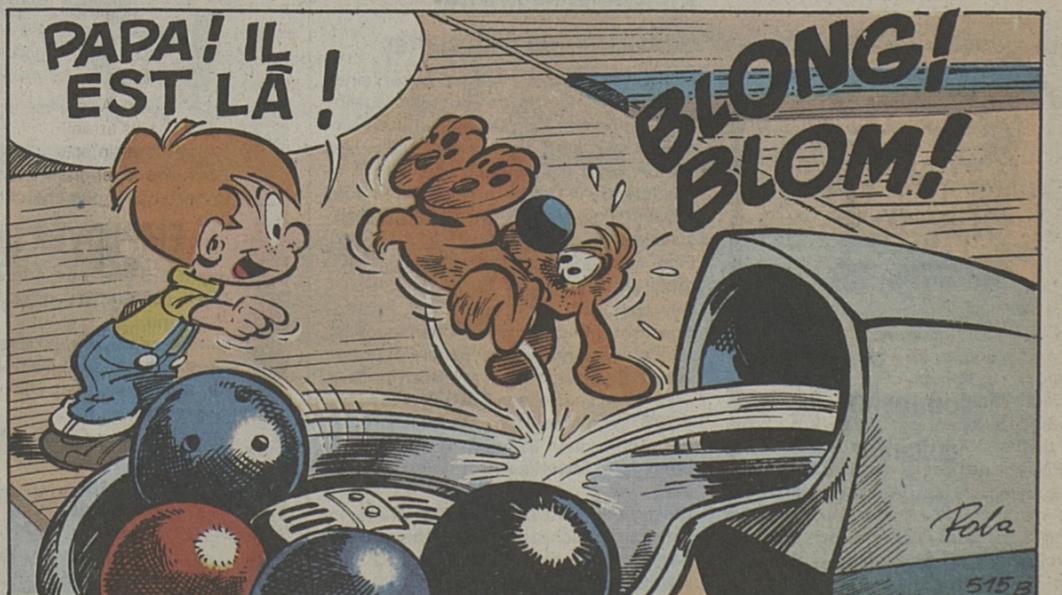
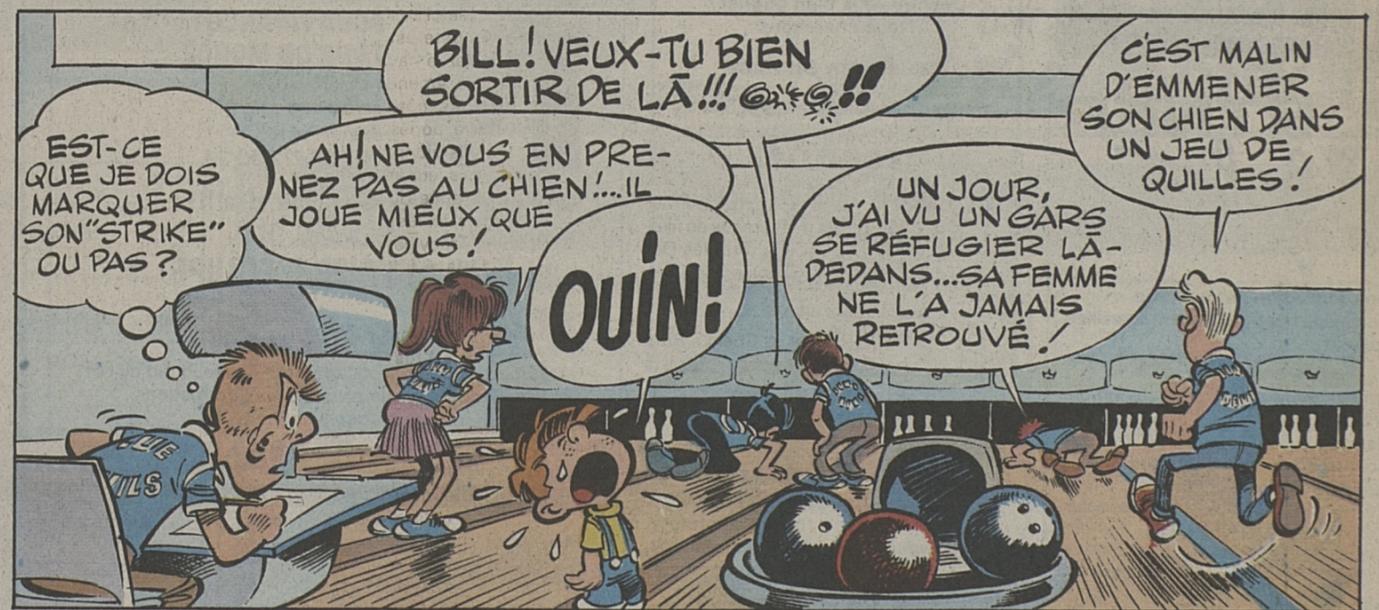
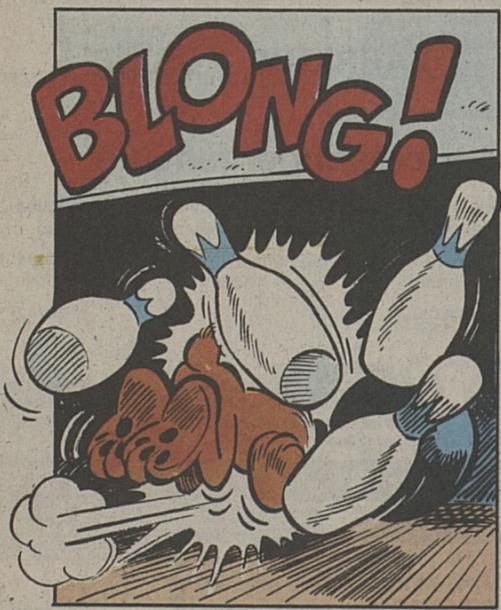
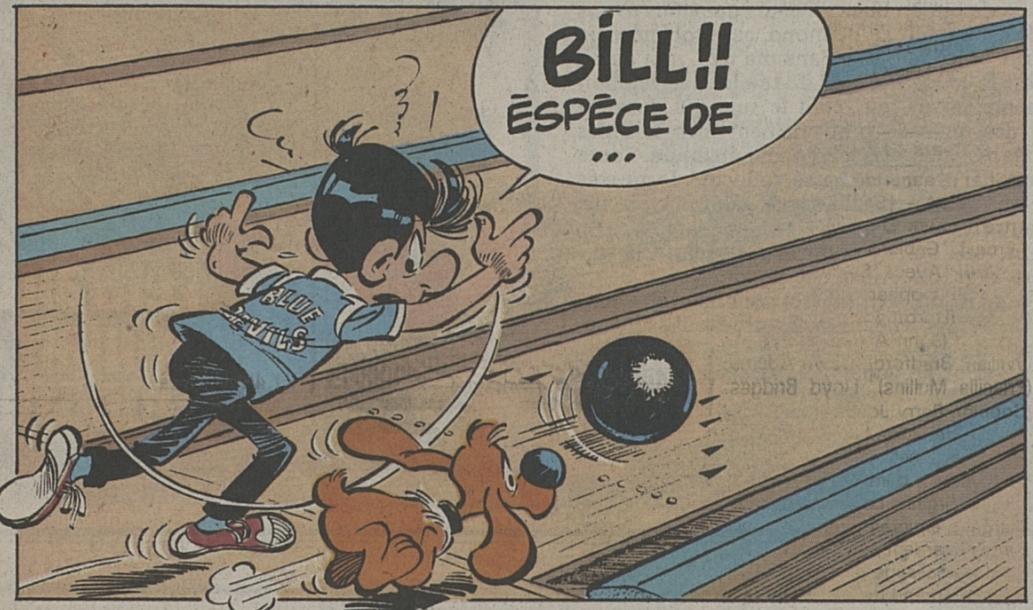
© Dargaud Benelux SA
© SPRL JEAN ROBA

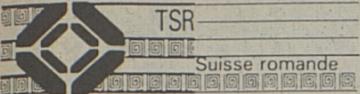


Comme un chien dans un jeu de quilles



(1) TERME DE BOWLING : LES 10 QUILLES ABATTUES DU PREMIER COUP.





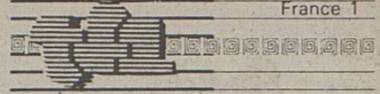
- 10.45 Demandez le programme!
10.50 Air Show 89. Réalisation de Jean-Marcel Schorderet.
12.00 La petite maison dans la prairie Série. L'adieu (2^e partie). D'après Laura Ingalls Wilder.
12.45 TJ-flash
12.50 Tous en selle 14/25. Série.
13.15 Virginia 30/80. Série. Réalisation de Teixeira Filho. Avec: Lucelia Santos, Eva Willms.
13.40 Dynasty Série. La menace. Avec: John Forsythe, Joan Collins, Linda Evans.
14.25 Les turbans rouges 111' - GB - 1966. Film de Ken Annakin. Avec: Yul Brynner (Sultan), Trevor Howard (Young), Harry Andrews (Stafford), Charlotte Rampling (Jane).
● b Sa tribu étant mise en résidence surveillée par les Anglais, Sultan prend la tête d'une bande de guerriers qui lui inculque les méthodes de la guérilla.
16.15 Les défis de l'océan 4/6. Documentaire. La vie en saturation.
17.05 Cousins... cuisine 11. Le Sudbury (nord de l'Ontario).
17.30 Bibifoc
17.40 La petite merveille Série.
18.05 K 2000 Série. L'alligator. Avec: David Hasselhof, Edward Mulhare.
19.00 La Clinique de la Forêt-Noire Série. Panique (1^{re} partie). Avec: Klausjürgen Wussow, Gaby Dohm.
19.30 TJ-soir
20.00 Allocution de M. Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération
20.05 Fête nationale du 1^{er} Août Réalisation de Gianni Paggi. Présentation: Jean-François Nicod. En direct de Trogen/AR.
● C'est la petite cité de Trogen, siège de la Landsgemeinde du demi-canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, qui a été choisie par la SSR pour la coproduction nationale de l'émission du 1^{er} Août. Des groupes folkloriques des quatre régions linguistiques joueront de la musique, chanteront et danseront sur la place de Landsgemeinde.
21.40 Viva l'été Musique populaire suisse: Youtser et yodler. Film d'Hugo Zemp.



- 22.30 TJ-nuit
22.40 Mémoires d'un objectif Proposées par François Bardet et Helga Duschek. Voyages en zigzag... 1. Grand'maman, c'est New York. Reportage de Jean-Pierre Moulin et Jean-Louis Roy (1974). 2. Suisse sublime. Film de Gérard Mury et Pierre Demont (1972).
23.35 Cadences Réalisation d'Adrian Marthaler. Production de la Télévision suisse alémanique (DRS). Une petite musique de nuit.
23.50 Bulletin du télétexte



- 12.00 Headline News. 12.30 Moneyline. 13.00 Starsky et Hutch, série. 13.50 Flavel et le Nouveau-Monde, de Don Bluth. 15.05 Gator, de Burt Reynolds, avec Burt Reynolds, Lauren Hutton. 17.45 Dessins animés. 18.35 Magazine sportif. 19.05 Perfect Strangers, Larry et Bali, série. 19.30 Starsky et Hutch. 20.24 Ciné-journal suisse. 20.30 Les caprices de Marie, de Philippe de Broca, avec Philippe Noiret, Valentina Cortese. 22.00 La sentinelle des maudits, de Michael Winner, avec Chris Sarandon, Martin Balsam. 23.25 Révolution, de Hugh Hudson, avec Al Pacino, Donald Sutherland.



- 6.26 Une première
7.40 Club Dorothée matin
8.20 Téléshopping
8.55 Club Dorothée vacances
10.40 Et avec les oreilles... Variétés: Emile Wandelmer.
11.05 Le destin du docteur Calvet Feuilleton.
11.30 Jeopardy
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo
13.32 La Bourse
13.35 La ligne de chance Feuilleton.
14.25 Julien Fontanes magistrat Série. La dixième plaie d'Égypte.



- 16.00 En cas de bonheur Feuilleton.
16.25 Club Dorothée vacances Georgie: Rêves et armes. Goldorak: Les continents submergés.
18.15 Les rues de San Francisco Série. Le château de la peur.
19.05 Santa Barbara Feuilleton.
19.30 La roue de la fortune
20.00 Journal
20.25 Météo
20.28 Tapis vert
20.35 Le commando de sa Majesté 120' - GB-USA-CH - 1979. Film d'Andrew V. MacLaglen. D'après le roman Boarding party de James Leasor. Musique: Roy Budd et Concerto de Varsovie. Avec: Gregory Peck (Lt-colonel Lewis Pugh), Roger Moore (Capitaine Gavin Steward), David Niven (Lt-colonel Bill Grice), Trevor Howard (Jack Cartwright), Barbara Kellerman (M^{me} Cromwell).
● En 1943, dans un QG britannique situé à New-Delhi, l'état-major est inquiet. Une cinquantaine de navires alliés ont été coulés par des sous-marins allemands, mystérieusement renseignés.
22.35 Histoires naturelles Documentaire. Chasser en Italie. ● Giovanni Bana, avocat et chasseur, explique comment chasse et raison peuvent faire bon ménage. Il parle d'un outil construit par ses ancêtres, le roccolo, qui permet de capturer les passereaux au filet, et de la lagune de la Cité des Doges, escale privilégiée des canards en migration.
23.30 Futur's Présenté par Igor et Grichka Bogdanoff. Actualités: Espace (l'ATSF, l'avion le plus rapide du monde, le missile Polysphère), santé (les gènes du vieillissement), technologie (la haute définition laser). Documents: Un bébé à deux têtes parfaitement viable; la foudre en laboratoire. Grand dossier: Les ovnis face à la science. Images: Images de synthèse sur une station spatiale; extraits du film: Le retour des aventuriers de l'arche perdue.
0.00 Une dernière
0.15 Météo
0.20 Intrigues Série. Part à deux.
0.45 Méaventures Série. Fol amour.
1.10 C'est déjà demain Feuilleton.



- 6.30 European Business Channel. 7.00 The DJ Kat Show. 9.30 Panel Pot Pourri. Game show selection. 11.00 The Sullivans. Drama series. 11.30 SKY by Day. SKY's magazine show. 12.30 A Problem Shared. 13.00 Another World. Drama series. 13.55 Pages from skytext. 14.50 As the World Turns. Drama series. 15.45 Loving. Drama series. 16.15 The Lucy Show. Comedy series. 16.45 Lady Lovely Locks. Animated series. 17.00 Countdown.



- 6.30 Télématin
8.30 Amoureuement vôtre 379. Feuilleton.
8.55 Eric et compagnie
11.35 Quoi de neuf, docteur? Série.
12.00 Météo - Flash info
12.05 Les mariés de l'A2
12.30 Dessinez, c'est gagné
13.00 Journal
13.40 Météo
13.45 Falcon Crest 75. Série. Associés.
14.35 Splendeurs et misères des courtisanes 2. Feuilleton.
16.00 Les grands fleuves Documentaire. L'Amazone. Réalisation: Michel Honorin.
16.55 Pour tout l'or du Transvaal 1. Feuilleton. Réalisation: Claude Boissol. Avec: Yves Rénier, Ursula Monn, Jocelyne Boisseau, Marc Cassot.
17.50 Dessins animés
18.00 Trivial Pursuit
18.25 Top models 37. Feuilleton.
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Journal de la Révolution Série. Le 14 juillet des assiégés de la Bastille.
19.35 Affaire suivante Réalisé par Stéphane Bertin. Avec: Jean-Pierre Foucault, Jean Lefébvre, Jacques Balutin, Maurice Horgues, Dorothée. Sketches: Vol avec effraction. Chanson: Dorothée chante Allô M. l'ordinateur et Détective privé.
20.00 Journal
20.33 Météo

Les dossiers de l'écran

- 20.35 Capitaine sans loi 105' - USA - 1952. Film de Clarence Brown. D'après le roman d'Ernest Gable. Musique: M. Roz364! Avec: Spencer Tracy (cap. Christopher Jones), Gene Tierney (Dorothy Bradford), Van Johnson (John Adlen), Leo Genn (William Bradford), Dawn Adams (Priscilla Mullins), Lloyd Bridges (Coppin), Barry Jones.
● Au début de l'hiver 1620, le capitaine Jones, commandant le Mayflower, quitte l'Angleterre pour la Virginie. Le navire est surchargé d'émigrants et des incidents ne tardent pas à se produire entre les passagers et l'équipage. Jones s'éprend de Dorothy Bradford qui est mariée. Pour ne pas céder, celle-ci se suicide. Une violente tempête est sur le point de faire couler le navire, mais Jones parvient à amener le bateau jusque sur les côtes de Nouvelle-Angleterre. Jones assurera la protection des pionniers et ne partira qu'une fois leur installation terminée. L'épopée du Mayflower décrite avec le faste d'Hollywood. Spencer Tracy est magistral à son habitude face à la superbe Gene Tierney.
22.25 Le débat Présenté par Paul Amar. Quand commence l'histoire des Américains. Invités: André Kaspri (professeur à la Sorbonne, auteur de Les Américains), Ronald Creagh (professeur à l'Université de Montpellier, auteur de Nos cousins d'Amérique), Barbara et William Edgar (descendants du même ancêtre immigré sur le Mayflower), Marie d'Arnoux (descendante à la 13^e génération de deux immigrants du Mayflower), Wayne Brown (professeur à l'Université américaine de Paris).
23.30 24 heures sur l'A2
23.50 Météo
23.55 60 secondes Invité: Sten Andersson, ministre des Affaires étrangères de Suède.
0.00 28^e Festival international de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins



- 12.05 Santa Barbara. 12.30 Il segno del Novak. Téléfilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Buona fortuna Estate. 14.10 Il conquistatore di Corinto. Film di Mario Costa. 15.30 Viaggio in Italia. 16.30 Big Estate. 17.30 Oggi al Parlamento. 17.35 Ursus, gladiatore ribelle. Film di Domenico Paolella. 19.10 Santa Barbara. 19.50 Que tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Quark spaziale. 21.20 Ad ogni costo. Film di Giuliano Montaldo. 22.40 Telegiornale. 23.25 Châteauevallon.



- 11.58 1789, au jour le jour
12.00 Estivales 89 La province de Savoie. 12.57 Flash 3.
13.05 La vie Nathalie 22. Série.
13.30 Regards de femme Avec: Thérèse Abdelaziz pour son livre Je, femme d'immigré (Ed. du Cerf). 13.57 Flash 3.
14.00 Flamingo Road
14.50 40' à l'ombre de la 3 16.00 et 17.00 Flash 3.
17.05 Amuse 3
18.02 Drevet vend la mèche
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 19.10 Journal de la région.
19.58 Ulysse 31 20.05 La classe
20.35 L'Aéropostale 4. Série. L'Atlantique Sud. Avec: Bernard Fresson, Jean-Pierre Bouvier.
22.00 Soir 3
22.20 L'histoire du caporal 90' - France - 1983. Film de Jean Baronne. Avec: Philippe Nahoun, Maurice Tiesch, Christian Defleur, Catherine Reynet, Paul Goubert.
● b Un jeune soldat déserte pendant la Première Guerre mondiale. Musiques, musique - Semaine consacrée à Franz Liszt.
23.50

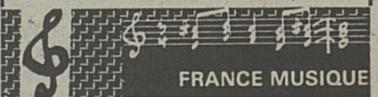
Sélection radio



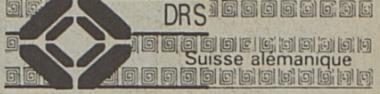
- 6.00 Matin-Première. 9.05 A la rencontre des Suisses de l'étranger. 10.05 Course à travers l'Europe. 12.00 Allocution du président de la Confédération, M. Jean-Pascal Delamuraz. 12.10 env. Concert par l'Orchestre Sirensis. 13.00 A la rencontre des Suisses à l'étranger (suite), avec à 14.10 Feuilleton. 17.30 Soir-Première. 18.30 Fête nationale, en direct des Diablerets.



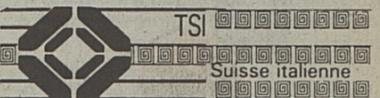
- 9.30 La ronde des festivals: en direct de Bayreuth. 10.30 L'Europe des grands concerts. 1. Chœur d'enfants de Windsbach. Œuvres de J. Handl, H. Schütz, J.S.Bach, F. Mendelssohn, A. Bruckner. 2. Journées de musique ancienne de Herne 1987. Ensemble 415 de Genève. Pages de G. Gabrieli, G.B. Fontana, B. Marini, C. Farina. 12.05 Billet de faveur: portrait de Pascal Auberson, artiste aux multiples facettes. 14.05 Cadenza: Semaines musicales de Crans-Montana. New World String Quartet. Haydn: Quatuor N° 1 op. 76. 15.55 L'été des festivals: en direct du Festival de Bayreuth. R. Wagner: La Tétralogie. «Le Crépuscule des Dieux». Chœur et Orchestre du Festival. Dir. Daniel Barenboïm, avec Siegfried Jerusalem, Bodo Brinkmann, Philip Kang, Günter von Kann, Anne Evans, Eva-Maria Bundschuh, Waltraud Meier, Anne Gjevang, Linda Finnie, Uta Prieu, Hilde Leidland, Annette Küttenbaum, Jane Turner. 22.40 Démarque: «Roulez Tambours...». 0.05 Notturmo: spécial 1^{er} Août.



- 9.08 Le matin des musiciens: Hector Berlioz, musicien de la Révolution. 12.07 Jazz d'aujourd'hui: Jazz s'il vous plaît. 12.30 Concert en direct de Montpellier. Concert de la Fondation Beracasa. Frédéric Lagarde, piano. Franck: Prélude, choral et fugue. Messiaen: Catalogue d'oiseaux - la bouscarle. Debussy: Etudes - Pour les arpegges composés. L'Isle joyeuse. Ravel: Gaspard de la nuit. 14.00 Les sept voiles: en direct de Montpellier. 15.02 Invitation au voyage: Jeu. 15.08 Gravures d'été. 17.30 Le temps du jazz: Le jazz des quatre saisons. 18.00 Musique matin: C'est encore mieux l'après-midi. 19.00 Concert. London Baroque. Dir. Charles Medlam. Œuvres de Castello, Haendel, Froberger, Vivaldi et Haydn. 20.30 Carte blanche à Mildred Clary. 21.30 Concert en direct de l'Opéra. Orchestre Sinfonietta de Varsovie. Chœur des solistes de l'Opéra de Chambre de Varsovie. Dir. Wojciech Czepiel. Rossini: «Le Barbier de Séville», opéra en deux actes, sur un livret de C. Sterbini, d'après Beaumarchais. 0.30 Jazz.



- 14.40 Tagesschau
14.45 Gala für Stadt und Land
Brot und Spässe
16.20 Der Teufel hat gut lachen 18.15 Tagesschau
18.20 Gutenacht-Geschichte
18.30 Waisen der Wildnis 19.00 Bill Cosbys Familien-Bande
17. Amerikanische Familienserie. Kleider machen Leute. 19.30 Tagesschau - Sport
20.00 Bundespräsident Jean-Pascal Delamuraz spricht zum 1. August.
20.05 1. August - Fiesta nazionale - 1^{er} Août - Festa nazionale Direkt aus Trogen/AR.
21.40 Rundschau Berichte und Analysen zum Geschehen im In- und Ausland.
22.35 Tips
22.40 Tagesschau
22.55 Jane Eine Kurzgeschichte für Fortgeschrittene, vorgestellt von Stephanie Glaser.
23.00 The Singing Detective 0.10 ca. Nachtbulletin



- 15.30 Margritli e i soldati
17.05 Una razza in pericolo Documentario.
18.00 TG flash
18.05 Gli eredi 9. Documentario. La croce d'argento di Johannes.
18.30 C'era una volta lo spazio 12. Telefilm. Il giganti.
19.15 Attualità sera In cronaca.
19.30 Telegiornale.
19.55 Allocuzione del presidente della Confederazione
20.05 1^o Agosto: Festa nazionale Festa nazionale - Bundesfeier - Festa nazionale. Da Trogen (AR).
21.40 TG sera

I migliori film da rivedere

- 21.55 I predatori dell'arca perduta
23.45 Teletext notte Inno nazionale.



- 9.45 ZDF-Info Gesundheit. 10.00 Tagesschau und Tagesthemen. 10.23 Der Seeräuber. 11.45 Brighton - ein englischer Seevegnügen. 12.15 ML. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 14.40 Videotext für alle. 15.00 Tagesschau. 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters. 15.30 Falsch-Fälscher-richtig. 16.00 Die Trickfilmschau. 16.15 Der Mondschimmel. 3/3. Fernsehfilm. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Dingsda. 20.58 Tagesschau. 21.00 Report. 21.45 Dallas. Serie. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Lenz oder die Freiheit.



- 13.15 Vereine in Deutschland. 14.55 Videotext für alle. 15.15 ZDF - Ihr Programm. 15.30 Die Muppets-Show. 15.50 Der Stein des Marco Polo. Abenteuer in Venedig. 16.15 Logomobil. 16.30 Alice im Wunderland. Die Honiglefanten. 16.55 Heute. 17.10 Tele-Illustrierte. 17.50 Ein Heim für Tiere. 19.00 Heute. 19.25 Die Reportage: Moskau den Rücken kehren. 20.00 Der Heuler. Ein Film von Rosemarie Fendel. 21.30 Heute-Journal. 22.00 Apropos Film. 22.30 Das kleine Fernsehspiel - Neue deutsche Filme: Überall ist es besser, wo wir nicht sind. Buch und Regie: Michael Klier. 23.50 Zeugen des Jahrhunderts.



- 16.00 Christoph Columbus. Spielfilm von David Mac Donald. 17.40 Tiere der Heimat: Der Igel. 18.00 Sesamstrasse. 18.30 Menschen und Tiere. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Dörfer in Europa. 20.15 Reise-wege zur Kunst: China. 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Frenzy. GB - 1971. Spielfilm von Alfred Hitchcock. 23.05 Bild(n)er der Chemie.

Une initiative qui vient à point nommé La LPP sur la sellette

ASSURANCES
SOCIALES

On sait que l'initiative constitutionnelle tendant à l'introduction du libre passage intégral dans le régime de la prévoyance professionnelle a abouti en un temps record. Ses auteurs n'ont pas eu à racler les fonds de tiroir pour obtenir à la dernière minute les 100 000 signatures nécessaires. Le plus facile est fait. Le parcours parlementaire prendra plus de temps, même si une majorité semble se dégager dans les milieux politiques en faveur d'une révision rapide d'une loi dont les insuffisances, les injustices, la complexité de son application sont de plus en plus évidentes.

Sans aller jusqu'à dire que les promesses faites en 1972, au moment de la votation de l'article constitutionnel, ont été délibérément trahies, on peut affirmer néanmoins que leur concrétisation a été pour le moins reportée à des temps réputés meilleurs.

En attendant, force est de convenir que la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) sanctionne des inégalités de traitement difficilement justifiables, parce qu'elles frappent parfois ceux qui auraient le plus besoin de ses prestations. Rappelons-les brièvement.

C'est tout d'abord l'exclusion de l'assurance de tous les salariés dont le revenu n'atteint pas 18 000 francs. Elle touche la plupart des femmes travaillant à temps partiel. Il dépend de la bonne volonté des institutions de pré-



Entre autres injustices engendrées par la LLP: l'inégalité de pension pour un retraité «fidèle» à une entreprise et celui qui a élargi son champ d'activités, donc perdu les parts patronales! Félix Widler

voyance que ces personnes soient également assurées. Mais la loi ne les y contraint pas. Peuvent aussi être lésés les travailleurs dont les appointements excèdent le salaire obligatoirement assuré de 36 000 francs, bien que, là aussi, l'institution peut aller au-delà du maximum légal, mais toujours à bien plaisir.

Sont aussi défavorisés les travailleurs de la génération d'entrée. Faute d'avoir cotisé pendant un certain nombre d'années, ils ne recevront pas, l'âge de la retraite venue, un capital suffisant pour maintenir leur niveau de vie antérieur, même avec l'appoint de l'AVS. Seuls les privilégiés qui auront pu se constituer une épargne personnelle suffisante seront à l'abri de mauvaises surprises.

Le couperet de l'âge

Dernier grave défaut de la LPP: l'absence de solidarité entre les classes d'âge. On a cru favoriser les aînés en prévoyant pour eux des bonifications de vieillesse plus élevées destinées en théorie à compenser les années manquantes. Le calcul se révèle mauvais: certaines entreprises, pour alléger leurs charges sociales, n'engagent pas les travailleurs de plus de cinquante ans. La

LPP contribue ainsi à faire de ces travailleurs des interdits du marché du travail.

C'est un aperçu à vol d'oiseau des problèmes auxquels devra s'atteler le législateur. Sa tâche ne se bornera pas au problème du libre passage, difficile à résoudre, en raison de la diversité des systèmes de prévoyance, fondée les uns sur la primauté des cotisations, les autres sur celle des prestations. Aux inégalités entre assurés, s'ajoutent en effet celles entre les entreprises.

Il arrive que certains employeurs assurent en prévoyance professionnelle la totalité ou la plus grande partie des salaires de leur personnel, parfois même à un taux de contribution nettement supérieur à celui des assurés. D'autres, en revanche, s'en tiennent strictement à ce que la loi leur impose, n'assurant que le salaire obligatoire, au même taux que les assurés.

On comprend dès lors qu'en cas de passage d'une entreprise généreuse à une autre qui l'est moins, la première soit quelque peu réticente à faire profiter de ses largesses l'institution de prévoyance de la seconde. Dans un régime de concurrence, ces inégalités de charges sociales ne sont pas négligeables.

Elles ne sont pas de nature à stimuler la mobilité professionnelle des travailleurs, ni à récompenser leur fidélité, puisque, à moins de rester trente ans au service du même employeur, chaque changement d'emploi leur coûtera une part de leur capital vieillesse.

Par ses mesures préventives, l'assurance-chômage cherche à favoriser cette mobilité en indemnisant le chômeur qui accepte un emploi relativement éloigné de son domicile. La LPP, elle, va en sens contraire en dressant des obstacles supplémentaires à cette mobilité jugée trop faible par les milieux économiques.

Le moment est donc venu - et le dépôt de cette initiative en est l'impulsion - de refondre la LPP, sans se contenter d'une «revisionnette» qui gommerait quelques inégalités, mais n'en extirperait pas les racines. Elles ne peuvent l'être que par une solidarité accrue entre les assurés d'une part, les entreprises de l'autre.

Pour qu'on ne l'accuse pas d'avoir failli à son mandat, le législateur nous a livré avec la LPP un ouvrage mal ficelé et qui ne satisfait personne. On attend désormais de lui qu'il le remette sur le métier sans trop tarder et qu'il sache en croiser les fils avec plus de logique et de clarté. **FB Ferdinand Brunisholz**

Championnats d'Europe

Les 39^e championnats d'Europe se sont déroulés du 1^{er} au 15 juillet à Turku en Finlande. Chez les Messieurs, ce sont finalement les Polonais qui remportent le titre, devançant dans les derniers jours une équipe de France revenant de loin et surtout des Suédois dépités, couverts seulement de bronze, eux qui avaient mené le bal durant la presque totalité des championnats. Les Suisses, ça devient une mauvaise habitude, terminent à une très modeste avant-dernière place et ne parviennent à devancer que la «folklorique» équipe de San Marino!

Chez les dames, nous avons assisté à une première: en effet, ce sont les Allemandes qui sont devenues pour la première fois championnes d'Europe, ravissant le titre aux Néerlandaises lors de l'ultime ronde. La France, favorite de la compétition devant se contenter de la médaille de bronze. Nos représentantes terminent quant à elles plus honorablement à la 11^e place sur 18 équipes, laissant derrière elles, des nations comme la Pologne, l'Autriche et l'Espagne.

Voici une donne du match France-Bretagne masculin:

♠ V 3	♠ 10 8 4
♥ V 9 8 5 3	♥ A R 10
♦ A V	♦ R 9 6 4
♣ A R 10 3	♣ 9 7 4

♠ 9 7 6	♠ A R D 5 2
♥ D 6	♥ 7 4 2
♦ D 8 5 3	♦ 10 7 2
♣ D 8 5 2	♣ V 6

Les enchères: Nord donneur

	N	S
Salle ouverte	Forrester (GB)	Brock (GB)
	1♥	1♠
	1SA	2♣
	2♥	3♥
	4♥	-
Salle fermée	Quantin (F)	Mari (F)
	1♥	1♠
	2♣	3♥
	4♥	-

Le jeu de la Carte:

Salle ouverte: Est entame du 6♦.

Le déclarant anglais va trébucher dans sa manière de procéder. Il prend l'entame de l'A♦, tire trois tours de ♠ afin de défausser son V♦ perdant et poursuit malheureusement par un coup d'atout. La défense, très attentive, tire ses 3 atouts maîtres et sort avec le R♦, faisant chuter le contrat d'une levée.

Salle fermée: Est entame du 4♠. Quantin en Nord prend l'entame et joue atout. Est fait son 10 et switche ♦. Le déclarant est obligé de tirer maintenant ses 2 tours de ♠ pour défausser son V♦, mais contrairement au déclarant anglais de la salle ouverte, il termine son coup en coupe-coupe sur les mineurs et aligne sans problème 10 levées.

Voici le classement des championnats d'Europe:

Messieurs: 1. Pologne 443.0. 2. Suède 428.5. 3. France 425.5. 4. Grèce 413.5. 5. Danemark 410.0. 6. Hollande 408.0. 24. Suisse 291.0.

Dames: 1. Allemagne 326.0. 2. Hollande 324.5. 3. France 299.0. 4. Danemark 288.0. 5. Italie 282.0. 6. Grande-Bretagne 274.0. 11. Suisse 239.0.

Roger Geismann

HUMEUR
Mob en tête

Helvétius milite pour que la Suisse soit un Européen comme les autres.

Pas question de marché commun; Helvétius propose juste le 1^{er} Août férié, histoire de ne plus être le seul citoyen d'Europe à travailler le jour de sa fête nationale.

La proximité des 700 ans de la Confédération le stimule. Il ne faut pas laisser passer une si belle occasion.

Conscient malgré tout de la perturbation que ça causera à notre atavique élan au travail, Helvétius imagine d'aborder très en douceur, cette année déjà, le virage vers le jour férié. Le prétexte? Mais la Mob, voyons! Et si on commençait, propose-t-il, par donner congé à ceux qui ont fait la Mob?

Helvétius est plein de bonnes intentions. Mais sa prudence grippe la calculatrice dans sa tête. Anne Odin

Anniversaires historiques: 1988 - La conférence de Lambeth, qui réunit les évêques anglicans du monde entier, accepte que les femmes ordonnées prêtres puissent accéder à l'épiscopat.

1986 - Une fillette naît aux Etats-Unis sept semaines après la mort clinique de sa mère, qui avait été maintenue artificiellement en vie.

1975 - Les dirigeants de 35 pays, réunis en sommet à Helsinki, promulguent une Charte pour la coopération et la sécurité en Europe.

1950 - Léopold III, roi des Belges, abdique en faveur du prince Baudoïn.

1920 - Le Mahatma Gandhi commence une campagne de désobéissance civile.

1834 - Abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises.

1806 - Dissolution du Saint-Empire germanique. (AP)

Femmes colombiennes Nouveau rôle

Son prédécesseur a été assassiné, son département a pour capitale Medellín, l'une des villes les plus dangereuses du monde. Mais le nouveau gouverneur d'Antioquia, Helena Herran, élégante avocate de 50 ans, se dit prête à affronter sa tâche, prouvant que le machisme colombien n'est plus ce qu'il était.

La Colombie est sans doute le pays d'Amérique latine qui comprend le plus grand nombre de femmes à des postes clés: presse, banque, diplomatie, fonction publique ou entreprises privées.

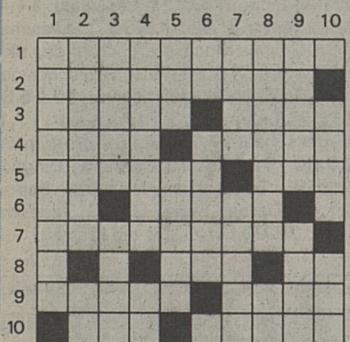
Comme gouverneur d'Antioquia, Helena Herran aura à lutter contre le trafic de drogue, la guérilla et les paramilitaires. Le maire de Medellín, Juan Gomez Martinez, a déclaré à son sujet: «ce qui importe n'est pas que le gouverneur soit un homme ou une femme, mais qu'il soit capable d'assumer l'énorme responsabilité de sa tâche». Selon un journaliste colombien, les femmes se révèlent souvent plus sérieuses, honnêtes et responsables que leurs collègues masculins. Elles ont moins tendance à se laisser corrompre. D'où l'idée de la police nationale de créer, il y a quelques années, un corps d'agentes de la circulation pour parer à la corruption ambiante dans les rangs de la police.

Mais leur appartenance au sexe dit faible ne leur épargne pas les affaires de la violence. De nombreuses femmes juges ont été assassinées, ainsi que des maires ou conseillers municipaux. Pourtant, 600 d'entre elles président ou dirigent parmi les plus importantes sociétés du pays. Dans leur vie privée, elles ne militent guère et sont en général mariées et mères de famille. Leur entrée dans la vie professionnelle remonte seulement à une quinzaine d'années, les Colombiennes n'ayant obtenu le droit de vote qu'en 1957. (ATS)

MOTS CROISÉS
Solution N° 889

Horizontalement: 1. Phoniatrie. 2. Hirondeaux. 3. Aspe - Pli. 4. Epilogoüés. 5. Tan - Kilt. 6. On - Otite. 7. Nicot - Isar. 8. Oie - OMS. 9. Ale - Troène. 10. Mälzel - Riz.

Verticalement: 1. Phaéon - Am. 2. Hispaniola. 3. Orpin - Ciel. 4. Noël - Poe. 5. In - Ok - Té. 6. Adagio - Orl. 7. Te - Ultimo. 8. Rapetisser. 9. lule - Ta - Ni. 10. Existeriez.



Problème N° 890

Horizontalement: 1. Vins blancs mousseux. 2. Jeune outarde. 3. Ancienne coiffure d'apparat - Garde-boue placé au-dessus des roues d'une automobile. 4. Affluent de la Vilaine - Ragoût de gibier. 5. Sociable - Long temps. 6. Article défini - Grande personne. 7. Bien rangées. 8. Vieux service - Pour un choix. 9. Une telle peau est très douce - Couverture d'un bâtiment. 10. Le gros n'est pas sur la table - Garni de fer.

Verticalement: 1. Farandoles. 2. Accessoire de table réunissant les burettes d'huile et de vinaigre - Crack. 3. Roman de Chateaubriand - Muni. 4. Village d'Italie ou Bonaparte vainquit les Autrichiens - Celui dont on parle. 5. Espace de réparation, autrefois - On le destine à la mortaise. 6. Au début de l'adolescence - Adverbe d'une locution signifiant: maître du logis. 7. Oiseau qui cajole - Franche. 8. Ingénuité - Valeur refuge. 9. Mathématicien suisse - Crépuscule. 10. Dans le Morbihan - Peau-rouge.